

ECHOS

JUDICIAIRES – GIRONDINS

GIRONDE

30 bougies pour
les Aliénor du vin

Bordeaux

Cyc'Lock : sécuriser
le stationnement vélo

PAUL TIBA
dirigeant d'Airlec
Air Espace

LAURA TIBA
dirigeante
de Janine Robin

Groupe Tiba
Une affaire
de famille



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlie **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Assistante de direction & Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service comptabilité : Elodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi - Impression : **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany**, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55





4

Vini & Culture

38 En bref Sortir en Gironde

40 Tendances Vins

Le cinsault : nouvel eldorado rouge languedocien

44 Le coup de cœur de Philippe

Château Péby Faugères : l'écrin de Saint-Émilion

46 Cinéma

Hors-saison

50 Annonces légales

Dans l'actu

Gironde

4 En bref

12 À la une
Groupe Tiba :
une affaire de famille

20 Gironde

Vin : 30 bougies pour les Aliénor

22 La Relève

Cyc'Lock : sécuriser le stationnement vélo

En région

24 En bref Nouvelle-Aquitaine

26 Landes

Intersport en renouveau

28 Pyrénées-Atlantiques

Des terres rares en Béarn

Le cercle des experts

30 La tribune du barreau de Bordeaux

Responsabilité médicale :
évaluer la perte de chance

Tendances Business

34 Agriculture

Des alternatives au surendettement

36 Entreprises

Emploi cadre : cinq enjeux clés



Sommaire

Gironde En bref



Christine Bost est la nouvelle présidente de Bordeaux Métropole. Elle a succédé à Alain Anziani, qui a démissionné de ses fonctions pour raison de santé.



© Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole **CHRISTINE BOST SUCCEDE À ALAIN ANZIANI**

Christine Bost, maire socialiste d'Eysines, a été élue le 15 mars à la présidence de Bordeaux Métropole. Première femme à occuper ce poste, elle succède à Alain Anziani, qui avait proposé sa candidature après avoir présenté sa démission au préfet le 4 mars dernier. Les conseillers métropolitains ont élu Christine Bost avec 73 voix pour, 24 abstentions, 1 bulletin nul, 1 voix pour Marc Morisset.

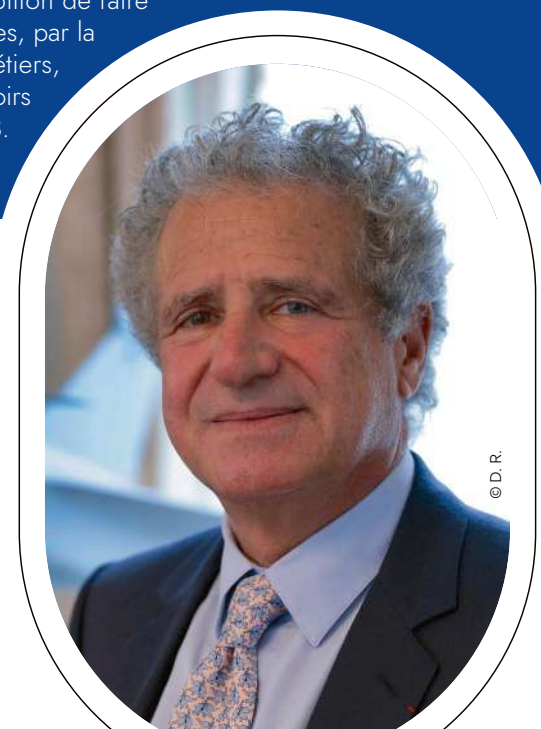
Titulaire d'un master 1 en Sciences de l'information et de la communication (Isic Bordeaux) et d'un master 2 de Sciences Po Bordeaux en management des organisations et entreprises publiques, Christine Bost est

militante du Parti socialiste depuis l'âge de 20 ans. Maire d'Eysines depuis 2008, elle est première vice-présidente du Conseil départemental de la Gironde en charge des synergies, stratégies et développement des territoires depuis 2015. Lors de la prise de parole qui a suivi son élection, elle a tenu à saluer le travail de ses 7 prédécesseurs, assurant « mesurer l'honneur qui lui est fait ». Puis présenté la méthode qu'elle souhaite suivre : « celle du Faire ensemble : avec nos communes, nos voisins, nos partenaires économiques, culturels, universitaires ; le respect des différences : singularités de nos territoires et des projets de chaque commune, la plus petite comme la plus grande ; écouter, rechercher le compromis, proposer, décider, agir ».

Mérignac

LAURENT DASSAULT, PREMIER MÈCÈNE PRIVÉ DE TARMAQ

C'est une nouvelle étape pour la future Cité des savoirs aéronautiques et spatiaux qui verra le jour à proximité immédiate de l'aéroport de Bordeaux Mérignac. Laurent Dassault, fils de l'industriel Serge Dassault, annonce s'engager à titre personnel dans le fonds de dotation Tarmaq. À travers son soutien financier et opérationnel à Tarmaq, Laurent Dassault entend pérenniser le lien entre la famille Dassault et le territoire bordelais et permettre l'émergence, à Mérignac, d'un lieu de découverte du fait aéronautique et spatial. Tarmaq a pour ambition de faire naître et accompagner les vocations aéronautiques et spatiales, par la sensibilisation, l'acculturation aux sciences, l'information aux métiers, l'accompagnement à l'orientation et la formation. La cité des savoirs aéronautiques et spatiaux devrait voir le jour entre 2027 et 2028.



© D.R.

LAURENT DASSAULT

Nouvelle-Aquitaine **ÉLEVAGES : LA RESSOURCE EN EAU SÉCURISÉE**

À l'occasion du Salon international de l'agriculture, un protocole d'accord pour la sécurisation de la ressource en eau des élevages a été signé sur le stand de la Région Nouvelle-Aquitaine, en présence de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique. À cette occasion, les Régions Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et les Chambres d'agriculture respectives ainsi que l'Agence de l'eau Adour Garonne, le comité de bassin Adour Garonne et l'Institut de l'élevage étaient réunis. « Depuis 5 ans les assecs et les ruptures d'eau dans les cours d'eau se sont multipliés, conséquences du réchauffement climatiques », précise-t-on du côté de l'Agence de l'eau Adour Garonne. Alors que « des ruptures ou des tensions se produisent d'ores et déjà sur les réseaux d'eau potable entraînant des ruptures d'abreuvement des animaux », ce protocole vise à étudier « la faisabilité et les potentialités de sécurisation des élevages et de préservation de ces réseaux ». Et, *in fine*, de mettre en place des solutions concrètes.



ARNAUD
MASCARELL
CEO et cofondateur
de FineHeart.



© FineHeart

© FineHeart

L'ICOM
FlowMaker®,
dispositif médical
développé par
FineHeart.

Pessac FINEHEART OBTIENT UN FINANCEMENT DE 7,8 MILLIONS D'EUROS

La medtech qui développe le dispositif médical de cardiologie mini-invasif FlowMaker® annonce l'obtention d'un financement

non dilutif de 7,8 millions d'euros dans le cadre de l'appel à projet i-demo de France 2030. FineHeart a reçu l'autorisation de démarrer son programme clinique eu Europe fin 2023 et vient d'étendre la protection internationale de son dispositif aux États-Unis, en Chine, au Japon et en Inde, lui permettant de constituer un portefeuille international de 147 brevets. « Ce financement est une reconnaissance du potentiel thérapeutique de notre dispositif d'assistance cardiaque de rupture pour le traitement de l'insuffisance cardiaque sévère(...). Cette reconnaissance va impacter positivement l'ensemble de notre programme de développement industriel et clinique en cours », commente dans un communiqué Arnaud Mascarell, CEO et cofondateur de FineHeart.

Carnet

Paul-Louis VINCENTI est nommé directeur technique de l'entreprise de sécurité Altospam. L'entreprise de cybersécurité, spécialisée dans la lutte contre le spam, dont le siège social est à Bordeaux depuis avril 2023, vient d'annoncer un nouveau recrutement. Paul-Louis Vincenti aura pour mission de faire évoluer l'offre existante, d'améliorer en continu la qualité de filtrage de la solution, ou encore de s'assurer du maintien de la plateforme. Il devrait ainsi pouvoir s'appuyer sur ses expériences précédentes, notamment au sein d'Eurodecision, spécialiste des mathématiques décisionnelles et de l'intelligence artificielle, et de la compagnie aérienne Air France. « Son arrivée va nous permettre de lancer de nombreux nouveaux projets structurants qui vont contribuer à accroître notre avantage concurrentiel et à nous distinguer des traditionnelles offres du marché », souligne Stéphane Manhes, président d'Altospam.



© Altospam

PAUL-LOUIS
VINCENTI
directeur technique
d'Altospam

**LUDOVIC
LASTENNET**
directeur général
d'Implanet



© Implanet

Martillac **IMPLANET CONTRE-PERFORME EN 2023**

« Les résultats que nous publions sont marqués par la contre-performance que nous avons subie en 2023 à l'international », explique Ludovic Lastennet, directeur général d'Implanet. Basée à Martillac en Gironde, la société de technologies médicales spécialisée dans les implants destinés à la chirurgie orthopédique et dans la distribution de matériel médical technologique, a réalisé un chiffre d'affaires de 7,45 M€ sur l'exercice 2023, contre 8,03 M€ en 2022. Les résultats 2023 se traduisent par une perte de 6,67 millions d'euros, aggravée de 89 % sur un an. Dans ce contexte, ses objectifs pour l'année 2024 sont centrés sur la redynamisation de son activité commerciale sur l'ensemble des régions que l'entreprise adresse. Après une levée de fonds de 5,5 millions réalisée en février et l'entrée du groupe chinois Sanyou Medical à son capital, Implanet annonce disposer des ressources nécessaires pour poursuivre l'extension de son offre produits et accentuer sa présence à l'international, particulièrement aux États-Unis.

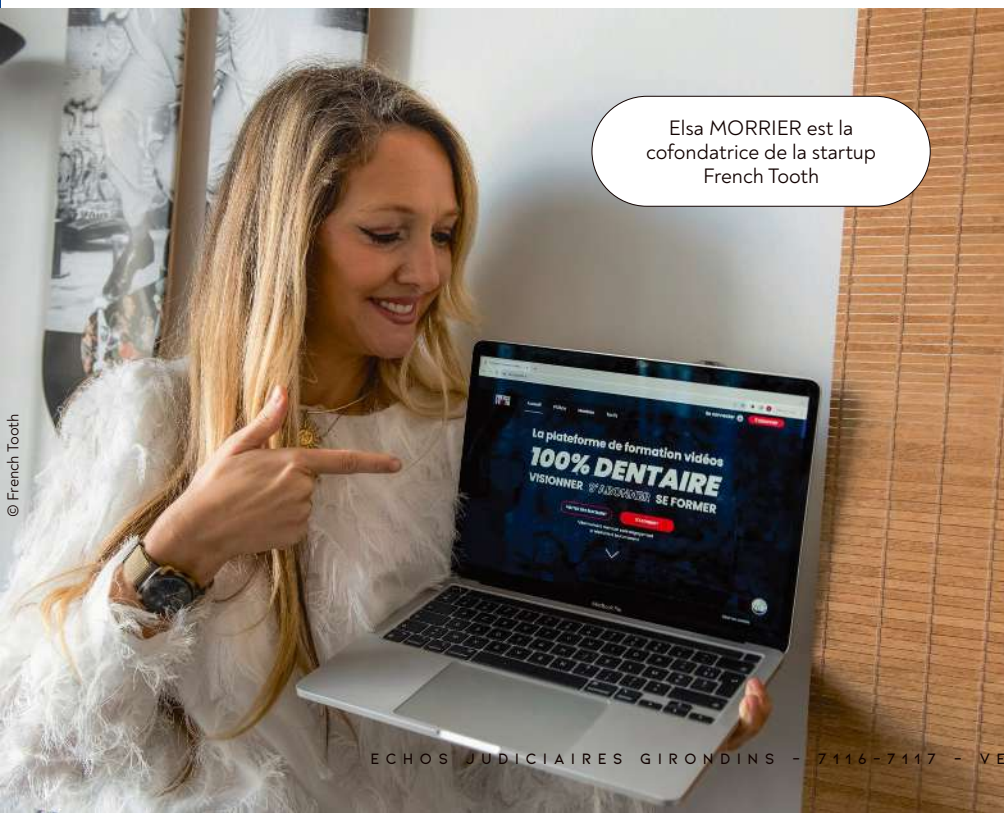


© Shutterstock

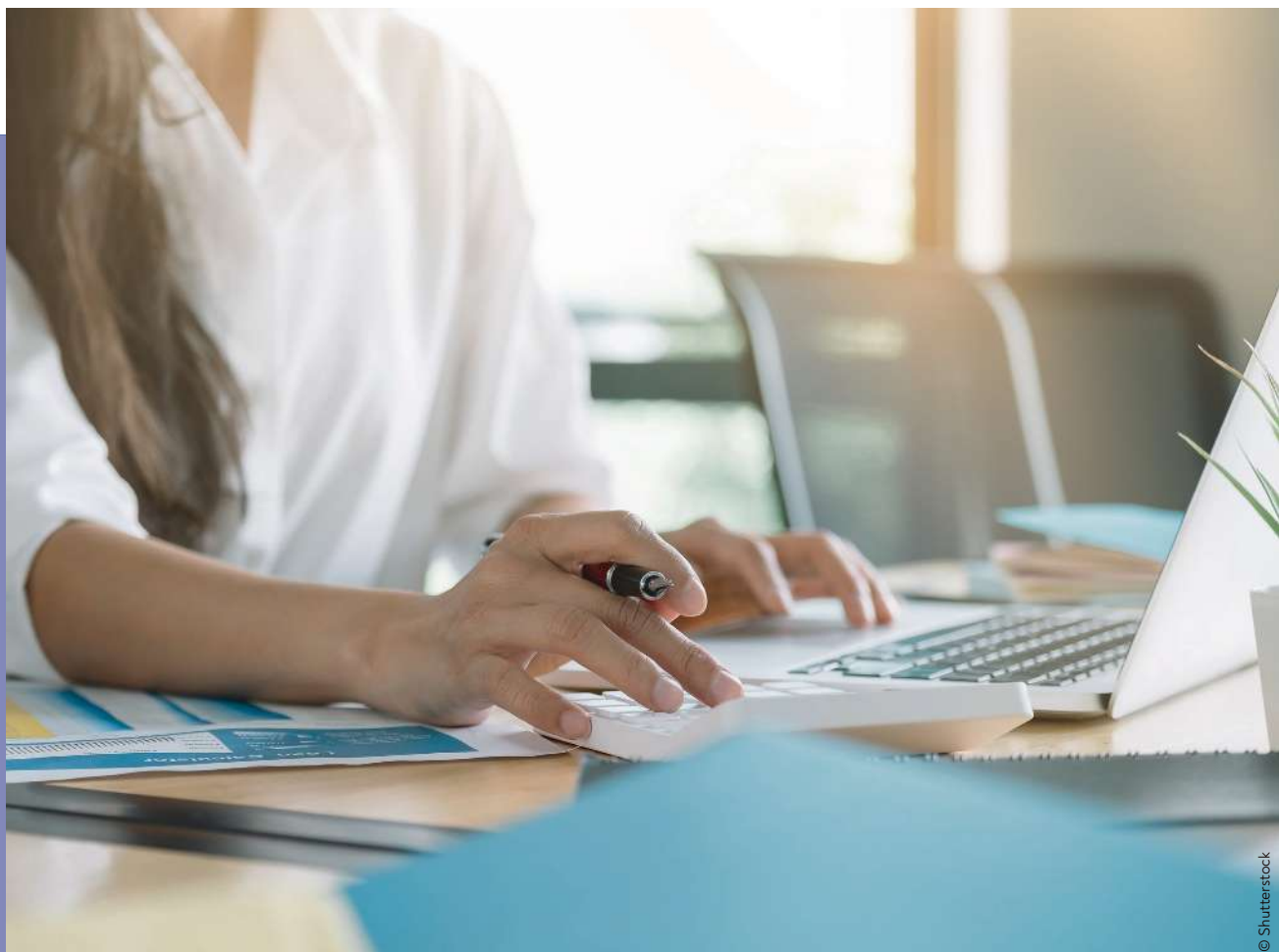
Bordeaux **FRENCH TOOTH VISE L'INTERNATIONAL**

Conférences, vidéos cliniques ou encore chirurgie en direct : la start-up French Tooth s'est lancée en 2016 dans la formation dentaire en ligne à destination des chirurgiens-dentistes. Cinq ans plus tard, l'entreprise bordelaise qui emploie 15 personnes a des ambitions à l'international. Elle prévoit d'étendre sa plateforme de vidéo à la demande à d'autres pays, à commencer par une traduction en anglais. Au-delà du secteur dentaire, l'entreprise travaille également sur une seconde plateforme média pour aborder des sujets de médecine en général. French Tooth vise une sortie de la plateforme en septembre 2024. L'entreprise est actuellement en phase de levée de fonds.

Elsa MORRIER est la
cofondatrice de la startup
French Tooth



© French Tooth



Gironde **LA CCI MUSCLE SON DISPOSITIF DE PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS**

Alors que les cessations d'entreprises ont augmenté de 35 % en France en 2023, la CCI Bordeaux Gironde prend les devants et décide d'intensifier ses actions de prévention des difficultés à destination des dirigeants girondins. Pour les alerter sur les signes avant-coureurs, un premier atelier était organisé avec des acteurs experts du sujet, le 18 mars, à Libourne. Parmi eux, le président du tribunal de commerce de Libourne, un avocat, un commissaire aux comptes, un expert-comptable ou encore un représentant de l'URSSAF. Sur le même modèle, d'autres dates sont prévues dans l'année à Biganos (12 avril),

Mazères (28 juin), Saint-Aubin-de-Blaye (20 septembre), Arzac (15 novembre), et Bordeaux (6 décembre).

La CCI Bordeaux Gironde en profite pour rappeler qu'il est toujours possible de réaliser un diagnostic en ligne sur le site commentvamaboite.fr. Cet outil anonyme, gratuit et confidentiel, permet aux dirigeants d'obtenir des conseils personnalisés en fonction de la santé économique et financière de leur entreprise. Enfin, le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP) de Gironde, localisé à la CCI, propose aux dirigeants des rendez-vous gratuits pour analyser la situation de leur entreprise. Les permanences du CIP ont lieu tous les jeudis après-midi en alternance à Bordeaux et à Libourne. Les solutions pour les entreprises girondines en difficulté sont recensées sur www.quipeutaidermaboite.fr.

Nouvelle-Aquitaine **LA VITICULTURE, PREMIER EMPLOYEUR DE SAISONNIERS AGRICOLES**

Après le Grand Est, la Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région de France en termes d'emplois saisonniers dans les secteurs de l'agriculture et des industries agroalimentaires. Selon une étude de l'Insee dévoilée le 12 mars, 41 900 postes saisonniers ont été recensés en 2019 dans la région, dont 14 700 pour la culture de la vigne en complément de la main-d'œuvre permanente. À noter toutefois que le travail saisonnier ne représente que 4 % des heures de travail dans la culture de la vigne contre 29 % dans la culture des fruits à pépins et à noyaux. Les zones d'emploi en tête sont Lesparre-Médoc, Bergerac, Libourne, Cognac puis Bordeaux. L'Insee révèle également que le salaire moyen versé aux saisonniers agricoles en Nouvelle-Aquitaine est de 9,60 euros net par heure, soit sensiblement moins que pour les saisonniers de l'ensemble des secteurs de la région (11,30 euros).



Bordeaux **DEUX NOUVEAUX PROGRAMMES AUX BASSINS À FLOT POUR LEGENDRE IMMOBILIER**

Legendre Immobilier dévoile deux nouveaux projets dans le quartier des Bassins à flot à Bordeaux. La première opération, imaginée par l'agence Fabre / de Marien Architectes, abritera une résidence étudiante, composée de deux bâtiments, qui offrira 221 chambres. Les travaux en cours seront finalisés au cours du troisième trimestre 2025. La seconde opération dessinée par le cabinet d'architecture AVA hébergera, quant à elle, 33 logements dont 13 sociaux et une église évangélique. Les travaux devraient être finalisés à l'horizon 2026. Le groupe Legendre a déjà réalisé des projets emblématiques aux Bassins à flot ces dernières années. Il a notamment été promoteur constructeur de l'ensemble du projet Îlot Bacalan qui comprend notamment les Halles de Bacalan, l'école Vatel, 8 000 m² de bureaux en flex office et deux hôtels.

Le futur programme
résidentiel



Gironde **BEST WESTERN ÉTOFFE SON OFFRE DE COWORKING**

Le Best Western Premier Hôtel Bayonne Etche-Ona, situé dans le triangle d'or bordelais, annonce compléter son offre d'espaces de coworkings à travers le concept myWO, des espaces de travail conçus en partenariat avec Best Western France. Ainsi, depuis la fin de l'année 2023, l'hôtel propose des petits-déjeuners d'affaires dans ses salons privés. Ce concept d'espace d'affaires est mis en place depuis 2020 dans le bâtiment bordelais. Trois salons et deux salles de réunion sont disponibles : le salon Margaux pour travailler seul, le salon cabinet de curiosité Etche-Ona et le salon art déco sont gratuits ou ouverts à tous, et les salons Saint-Émilion et Pomerol qui ont une capacité d'accueil de 66 et 45 personnes pour les réunions d'équipe. L'hôtel propose également des séminaires sur-mesure. Le Best Western des Vignes et des Angès à Pauillac met également à disposition des espaces de coworking.



Un des salons du Best Western Premier Bayonne Etche-Ona, à Bordeaux.

Gironde **MINI BIG FOREST DOUBLE LAURÉATE DU BUDGET PARTICIPATIF DU DÉPARTEMENT**

L'association Mini Big Forest Aquitaine, qui conçoit des micro-forêts participatives à haut potentiel de diversité sur tous types de sites, urbains et périurbains, à Bordeaux et en Gironde, est deux fois lauréate du budget participatif de la Gironde, pour un montant total de 15 800 euros. Inspirée de la méthode du botaniste japonais Akira Miyawaki, Mini Big Forest a pour objectif de créer du lien social tout en engageant le processus de reforestation en tout lieu, dans un but environnemental. Ce montant doit permettre à l'association, qui a déjà réalisé 6 projets en Gironde depuis son lancement en 2022 et planté plus de 4 000 arbres, de mener 2 nouveaux projets pour le collège François Mauriac de Léognan et l'entreprise FGE à Pessac. « Nous sommes ravis de voir ces 2 projets se concrétiser grâce au soutien des Girondins. Axés sur la préservation de l'environnement et le renforcement des liens sociaux, ces micro-forêts viendront s'ajouter aux 6 déjà en place, contribuant de manière significative à la végétalisation du territoire », assure dans un communiqué Noëlie Courier, fondatrice de Mini Big Forest Aquitaine.



ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

Actualité économique
Vie des entreprises et des collectivités
Décryptages juridiques
Annonces légales - Ventes aux enchères

79€ TTC
magazine + web

ABONNEZ-VOUS !

52 numéros

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur echos-judiciaires.com

Paiement sécurisé



- | | | | |
|-----------------------|--|--------------------------------------|--|
| Magazine + Web | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 48 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 79 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 119 € |
| Web | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 24 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 39 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 59 € |

Nom ou raison sociale _____

Activité _____

Adresse _____

Ville _____ code postal _____

Tél _____ email _____

Autre contact _____

Nombre d'abonnements souhaité _____

Contact : Catherine Depetris
abonnement@echos-judiciaires.com / 05 57 14 07 55
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

LA UNE



LAURA TIBA
dirigeante de Janine Robin

PAUL TIBA
dirigeant d'Airlec Air Espace

Groupe Tiba

Une affaire de famille

DÉCRYPTAGE · Dans la famille Tiba, il y a la sœur, Laura, qui dirige la marque de maillots de bain Janine Robin créée en 1948 par l'arrière-grand-mère Andrée. Et le frère, Paul, à la tête de la compagnie d'aviation Airlec Air Espace, spécialisée dans les vols médicaux, développée par le père, Patrick, depuis 1997. Entreprise familiale 100 % indépendante, Tiba French Concept s'est structurée en groupe tout d'abord « car il y a une cohérence patrimoniale », rappelle Paul Tiba, directeur général de la holding, toujours présidée par son père. « Le deuxième intérêt, c'est d'assurer la continuité de toutes les activités à travers une holding animatrice, qui nous permet d'avoir une cohérence globale ». « Nous mutualisons également via la holding les fonctions supports administratives, financières et la gestion des ressources humaines », ajoute-t-il. Et si les deux branches demeurent très distinctes, frère et sœur sont toujours disponibles l'un pour l'autre. « Notre père est aussi toujours présent quand nous avons besoin de conseils. Nous nous faisons confiance, nous sommes très impliqués : il s'agit de notre héritage », confie Laura Tiba.

Par Jennifer WUNSCH

Janine Robin Le maillot de bain en héritage

GUJAN-MESTRAS · La marque de maillots de bain Janine Robin, créée en 1948, a bâti sa renommée sur sa technicité et son maintien adapté à tous les types de morphologies. Sa nouvelle marque, Laura by Janine Robin, vient compléter la gamme en modernisant matières et imprimés.

Par Jennifer WUNSCH

Dans la famille Tiba, on entreprend depuis déjà 75 ans. « Tout a commencé avec mon arrière-grand-mère, Andrée Tiba, qui a créé la marque Janine Robin en 1948 », retrace Laura Tiba, passionnée de mode et gérante de la société depuis 2020, après que son père Patrick a pris sa retraite. C'est avec l'arrivée des congés de 1936 que cette Bretonne issue d'une famille de chapeliers a l'idée

de se lancer dans la confection de maillots de bain. Elle ouvre une petite boutique à Paris, dans le sous-sol de laquelle elle installe son atelier de confection.

La demande est telle qu'avec son fils Roger, ils cherchent un outil de production pour industrialiser la marque. « En 1963, ils rachètent le corsetier Le Furet, près de Langon, c'est ainsi que nous nous sommes installés en Gironde », continue Laura Tiba. Le siège de l'entreprise, son bureau de style et son entrepôt logistique sont basés



Andrée TIBA, créatrice de la marque Janine Robin, et son fils Roger, qui l'a rejoint. Elle imagine le nom Janine Robin en référence à l'actrice Dany Robin. Le prénom Janine étant quant à lui à la mode après-guerre.

**JANINE ROBIN
EN CHIFFRES**
Date de création : 1948
Effectifs : 50 personnes
Boutiques : 13 en nom
propre et 150 revendeurs
Chiffre d'affaires 2023 :
3 millions d'euros

à Gujan-Mestras depuis 2016, « au plus près du bassin d'Arcachon ». Et c'est dans son usine slovaque acquise il y a 25 ans que la marque, dont le chiffre d'affaires a atteint 3 millions d'euros en 2023, fabrique tous les maillots de bain. « Je m'occupe du design, des mises au point et des patronages dans mon bureau de style, puis tout est envoyé directement à l'usine pour la coupe et l'assemblage », explique-t-elle.

NOTORIÉTÉ, ANCIENNETÉ, LÉGITIMITÉ

« J'ai toujours eu en tête de reprendre la marque, mais je souhaitais faire mes armes ailleurs », consent Laura Tiba, qui travaille pour Janine Robin depuis 2013, après deux années en tant que chef de produit chez Sonia Rykiel. À son arrivée, il était nécessaire de « relever l'entreprise. C'était un beau projet, un beau challenge ». C'est ainsi qu'elle imagine une nouvelle marque, Laura by Janine Robin, pour cibler une clientèle plus jeune.

« Notre métier, c'est la technicité du maillot de bain, avec énormément de découpes et de matières, dans un but de maintien pour toutes les formes de poitrine, et

toutes les tailles, du 36 au 54, du bonnet A au bonnet G. Avec Laura by, nous proposons toujours le même maintien, mais les tissus sont moins sculptants, plus souples et les imprimés plus modernes », détaille-t-elle. Aujourd'hui, les deux marques pèsent chacune la moitié du chiffre d'affaires de la branche textile du groupe Tiba, « l'ensemble étant porté par la marque Janine Robin, sa notoriété, son ancienneté et la légitimité qu'elle a acquise », considère Laura Tiba.

ACTIVITÉ SAISONNIÈRE

Employant une cinquantaine de personnes, dont une dizaine au siège de Gujan-Mestras, Janine Robin a une activité saisonnière par nature. « Comme nous faisons tout de A à Z, nous changeons de



Maillot de bain
Janine Robin, collection 2024

“Chaque année, nous rénovons des boutiques, comme celle d’Antibes en 2023”

métier tous les 2 ou 3 mois, cela nécessite une certaine polyvalence. Pendant une période, nous créons les collections, faisons les prototypes, les shootings, ensuite la commercialisation B2B auprès des

professionnels, la production, et enfin la vente B2C dans nos magasins », précise Laura Tiba. Janine Robin compte aujourd’hui 13 boutiques en nom propre à Paris et sur les littoraux atlantique et méditerranéen. « Nous sommes également présents dans les grands magasins et chez 150 revendeurs multimarques dans une

dizaine de pays. Nous avons aussi beaucoup développé la vente en ligne ces dernières années, via notre site internet, et sommes présents sur les marketplaces telles que La Redoute,

Amazon, VeePee ou Showroom privé », énumère la dirigeante.

Toujours dans une démarche d’expansion et de renouvellement, la marque a commencé en 2020 à changer le design de ses magasins. « Nous avons refait tout le concept et chaque année, nous rénovons des boutiques, comme celle d’Antibes en 2023 », continue Laura Tiba. Les boutiques restent en effet essentielles dans la stratégie de développement de la marque. « Notre clientèle est encore très attachée à la vente physique, elles aiment toucher les produits et surtout les essayer. Nos clientes apprécient d’avoir du service et du conseil sur leur morphologie », relève-t-elle. ■



La boutique Janine Robin de Bordeaux.

Airlec Air Espace La compagnie des médecins volants

MÉRIGNAC · Rachetée en 1997 par Patrick Tiba, la compagnie aérienne Airlec s'est spécialisée dans les vols médicaux d'urgence internationaux et domestiques. Portée par une forte croissance, elle devrait doubler sa flotte dans les années à venir.

Par Jennifer WUNSCH



Plus ancienne compagnie d'aviation d'affaires française fondée en 1958, Airlec Air Espace a été rachetée en 1997 par Patrick Tiba, passionné d'aviation et petit-fils d'Andrée Tiba, fondatrice de marque de maillots

de bain Janine Robin, qu'il a dirigée jusqu'en 2020. « Aujourd'hui, nous sommes le leader français et dans le top 3 européen des compagnies aériennes non régulières spécialisées dans les vols médicaux d'urgence, et plus particulièrement le transfert de patients, malades ou blessés, à l'international et en

France », explique Paul Tiba, pilote de ligne et dirigeant de la société.

Elle intervient dans le monde entier, à la demande des grands groupes d'assurances internationaux, qui représentent 75 % de ses donneurs d'ordre, mais aussi du Samu ou des gouvernements. Y compris les zones de conflits comme l'Irak et l'Afghanistan, et plus récemment, l'Arménie, Gaza ou Israël. « Nous couvrons toutes les destinations, toutes les urgences et tous les types de





“ Nous avons acheté un Hawker qui sera basé à Paris pour améliorer notre couverture mondiale ”

patients. Nos interventions vont de l'accident de ski dans les Alpes à des crises impliquant plusieurs patients hautement réanimatoires. Nous pouvons transporter des malades sous circulation extracorporelle (Ecmo), des grands prématurés de 500 grammes en incubateur, mais aussi des patients hautement infectieux sous bulle d'isolement avec des fièvres hémorragiques, comme lors de la crise Ebola de 2014-2015 », détaille Paul Tiba.

Lors de la crise sanitaire de 2020, Airlec a d'ailleurs été le plus gros transporteur de patients positifs au covid au monde, avec plus de

675 transferts en 2 ans. « Nous avons pu démontrer à l'ensemble de nos partenaires internationaux que nous étions dignes de confiance », se réjouit le dirigeant.

40 MÉDECINS ET INFIRMIERS

Pour mener à bien ses missions, Airlec a scindé son activité en deux départements. D'un côté le département médical, totalement intégré, emploie une quarantaine de médecins et infirmiers transporteurs. « Nous avons créé un centre de formation médicale, SimAirlec, qui nous permet de faire de la formation continue pour nos équipes, mais aussi de former des médecins extérieurs aux situations d'urgence », précise Paul Tiba, qui a transformé la cabine de l'un de ses avions en simulateur.

Airlec dispose également de sa propre pharmacie à usage interne, de nombreux équipements médicaux (scopes, échographes, matériel de biologie embarquée pour les analyses de sang, Ecmo, couveuses et incubateurs...) et d'une convention avec l'Établissement français du sang (EFS) pour transfuser les patients en vol.

La flotte de 9 avions d'Airlec compte un Falcon 900 EX de Dassault, son plus gros modèle



© D.R.

© D.R.

AIRLEC AIR ESPACE EN CHIFFRES

- Date de création :** 1958
- Effectifs :** 85 personnes, dont 40 médecins et infirmiers
- Flotte :** 9 avions
- Chiffre d'affaires 2023 :** 26,2 millions d'euros

La compagnie compte également un département opérations aériennes, avec environ 45 personnes : pilotes, agents d'opération, dispatchers, agents de bureaux techniques et mécaniciens. « Notre service maintenance s'occupe de l'entretien de tous les avions (à l'exclusion du Falcon), qui doivent être vérifiés toutes les 150 heures de vol environ », note Paul Tiba, installé à Mérignac, en face de Dassault Aviation.

DOUBLER LA FLOTTE

La flotte d'Airlec est composée de 9 avions avec tous les types d'autonomie et toutes tailles de

cabine, afin d'adapter l'appareil à chaque mission. « Nous avons un turbopropulseur de type Merlin, un light-jet Citation, un mid-size jet Hawker 900, un super mid-size jet Hawker 1 000, et un large jet avec le Falcon 900 EX, avec lesquels nous couvrons l'ensemble de la gamme aéronautique », énumère Paul Tiba.

Afin de soutenir la forte croissance enregistrée par la compagnie, dont le chiffre d'affaires est passé de 8,2 millions d'euros en 2014, à 13,8 millions d'euros en 2019, et 26,2 millions d'euros en 2023, Airlec envisage d'augmenter sa flotte d'avions en doublant

chaque catégorie d'appareil. « Nous avons récemment acheté un nouveau Hawker, qui entrera en service à l'été 2024 et que nous allons baser à Paris pour améliorer encore notre couverture mondiale », précise le dirigeant. Il a également structuré son organisation afin de maintenir le niveau de qualité des interventions. « Nous avons créé un service ventes, un service OPS, un service dispatch et dédié un poste à la conformité réglementaire », précise-t-il.

Confronté à une explosion de ses coûts, en particulier sur les pièces détachées (dont certaines ont été multipliées par quinze) et des taxes (d'atterrissage, de contrôle aérien...), Airlec est parvenu à dégager un résultat net de 365 000 euros en 2023, avec un excédent brut d'exploitation de 2,3 millions d'euros. « Les marges sont faibles dans le transport aérien, mais notre croissance nous permet d'assurer notre propre besoin en fonds de roulement et de rester 100 % indépendant », se félicite Paul Tiba. ■



Une cabine d'avion Airlec aménagée en chambre d'hôpital volant

© D.R.

30^{Vin} bougies pour Les Aliénor

GIRONDE • L'association Les Aliénor du vin de Bordeaux fête ses 30 ans et reçoit l'assemblée générale de Femmes de Vin du 4 avril au 6 avril.

Par Nathalie VALLEZ

Elles sont toujours 12, comme les 12 bouteilles d'une caisse de vin ! Les Aliénor du vin de Bordeaux ont 30 ans, et reçoivent à cette occasion l'assemblée générale de l'association nationale Femmes de vin du 4 au 6 avril. Créée en 1994 par Françoise de Wilde (ex château Ripeau), Les Aliénor est la première association historique de femmes de vins. « Elle rassemble actuellement plus d'une vingtaine d'appellations contrôlées, cite Malika Faytout-Boueix sa présidente depuis 2019, Castillon, Saint-Émilion, Margaux, Saint-Estèphe, Haut Médoc, Entre-Deux-Mers, Blaye, Grave, Cadillac, Pessac-Léognan, Bordeaux Supérieur... ».

Soit plus de 350 hectares de vignes, et 1 500 000 bouteilles (toutes couleurs confondues) produites par an. De quoi faire le tour du vignoble bordelais !

DÉGUSTATION À DARWIN

L'association (qui n'est pas ouverte) rassemble donc des femmes à la tête de propriétés dans le vignoble qui se mettent en commun sur les salons : elles étaient ainsi présentes au dernier Wine Paris. L'objectif est commercial, elles partagent leurs fichiers clients, mais pas seulement. « C'est un soutien collectif, assure Malika Faytout-Boueix, on échange beaucoup sur nos actualités. »



Les Aliénor sont régulièrement sollicitées pour animer des événements sur le thème de la place des femmes dans le vin. « Elle a beaucoup évolué, estime Malika Faytout-Boueix, nous avons été par exemple invitées à l'association œnologique de Sciences-Po pour échanger sur le sujet. » Elles participent également à des dégustations locales comme celle organisée à Darwin.

MASTER CLASS

Les Aliénor font également partie de l'association Femmes de vin, créée en 2009 par des femmes vigneronnes du Rhône, qui rassemble 10 associations

viticoles régionales dans différents vignobles : Rhône, Languedoc, Champagne, Alsace, Loire, Provence, Bourgogne, Beaujolais et Bordelais ! Depuis 2013, elles organisent chaque année une A.G. de 3 jours durant lesquels elles visitent le vignoble qui reçoit.

Cette année ce seront donc les Aliénor qui officieront autour d'événements ludiques : promenade en bateau sur la Garonne, en petit train dans les vignes de Saint-Émilion, mais également lors de master class à la Cité du Vin ou de l'assemblée générale où chaque association va présenter son action de l'année. « Il y a également tous les échanges lors de discussions informelles qui sont vraiment intéressants, se satisfait Malika Faytout-Boueix, les problématiques qu'on rencontre sont souvent les mêmes, c'est à la fois très stimulant et encourageant ! » ■

« La place des femmes dans le vin a beaucoup évolué »



Cyc'lock Sécuriser le stationnement

vélo



BORDEAUX • Louis Gely, Mawuse Degboe et Louis Schneider ont lancé, en 2022, Cyc'lock, une solution clé en main pour répondre aux besoins de stationnement des vélos. Ils se préparent pour le lancement commercial de leur boîtier connecté.

Par Marie-Amélie HUSSON

Echos Judiciaires Girondins : Quelle est l'activité de Cyc'lock ?

Louis Gely : Nous avons plusieurs activités au sein de l'entreprise avec mes deux associés. D'abord, nous accompagnons les entreprises et collectivités pour concevoir des projets de garages à vélos. Aussi, nous développons un service pour les stationnements vélos. Il s'agit d'un boîtier connecté et sécurisé qu'on installe sur les garages à vélos. Grâce à une interface d'administration, les propriétaires peuvent gérer les accès, choisir la tarification, et vérifier la maintenance. Le troisième outil est une application mobile à destination du cycliste, pour qu'il puisse accéder à ces garages.

Notre ambition est de créer un outil qui permette de connecter tous les garages et les rendre accessibles avec des moyens divers. Par exemple, si nous équipons un supermarché de stationnements vélos, les clients pourraient y accéder grâce à leur carte de fidélité et les employés avec leur badge. Nous vendons le boîtier. Il s'agit d'un forfait annuel, de quelques milliers d'euros par an pour une gestion complète. Nous visons un marché français et concentrons notre prospection commerciale aux alentours de Bordeaux. Nous commençons également à nous implanter dans les régions Occitanie, Auvergne Rhône-Alpes et en Centre-Val de Loire.

FICHE D'IDENTITÉ

Nom du fondateur : Louis Gely, avec Mawuse Degboe et Louis Schneider

Âge : 27 ans

Nom de l'entreprise : Cyc'lock

Date de création : janvier 2022

Objectif : une solution clé en main pour l'ensemble des besoins de stationnement pour les vélos.



Louis GELY,
Mawuse
DEGBOE et Louis
SCHNEIDER,
fondateurs de
Cyc'lock

EJG : À quelle étape de son développement votre entreprise en est-elle ?

L. G. : 2024 sera l'année de notre lancement commercial qui devrait démarrer dans les prochaines semaines. Nous recherchons des clients, répondons à des appels d'offres, et attendons nos premières signatures de contrats. Nous travaillons également avec d'autres fabricants de garage à vélo afin de leur proposer notre solution. Nous avons pour objectif d'atteindre la rentabilité à la fin de l'année 2024, et de faire nos premiers bénéfices en 2025.

EJG : Comment envisagez-vous les trois prochaines années ?

L. G. : Nous sommes actuellement sept dans l'entreprise, nous ambitionnons de recruter, notamment en marketing et commercial, et aussi sur la partie technique pour maîtriser tous les domaines en interne. Pour ce faire, nous cherchons à lever des fonds d'ici le début de l'année 2025. Une fois la commercialisation en marche, nous prévoyons une forte croissance et de passer le cap du million en 2025. À terme, nous comptons nous adresser principalement à des marchés publics. Même si nous visons principalement le marché français, nous ne fermons pas les portes à l'étranger – une société allemande s'est montrée intéressée par notre produit – tout dépendra des opportunités. ■

EJG : Comment a germé l'idée de votre start-up ?

L. G. : J'ai rencontré mes deux associés lorsque j'étais étudiant en licence. Nous nous sommes lancés dans Cyc'lock au cours de ma deuxième année de master en entreprise innovante. Nous avons rejoint, en 2021, 1kubator. En janvier 2022 nous avons créé la société, nous sommes accompagnés par la pépinière Le Campement à Darwin, depuis septembre 2023. Nous avons démarré avec quelques fonds propres et recherchons des fonds depuis l'année dernière. Nous avons un partenaire, qui a investi de façon minoritaire dans la société : le groupe industriel vendéen DIS, spécialisé dans le mobilier urbain, qui a récemment créé une gamme de mobilier pour vélo. Nous l'équipons avec notre boîtier. Grâce à cet investissement, nous avons pu terminer le développement du boîtier et la partie logicielle. La solution n'est pas encore déployée. Il nous reste encore quelques étapes concernant le logiciel.



Nouvelle-Aquitaine En bref

Carnet

Acteur international de référence dans le domaine du photovoltaïque, le groupe Reden a nommé **Franck DEMAILLE** au poste de directeur général délégué pour soutenir sa croissance dans le photovoltaïque. Ce dernier conjugue une forte expertise, tant opérationnelle que stratégique, dans le secteur de l'énergie et possède également une connaissance approfondie des défis et rouages économiques français et européens. Après dix ans dans la fonction publique (notamment au sein du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle du ministère des Finances et au cabinet du Premier ministre), il a occupé pendant quinze ans divers postes au sein d'Engie à l'échelle mondiale, dont celui de directeur général adjoint, membre du Comité Exécutif Groupe, chargé de la Transformation et des Géographies.



Samazan **HERVÉ THERMIQUE S'IMPLANTE EN MARMANDAIS**

Entreprise leader dans le domaine des énergies renouvelables, Hervé Thermique est largement implantée en France et en Europe. Elle intervient sur les domaines du génie climatique, de la plomberie et de l'électricité auprès d'une clientèle de professionnels. Sans local en Lot-et-Garonne, les équipes d'Hervé Thermique intervenaient en mode dégradé sur le secteur. Afin d'offrir une meilleure proximité et un meilleur service à ses clients, la société installe son premier point d'ancrage dans le département à la pépinière Eurêka de Samazan, comme tremplin vers une implantation pérenne en Val de Garonne. L'unité samazanaise compte aujourd'hui une équipe de terrain de 4 personnes qui s'étoffera pour former, à terme, une équipe de 10 à 15 personnes.



© SNCaulonque

Landes PROGRAMME D'INVESTISSEMENT CHEZ SOCIÉTÉ NOUVELLE CAULONQUE

Située à Soustons depuis 1960, la Société Nouvelle Caulonque (SNC) est spécialisée dans la conception et la réalisation de moules de grande production pour la plasturgie, avec en spécialité la fabrication de moules d'injection prêts à produire de l'emballage, souvent alimentaire. L'entreprise aux 46 salariés a lancé ces derniers mois un programme d'investissement d'1,1 million d'euros pour de nouvelles machines déjà sur site afin de s'ouvrir sur des outillages plus complexes adaptés à des matières recyclées ou biosourcées, selon son président, Stéphane Rousseau. À savoir par exemple des moules dotés de la technologie de compression pour réaliser des objets avec moins de plastique. Le mouliste spécialisé dans l'emballage, et doté d'un atelier avec centre d'essai, est, pour ce faire, accompagné par la région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 100 000 euros.

Landes THERMES ADOUR CHERCHE À SÉDUIRE PLUS DE CLIENTÈLE LOCALE

L'objectif est de faire « découvrir le thermalisme médical à la population locale » dans un département qui attire des dizaines de milliers de curistes chaque année, mais peine à convaincre les Landais (seulement 10 % de la clientèle) qui disposent pourtant de toutes les infrastructures à proximité. Après les Thermes des arènes à Dax le 9 mars, le groupe Thermes Adour ouvre les portes de Thermes de Christus à Saint-Paul-lès-Dax le 23 mars. Des visites immersives tout l'après-midi, en accès libre et au contact des professionnels pour « toucher la boue, sentir l'essence de térébenthine, voir les baignoires en fonctionnement, découvrir les parcours de marche », et même participer à une séance de « danse bien-être ». De quoi se projeter vers les cures méridiennes (14 h - 17 h) ou du soir (17 h - 20 h) plus adaptées aux locaux, notamment ceux qui travaillent. En prime, un jeu-concours pour gagner des « sessions découverte » chez Thermes Adour.



D.R.

Intersport en renouveau

LANDES - Le groupe Darcheville a récemment racheté le magasin de Bruno Lasaosa que son père, Paul, ex-international de rugby à l'USDax, avait ouvert en 1949. En toute discrétion, son PDG, Frédéric Darcheville, ex-sous-officier dans la Marine nationale, a des ambitions dans les Landes.

Par Julie DUCOURAU

Après des semaines de travaux, c'est un tout nouvel Intersport qui vient d'ouvrir à Saint-Paul-lès-Dax. Moquette gris noir au sol, luminaires neufs au plafond, habillage bois pour un effet plus chaleureux notamment côté surfwear, senteurs variées dans certains rayons, grandes photos couleurs de vagues, de pins, de soleil à l'entrée, images en noir et blanc en cabines d'essayage de sportifs locaux comme le pelotari Dan Nécol, les rugbymen de l'USDax, ou les footballeurs vainqueurs de la dernière Coupe Intersport Lasaosa... Un sacré changement pour les habitués du magasin de sport emblématique de la vie dacquoise.

DU COMMERCE AVEC DES PERSONNELS

Au 1^{er} mai 2023, le groupe Darcheville a racheté le magasin à Bruno Lasaosa qui y reste associé. « On a remis un coup de neuf en installant un nouveau concept de magasin pour mieux accueillir le client, tout en gardant l'image historique, à même d'attirer les fidèles comme les plus jeunes. Le tout en ayant toujours des collaborateurs compétents au service du client dans un état d'esprit exceptionnel, c'est ça le



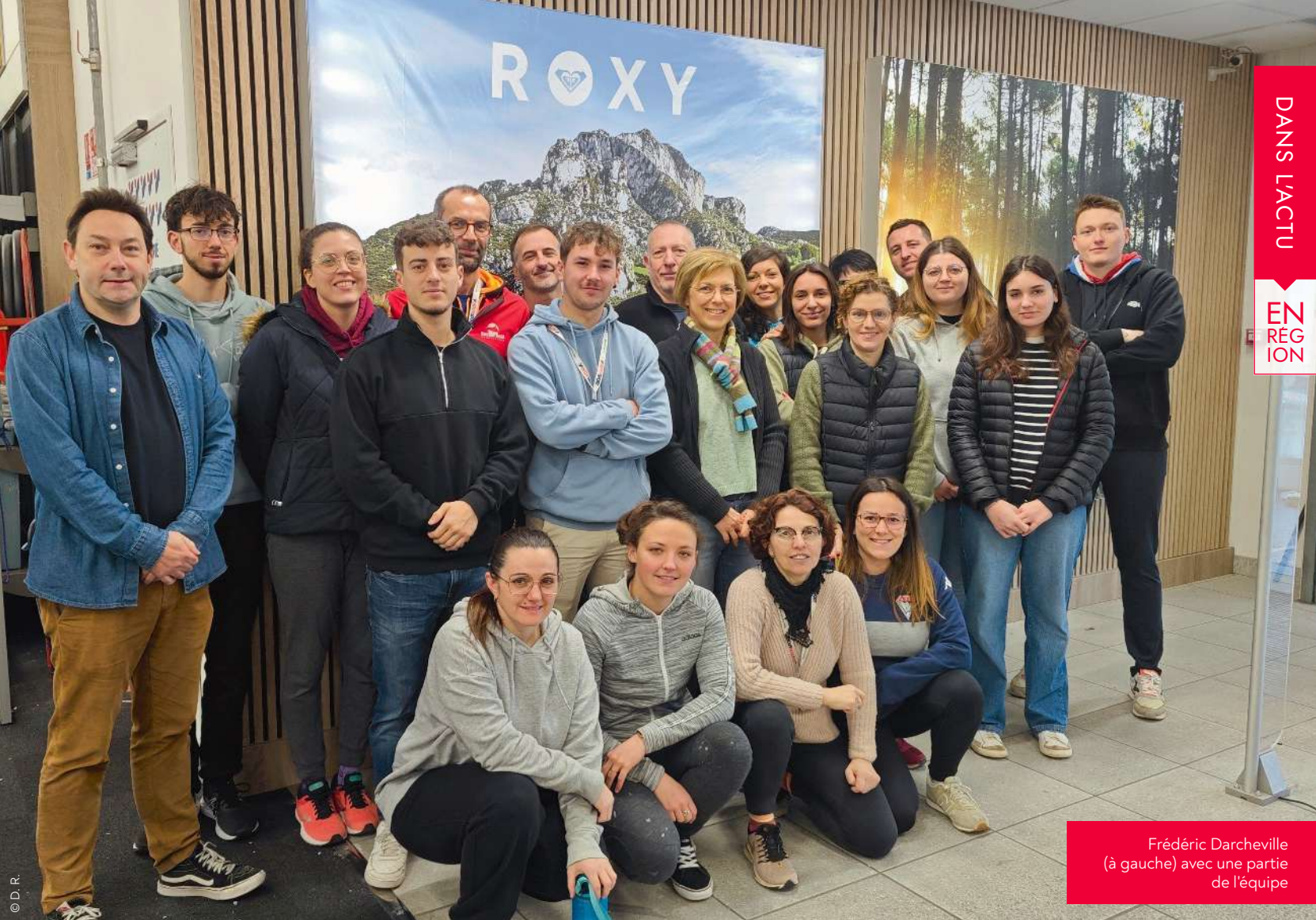
Dans le magasin entièrement rénové de Saint-Paul-lès-Dax, Frédéric Darcheville parie sur un chiffre d'affaires à 12 millions d'euros d'ici trois ans (8,5 millions aujourd'hui)

commerce », fait valoir Frédéric Darcheville, membre du comité concept Intersport France, qui accompagne aussi désormais le magasin de Saint-Vincent-de-Tyrosse dans les achats et la communication.

D'une famille de commerçants (bistrotiers et fleuristes) à Saint-Omer dans le Nord, Frédéric Darcheville a commencé sa carrière dans la Marine nationale, sous-officier à Toulon en missions en Afrique et tout autour du monde. Ayant quitté l'armée au moment des restructurations sous Jacques Chirac, il entre chez Intersport dans le Finistère Nord où il passe, « en trois mois, de vendeur à directeur ». Puis enchaîne dans les magasins de Limoges, au Canada et en Normandie où il devient numéro trois du groupe Rihouet alors détenteur de ce géant du sport qui fonctionne en coopérative d'entrepreneurs indépendants.

BIENTÔT TROIS NOUVEAUX MAGASINS ?

À la quarantaine, son rêve de venir habiter dans le Sud-Ouest pour sa qualité de vie se concrétise il



Frédéric Darcheville (à gauche) avec une partie de l'équipe

y a 10 ans en entrant chez Intersport Bayonne qu'il finit par quitter pour monter récemment son propre groupe, avec aujourd'hui également dans son escarcelle l'Intersport, le Blackstore (vêtements, chaussures et accessoires mode) et le Go Sport d'Agen (Lot-et-Garonne).

À Saint-Paul-lès-Dax où se situe le siège social du groupe, il parie sur un chiffre d'affaires à 12 millions d'euros d'ici trois ans (8,5 millions aujourd'hui) avec ce magasin entièrement rénové et son équipe d'une quarantaine de salariés. Dans sa stratégie d'entreprise, 25 000 cartes permettant de bénéficier à l'année de promotions chez Intersport ont notamment été distribuées aux adhérents des clubs sportifs locaux partenaires.

« L'idée est aussi de développer l'image d'Intersport dans les Landes et notamment sur la côte où il y a des opportunités », indique Frédéric Darcheville, sans préciser les lieux d'implantation potentiels de son futur Intersport, en plus d'un Blackstore et un Outlet Intersport (déstockage). Objectif ? Passer le chiffre d'affaires du groupe aux 134 salariés aujourd'hui, de 24 millions d'euros à 45 millions sous cinq ans. « Soyons fous ! », lance l'homme d'affaires qui n'est pas du genre à rester inactif. ■

DÉVELOPPER LE SERVICE CLUBS ET COLLECTIVITÉS

C'était déjà la force du groupe Lasaosa, mais le groupe Darcheville s'est donné pour objectif de renforcer encore le service aux clubs, associations et entreprises. Personnaliser des maillots, casquettes et autres supports en sérigraphie ou broderie, fournir des ballons, balles, buts ou panneaux de baskets professionnels, créer des bâches ou objets publicitaires, vendre des coupes et médailles, etc. À ce jour, 600 structures dont 250 clubs de sports collectifs (basket, rugby, foot, handball...) sont déjà clients, des Landes à la côte basque. « Nous allons démarcher les clubs, associations du département et au-delà, et aussi les hôpitaux, des restaurants et entreprises », affirme Frédéric Darcheville, le PDG du groupe éponyme, donnant comme objectif à ce service un chiffre d'affaires à 3 millions d'euros d'ici trois ans, contre 1,7 million aujourd'hui.



Des terres rares en Béarn

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES • La construction de l'usine Caremag, dédiée au recyclage d'aimants et à l'extraction de terres rares pures, va débuter dès la fin de l'été sur le bassin de Lacq. Carester, qui porte ce projet, a en effet obtenu les permis de construire et d'exploiter définitifs. L'occasion de faire le point avec Frédéric Carencotte, son président.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

En janvier 2022, l'entreprise lyonnaise Carester choisissait le bassin de Lacq pour y implanter son projet Caremag, destiné à devenir une unité industrielle « de référence pour le recyclage des terres rares ». Deux ans plus tard, les avancées sont significatives avec une accélération remarquée ces derniers mois. « Nous avons franchi une étape décisive en septembre, avec l'obtention du permis d'exploiter, définitif depuis la fin du délai de recours le 5 février dernier », se réjouit ainsi Frédéric Carencotte, fondateur et président de Carester. Prochain palier, désormais : clore la levée de fonds en cours, à hauteur de 100 millions, qui viendra abonder les 38 millions de subventions publiques accordées à ce projet dont le montant global atteint les 200 millions d'euros.

92 EMBAUCHES PRÉVUES

Carester pourra ensuite lancer la construction de Caremag dès la fin de l'été, mais aussi se concentrer

sur les 92 embauches prévues avant la mise en production en 2026, qui verra se concrétiser ce projet « unique au monde ». La PME a en effet mis au point un procédé exclusif qui permet de recycler les aimants contenant des terres rares (que l'on retrouve notamment dans les batteries des voitures électriques) et de les purifier jusqu'à obtenir des oxydes de terres rares purs qui seront ensuite utilisés par des entreprises partenaires pour fabriquer de nouveaux aimants. Un cercle vertueux

“ L'impact CO₂ de Caremag sera inférieur de 60 % à toutes les unités concurrentes, aujourd'hui uniquement situées en Asie ”

au cœur de la transition écologique, que l'on retrouve aussi au sein même du fonctionnement de cette future usine que Frédéric Carencotte veut « exemplaire ».

UNE FAIBLE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

« Nous avons beaucoup travaillé sur l'ingénierie de notre projet, pour notamment abaisser l'empreinte écologique au maximum. Aujourd'hui, nous sommes fiers de dire que nos procédés industriels ne vont pas générer d'effluents liquides », se félicite-t-il. « L'impact CO₂ de Caremag sera inférieur de 60 % à toutes les unités concurrentes, aujourd'hui uniquement situées en Asie. Et 82 % des émissions de CO₂ directes seront récupérées et recyclées. » Carester affiche clairement sa volonté de construire une usine la plus décarbonée possible, en accord avec les ambitions des industriels de ce territoire béarnais par ailleurs adopté en toute conscience par Frédéric Carencotte.

LA FUTURE MAGNET VALLEY

« Nous avons trois critères : premièrement, nous souhaitons nous installer sur une plateforme Sévés, avec du terrain. Ensuite, nous voulions obtenir un permis rapidement : sur un site clé en main comme Lacq,

CARESTER ET SOLVAY UNIS POUR PESER DAVANTAGE

Il y a quelques jours, Carester et le chimiste Solvay ont annoncé la signature d'un protocole d'accord pour la création d'un partenariat stratégique, qui combinera l'expertise des deux sociétés « afin de saisir les opportunités en Europe dans la chaîne de valeur des aimants permanents à base de terres rares ». Ainsi, Solvay, qui a pris depuis fin 2022 des mesures proactives pour établir un pôle de terres rares pour les aimants permanents à La Rochelle, partagera son savoir-faire industriel et sa technologie. De son côté, Carester apportera son expertise en matière de recyclage des équipements en fin de vie, de sa connaissance du marché en amont et de ses activités connexes.

les autorisations sont plus rapides. Enfin, nous visions une zone à finalité régionale qui permette d'optimiser le taux de subventions », précise-t-il ainsi. Autant de conditions remplies par le bassin industriel ayant pesé dans la balance, sans oublier « l'accueil et la motivation » des parties prenantes sur place, réceptives au potentiel de ce projet. À ce sujet, Frédéric Carencotte ne s'interdit pas de voir plus loin : à terme, le bassin de Lacq pourrait accueillir une chaîne complète de production, depuis l'extraction des terres rares jusqu'aux procédés de métallisation et la fabrication d'aimants. Un « écosystème » que d'aucuns nomment déjà « la Magnet Valley ». ■

“ La construction débutera au deuxième semestre 2024 et la mise en production est prévue courant 2026 ”



PAROLE À L'AVOCAT

LA TRIBUNE DU BARREAU
DE BORDEAUX

A professional portrait of Me Judith Raffy, a woman with dark, curly hair, wearing a dark blue blazer over a white collared shirt. She is looking slightly to the left of the camera with a neutral expression. The background is a dark, solid color.

ME JUDITH
RAFFY

Responsabilité médicale

Évaluer la perte de chance

CHRONIQUE DE L'INSTITUT DE DOMMAGE CORPOREL • Comment évaluer la perte de chance dans le cas d'une erreur médicale ou d'un défaut de prise en charge d'un patient ? Analyse de jurisprudences et de cas concrets pour clarifier cette notion définie comme la disparition actuelle et certaine d'une éventualité favorable.

Par M^e Judith RAFFY, avocate à la Cour, spécialiste en droit du dommage corporel

D'origine jurisprudentielle, la notion de perte de chance a d'abord été introduite par le juge judiciaire (arrêt de la chambre des requêtes du 17 juillet 1889), puis par le juge administratif^[1]. Elle se définit comme la « disparition actuelle et certaine d'une éventualité favorable »^[2].

La notion de perte de chance a vocation à s'appliquer lorsque l'accident médical (faute ou non) fait perdre au patient la chance de bénéficier de soins adéquats et aboutit à un préjudice corporel (y compris au décès).

Il s'agit d'une perte de chance pour la victime de voir son état de santé s'améliorer ou ne pas s'aggraver, du

fait d'un retard dans sa prise en charge, d'un défaut de diagnostic, de la survenue d'une infection nosocomiale ou d'un aléa thérapeutique.

Le préjudice indemnisé n'est pas l'état de santé dégradé dans son ensemble, mais la perte de chance de guérison ou de survie. L'indemnisation de cette perte de chance correspond à une fraction des différents chefs de préjudices subis.

Nous illustrerons ici, par une jurisprudence récente de la Cour de cassation, et par deux dossiers du cabinet, cette notion complexe mais passionnante.

[1] CE, 24 avril 1964, Hôpital-Hospice de Voiron.

[2] Crim., 18 mars 1975.



UNE ERREUR MÉDICALE SANS PERTE DE CHANCE

La perte de chance peut tout d'abord s'appliquer aux accidents médicaux fautifs, lorsque l'erreur médicale a fait perdre une chance au patient de guérir, de survivre, de moins souffrir ou de souffrir moins longtemps. Cette perte de chance doit pouvoir être rattachée par un lien direct et certain à un manquement fautif. Dans un arrêt du 29 mars 2023^[3], la Cour de cassation a rappelé qu'une perte de chance présente un caractère direct et certain chaque fois qu'est constatée la disparition d'une éventualité favorable.

En l'espèce, une patiente a réalisé en 2010 une mammographie ne révélant pas de lésion. Un an plus tard, la patiente découvre par autopalpation un nodule au sein droit : un bilan est réalisé et met en évidence l'existence d'une tumeur cancéreuse. La patiente bénéficie d'une chimiothérapie puis d'une mastectomie.

C'est dans ce contexte qu'elle met en cause la responsabilité du radiologue qui a réalisé la première mammographie de 2010. Une expertise est diligentée par la CCI (Commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux) et conclut à une erreur de diagnostic du radiologue qui avait mal interprété les clichés.

Les Juges considèrent cependant qu'il n'existe pas de lien de causalité certain entre cette erreur de diagnostic et la mastectomie : même si le radiologue avait correctement interprété les clichés de 2010, les traitements (dont la mastectomie) auraient été identiques. Le retard de diagnostic n'a donc pas impliqué de traitement supplémentaire : le retard dans la prise en charge de Mme X ne lui a fait perdre aucune chance d'éviter une mastectomie.

L'arrêt d'appel est confirmé par la Cour de cassation qui considère que la faute n'a eu aucune conséquence sur l'état de santé de la patiente : il ressortait en effet du rapport d'expertise que dès 2010, Mme X était porteuse d'une tumeur multifocale pour laquelle une mastectomie aurait été indispensable, et ce dès cette date.

Ce cas d'espèce illustre bien la nécessité d'un lien causal entre le préjudice subi et l'erreur médicale.

A *contrario* de cet arrêt de la Cour de cassation, nous présenterons deux dossiers du cabinet dans lesquels une perte de chance a été retenue.

UN DÉFAUT DE PRISE EN CHARGE À L'ORIGINE D'UNE PERTE DE CHANCE

Concernant le défaut de prise en charge, il est important d'avoir à l'esprit, pour distinguer l'indemnisation intégrale et la perte de chance, que cette dernière indemnise une incertitude. C'est-à-dire qu'il n'est pas certain que si la faute n'avait pas été commise, la guérison (ou l'amélioration de l'état de santé) aurait pu advenir.

En revanche, il est certain que si le patient avait été bien pris en charge, il avait une chance de guérison (ou d'amélioration de son état de santé) et que le défaut de prise en charge l'a privé de cette chance. Mais la

frontière est parfois difficile à établir entre droit à indemnisation intégrale et perte de chance.

Prenons l'exemple d'un accouchement dystocique au cours duquel la patiente, malgré les importants troubles du rythme cardiaque auquel fait face le fœtus, n'est pas prise en charge en urgence et ne bénéficie pas de la césarienne que nécessitait la détresse respiratoire de l'enfant. L'enfant naît, après de longs efforts expulsifs, en état de mort apparente et restera atteint de troubles moteurs cérébraux gravissimes.

Les Experts médicaux ont établi que si une césarienne avait été réalisée en urgence comme le commandaient les bonnes pratiques obstétricales, l'enfant n'aurait pas souffert d'une hypoxie aussi prolongée et n'aurait pas subi les dommages cérébraux irréversibles présentés. La causalité scientifique paraissait certaine dans cette affaire... et il n'y avait donc pas lieu, *a priori*, d'appliquer une perte de chance.

Bien entendu les défenseurs ne l'ont pas entendu comme cela et la Cour administrative d'appel a fait application d'un taux de chance de 50 %, jugeant qu'il n'était pas établi avec certitude qu'en l'absence de défaut de prise en charge, l'enfant n'aurait pas subi une hypoxie et l'infirmité motrice cérébrale qui en découlait^[4].

L'affaire a été portée devant le Conseil d'État, notamment pour dénoncer la contradiction entre les conclusions du rapport d'expertise et l'appréciation de la Cour d'appel. Le pourvoi n'a malheureusement pas été admis sur ce point^[5].

“ La frontière est parfois difficile à établir entre droit à indemnisation intégrale et perte de chance ”

UNE ERREUR DE DIAGNOSTIC À L'ORIGINE D'UNE PERTE DE CHANCE

Monsieur X souffre de douleurs sciatiques invalidantes. Il bénéficie d'une prise en charge hospitalière et subit plusieurs examens, notamment un scanner, qui objectivent l'existence d'une hernie discale au niveau lombaire. Pendant plusieurs mois, ses douleurs s'intensifient et ses troubles s'aggravent : il présente notamment une dysurie (mictions douloureuses).

Malgré cet état de santé qui se dégrade, aucune prise en charge en urgence n'est mise en œuvre et aucun diagnostic clair n'est posé. Une IRM est finalement réalisée et permet de diagnostiquer un syndrome de la queue-de-cheval avec volumineuse hernie discale occupant la totalité du canal rachidien en L3-L4. Monsieur X subit une intervention en urgence mais présente

une paraparésie flasque avec d'importants troubles vésicosphinctériens.

La Commission d'indemnisation des accidents médicaux est saisie et l'Expert conclut à une sous-évaluation de la gravité des symptômes par l'équipe médicale alors même que le scanner du rachis lombaire montrait une importante hernie discale. L'état clinique du patient et les résultats de ce scanner auraient dû déclencher une procédure de prise en charge médicale en urgence avec réalisation immédiate d'une IRM.

“ La perte de chance doit pouvoir être rattachée par un lien direct et certain à un manquement fautif ”

D'un point de vue juridique, nous étions donc face à un retard de diagnostic, concernant un patient dont l'état de santé était déjà dégradé (comme toujours lorsqu'une prise en charge médicale intervient) et qui, sans aucune prise en charge

médicale, se serait encore dégradé. Autrement dit : si Monsieur X n'avait pas consulté (ce qui est quand même très peu probable), il aurait vraisemblablement subi *in fine* une paraparésie.

Mais si Monsieur X avait été pris en charge correctement et plus rapidement, avec des examens adaptés (IRM), il aurait très probablement pu éviter cet état de paraparésie et conserver l'usage de ses jambes. Comment alors appréhender l'indemnisation de son préjudice lié à ce retard de diagnostic ?

Dans notre affaire, l'Expert a estimé que le retard de diagnostic et de prise en charge avait fait perdre à notre client une chance, évaluée à 75 %, de récupérer ses facultés neurologiques : si la prise en charge médicale avait été conforme aux données acquises de la science à l'époque des faits, Monsieur X aurait eu 75 % de chance d'éviter son dommage (sa paraparésie).

La notion de perte de chance s'applique également aux cas d'infection nosocomiale (voir notamment arrêt du Conseil d'État du 13 janvier 2023^[6]) et à l'aléa thérapeutique (arrêt du Conseil d'État du 27 avril 2023^[7]). ■

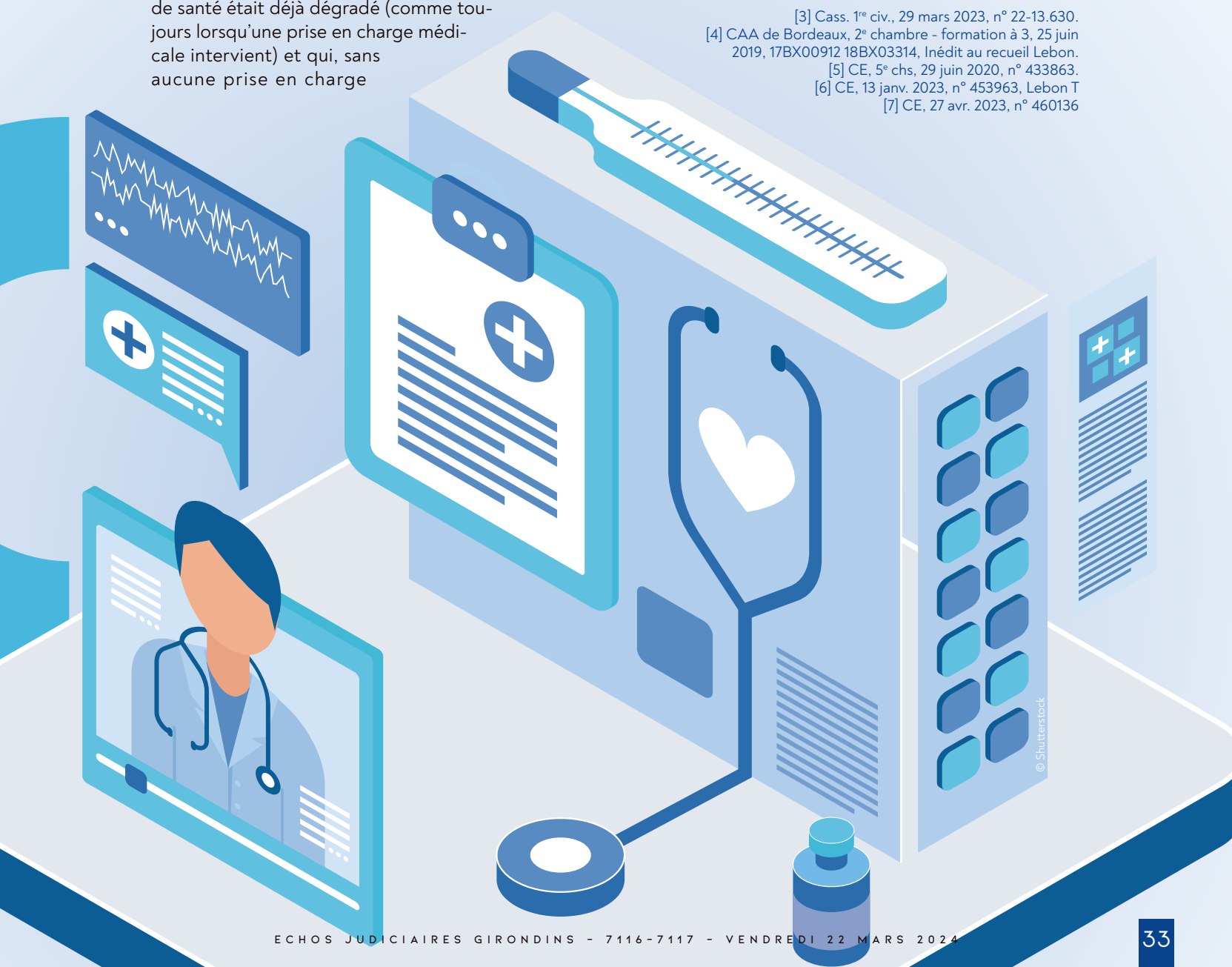
[3] Cass. 1^{re} civ., 29 mars 2023, n° 22-13.630.

[4] CAA de Bordeaux, 2^e chambre - formation à 3, 25 juin 2019, 17BX00912 18BX03314, Inédit au recueil Lebon.

[5] CE, 5^e chs, 29 juin 2020, n° 433863.

[6] CE, 13 janv. 2023, n° 453963, Lebon T

[7] CE, 27 avr. 2023, n° 460136



Des alternatives au surendettement

AGRICULTURE · Certains secteurs du monde agricole souffrent tragiquement. La plupart du temps, le surendettement est en cause. Les investissements sont-ils si considérables et imprévisibles ? Comment s'en sortir et pourquoi ne pas se reconvertir dans l'agro-écologie de demain ?

Par Pierre MANGIN

Impossible de visiter le Salon de l'Agriculture sans être ébloui, sinon intrigué par toutes ces machines, engins et inventions, certains paraissant tout droit sortis d'un album de science-fiction. Ainsi en est-il de ce concept de culture hors sol, de Futura Gaia, né à Nîmes et constitué d'un empilement de cylindres de 2 mètres de diamètre par 2,6 mètres de longueur sur trois ou quatre niveaux, soit 9 mètres de hauteur. À l'intérieur sont alignés, baignés d'un éclairage LED et arrosés au goutte-à-goutte, des plants de salades, de basilic ou d'herbes aromatiques, médicinales comme l'*Arnica montana* (testé avec succès). Sont-ils destinés à nourrir des cosmonautes sur la planète Mars ? Non. C'est un très sérieux programme de fermes en entrepôt ou hangar fermé, *a priori* couvert de panneaux solaires (mais à peine suffisants pour couvrir 30 % des besoins en énergie !). Le premier projet, bientôt finalisé à Tarascon (Paca), regroupe 400 cylindres et représente un investissement de 11 millions d'euros, incluant un terreau original, spécifique à chaque culture. Selon ses concepteurs,

l'amortissement financier de ces serres futuristes serait possible en six ans (avec 10 à 18 récoltes l'an).

Mais quel agriculteur se lancerait dans une telle aventure ? Les créateurs de ce système proposent du « clés en main », installation et gestion. Est-ce là l'agro-industrie de demain, possiblement bio ? Un éleveur ou un céréalier va sans doute préférer investir plus classiquement dans la mécanisation et le numérique. Mais qui sait, s'il venait à disposer d'une infrastructure adéquate et à trouver les financements ? Pas exclu mais pas certain, car la plupart des agriculteurs sont endettés, voire surendettés. De source ministère de l'Agriculture/Agreste, l'endettement des agriculteurs est en forte hausse ces dernières années et dépasse, en moyenne, les 200 000 euros. Avec de fortes disparités : pour 30 % d'entre eux, on est en dessous de 50 000 euros et, pour 20 %, à plus de 300 000 euros. En outre, les moins de 40 ans sont deux fois plus endettés (270 000 euros) que les plus de 60 ans. Les élevages de porc sont quatre à cinq fois plus endettés que ceux des ovins-caprins, mais amortissent plus vite.



DES IMMOBILISATIONS TRÈS COÛTEUSES

Beaucoup préfèrent investir dans des aménagements de bâtiments et des matériels classiques, mais souvent innovants : tracteur de 300 CV avec motorisation au gaz naturel (avec, pourquoi pas, sa propre installation de méthanisation). Il en coûte 1 000 euros par cheval de puissance (soit, ici, 300 000 euros). Une moissonneuse-batteuse peut atteindre voire dépasser les 400 000 euros. Chez les producteurs de lait, un robot de traite coûte 100 000 euros. Il existe aussi des risques de dérapage : acheter des solutions « hype », géolocalisées (GPS), coûteuses, qui relèvent parfois du gadget...

Sauf à raisonner subventions et optimisation fiscale, beaucoup achètent des matériels d'occasion ou en leasing. Une tendance à suivre : mutualiser les achats en copropriété, par exemple, via une Cuma (coopérative d'utilisation de matériel agricole).

Certains producteurs, comme les maraîchers, tardent à s'équiper, surtout s'ils ne ressentent pas (ou pas encore) la pression de produire « bio ». Ils l'avouent : ils continuent d'utiliser engrais peu recommandés, pesticides et herbicides (cf. le glyphosate), à défaut d'investir dans un scalpeur-désherbeur...

CHANGER DE PRATIQUES

En cas de difficultés financières, les organisations professionnelles, au vu des nombreux cas de suicides, recommandent fortement de ne pas rester isolé. Ainsi, le réseau associatif Solidarité Paysans se donne pour mission « d'accompagner les changements des pratiques agricoles », en préconisant « l'agro-écologie, véritable levier de redressement pour les exploitations fragilisées ». Il faut toujours envisager diverses solutions, renégocier les dossiers de financement en se tournant vers des aides diverses (cf. BEI / Crédit Agricole, MSA/AFSE, Aide financière simplifiée pour les exploitants, Pass'Agri Filières, etc.), mais souvent le foncier est exclu et la constitution d'une garantie est exigée...

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ? NON MONNAYABLE...

Certains éleveurs reconnaissent aussi devoir, légalement et éthiquement, investir pour le bien-être animal. Là encore, les solutions « hype » abondent : tapis

drainant, autonettoyant avec chauffage (!), « loquettes » individuelles avec marche pour l'alimentation, robots-brosses, etc. « Nous avons bien conscience qu'il faut investir là aussi », nous confie l'un d'eux. « Mais c'est sans retour sur investissement. » Comprenons : des investissements « cadeaux » qui ne rapportent rien... En revanche, pour des raisons de confort, les robots pour la traite, malgré un coût élevé, séduisent les jeunes éleveurs – y compris pour les cheptels caprins. Mais, confirmation nous a été donnée : le marché est trop de « niche » : 6 000 éleveurs de chèvres seulement en France, cela ne justifie pas (pas encore ?) qu'un industriel comme DeLaval adapte ses robots pour vaches laitières aux chèvres. Raté !

LA MANNE DU CAPTAGE DE CO₂ REVIENT-ELLE ?

Enfin, lors de cette 60^e édition du Salon de la Porte de Versailles, une statistique a fait mouche : d'ici à 2026, 50 % des petites exploitations devraient voir leur patron partir à la retraite. Les instances professionnelles se réveillent : c'est une occasion historique d'accélérer la transition écologique.

Précisément, le Salon a fait étalage, notamment sur l'espace des start-ups « Ferme digitale », d'une moisson de technologies et de prestations de décarbonation. Citons Carbon Farmers (Paris, Station F) qui propose de structurer des filières en valorisant la tonne de CO₂ ; ou MyEasy Farm (Reims), experte en cartographie de rendement et de modulation à partir de photo-réflectance ou photo-thermie, permettant d'ajuster les dosages (engrais, irrigation...) à 10 mètres près. Ajoutons l'outil de surveillance des silos (prévenant la germination des grains) développé par Javelot (Lille-Wasquehal, Felix Bonduelle et Vindicien Delcourt) ; et la start-up nantaise Weenat qui a conçu une IA pour le suivi de température, la pluviométrie, les maladies des plantes, etc. Enfin, à Rouen, SysFarm délivre des crédits CO₂, avec une valorisation globale des exploitations s'échelonnant entre 40 et 100 euros, par hectare, par an (sur la base du prix « standard » actuel de 45 euros la tonne de CO₂).

Alors, outre la production d'énergie photovoltaïque et la méthanisation, pourquoi ne pas tenter d'arrondir les fins de mois, vertueusement. ■



ENTREPRISES •

Transformer les politiques de rémunération, penser transitions de société et transitions professionnelles, veiller à la qualité de vie et des conditions de travail... Comme chaque année, l'observatoire de l'Apec a identifié les grands enjeux de l'année pour l'emploi cadre, qui obligent les entreprises à se réinventer.

Par Charlotte
DE SAINTIGNON

Emploi cadre : cinq enjeux clés



Adapter les pratiques de recrutement et de fidélisation aux évolutions du marché. Malgré une conjoncture jugée incertaine avec un contexte économique et géopolitique instable, c'est le premier enjeu pour l'emploi cadre en 2024 identifié par l'observatoire de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec)*. Après des années 2022 et 2023 records pour les recrutements de cadres, la dynamique de marché de l'emploi cadre pourrait connaître un fléchissement en 2024. Ainsi, seules 10 % des entreprises envisagent d'embaucher au moins un cadre au cours de

ces trois premiers mois de 2024, contre 14 % et 13 % à la même période en 2023 et 2022, selon le baromètre Apec du 1^{er} trimestre. Malgré cela, les difficultés de recrutement devraient persister en 2024 (près des trois quarts des entreprises anticipaient des difficultés pour recruter un cadre ce premier trimestre), obligeant ces dernières à continuer à « se réinventer en matière de pratiques de recrutement et de fidélisation, et aussi de management ». Soit à tester de nouvelles pistes pour recruter plus efficacement, mener des actions ciblées de fidélisation en fonction des profils de cadres, afin « de poser les bases d'une relation saine et durable avec les cadres recrutés,

tout au long de leur parcours professionnel, et d'éviter trop de démissions précoces » et transformer les pratiques managériales.

Autre axe d'amélioration pour les entreprises sur le marché des cadres, transformer les politiques de rémunération afin de mieux attirer et fidéliser et aussi de réduire les inégalités femmes/ hommes chez les cadres – le différentiel étant de 15 % entre les rémunérations annuelles brutes médianes. La rémunération restant un « levier clé de motivation des cadres », les entreprises peuvent notamment revoir à la hausse les salaires à l'embauche et ceux des cadres en poste ou faire évoluer les grilles et les fourchettes de salaires, selon les emplois. Même si l'inflation sera probablement moindre que durant ces deux dernières années, la question de la rémunération reste donc centrale en 2024 dans les stratégies des entreprises et ce, quelle que soit leur taille, dans un contexte tendu pour le pouvoir d'achat. Ainsi, 69 % des cadres sont inquiets pour l'évolution de leur pouvoir d'achat (+4 points, en un an). Près de la moitié d'entre eux (44 %) pensaient, en septembre dernier, qu'ils pourraient gagner au moins 5 % de plus en changeant d'entreprise pour un poste équivalent (contre 29 %, en septembre 2022).

TRANSITIONS NUMÉRIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Autre enjeu identifié par l'Apec, « penser transitions de société et transitions professionnelles ». Les transitions numérique et écologique auront un impact important sur le métier des cadres et accélèrent la transformation

“ Les entreprises se doivent de reconsidérer la place des seniors ”

des métiers. Face à l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle (IA) et des solutions d'IA générative (IAG), la montée en compétences s'impose aux cadres, souvent au-delà de leur cœur de métier. Un cadre sur deux aurait déjà expérimenté l'IAG et autant la considèrent davantage comme une opportunité pour leur métier que comme une menace. Pour développer leurs compétences et permettre de rester à jour dans celles attendues dans leur métier ou leur secteur d'activité, ils plébiscitent la formation continue, la jugeant indispensable pour gagner en expertise dans leur cœur de métier ou pour se reconverter.

Parmi les autres enjeux auxquels doivent faire face les entreprises, la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT), une « préoccupation croissante pour les cadres », juge l'Apec. Après les missions qui leur sont confiées, les

conditions de travail constituent ainsi la deuxième raison pour laquelle les cadres souhaitent rester dans leur entreprise, et ce, pour 40 % d'entre eux. Parmi elles, la pratique du télétravail est particulièrement appréciée, dans le sens où celui-ci leur permet de « gagner en flexibilité et en autonomie, mais aussi parce qu'il accroît leur bien-être en dehors du travail en leur permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle ». Au-delà du télétravail, les cadres apprécient la QVCT en fonction de quatre composantes : l'ambiance et les relations de travail, l'autonomie, la reconnaissance et la charge de travail.

La QVCT est également « un levier de fidélisation et d'attractivité des compétences cadres » pour les entreprises. Ainsi, les conditions de travail sont devenues, en 2023, le troisième critère le plus essentiel pour décider les cadres de rejoindre une entreprise (45 %), derrière la rémunération (55 %) et l'intérêt des missions (49 %). Néanmoins, les informations essentielles pour leur permettre d'appréhender la QVCT sont rarement abordées par les responsables RH ou les managers, lors des processus de recrutement, relève l'Apec. « Pour concrétiser leurs recrutements en 2024 et après, les entreprises auront tout intérêt à faire preuve de plus de transparence dans ce domaine, au cœur de leur responsabilité sociétale », commente l'Association pour l'emploi des cadres.

RECONSIDÉRER LA PLACE DES SENIORS

Dernier enjeu de taille pour le marché des cadres, dans un contexte d'allongement de la vie professionnelle, les entreprises se doivent de reconsidérer la place des seniors. Avec une nouvelle négociation interprofessionnelle qui a démarré début 2024 et qui devrait être suivie par la présentation de mesures législatives d'ici à l'été 2024, l'emploi des seniors restera au cœur des débats. Si, selon la Dares (ministère du Travail), le taux d'emploi des 55-64 ans a atteint en 2022, 57 %, soit son plus haut niveau depuis 1975, il reste encore inférieur à celui de la moyenne de l'Union européenne (62 %), notamment à cause du faible taux d'emploi des 60-64 ans (36 %), « conséquence des transitions progressives vers la retraite », commente l'Apec. L'objectif : faire passer ce taux d'emploi des 60-64 ans à 65 % à l'horizon 2030. Parmi les mesures d'amélioration jugées pertinentes, les seniors évoquent prioritairement l'aménagement du temps de travail et des horaires à partir d'un certain âge (36 %), l'allègement de charges pour les entreprises (36 % également), ou encore les dispositifs pour favoriser la transmission des savoirs par les seniors (33 %) et lutter contre les discriminations liées à l'âge (31 %). Aussi, dans une moindre mesure, améliorer l'accès à la formation pour les seniors (12 %), sachant que ces derniers ont moins accès à la formation professionnelle que les autres cadres (31 % des cadres seniors ont suivi une formation professionnelle dans les trois dernières années, vs 40 %, en moyenne). ■

* Cette étude s'appuie sur les tendances observées dans une vingtaine d'études publiées par l'Apec entre décembre 2022 et janvier 2024.

Sortir en Gironde En bref



Bordeaux VOYAGE CIRCASSIEN EN ITALIE

La compagnie Circo'Hulon pose son beau chapiteau en bois à Bordeaux le temps de 16 représentations de son spectacle poétique *Strampalati*. Cette troupe de 3 comédiens, joyeux et loufoques, nous entraîne dans un voyage burlesque en Italie, mêlant arts du cirque, danse, théâtre et chanson. Un spectacle doux dingue car il faut le savoir, *Strampalati* (c'est-à-dire fou) c'est ce que l'on devient après avoir passé trop de temps sous le soleil écrasant du sud italien !

Strampalati, Placette de Munich du 22 mars au 14 avril <https://circhulon.com>



© D.R.

© D.R.



KYLE
EASTWOOD

Bordeaux EASTWOOD DE PÈRE EN FILS

Après une dizaine d'albums, le bassiste et contrebassiste de jazz Kyle Eastwood présente un nouveau projet inédit : « Eastwood by Eastwood ». Passionné de jazz et de cinéma, il a décidé d'interpréter avec son quintet les bandes originales des films de Clint Eastwood, qui n'est autre que son père ! Lui-même a contribué aux bandes sonores de plusieurs films tels que *Mystic River*, *Million Dollar Baby* ou encore *Invictus*. Le jazz band interprétera également lors de son passage au Casino Barrière de Bordeaux des B.O. mythiques telles que *Le bon, la brute et le truand* ou encore *L'inspecteur Harry*. Une symphonie familiale à découvrir après l'album *Eastwood Symphonic* dans lequel il avait déjà revisité les grandes musiques des films de son père.

**Eastwood by Eastwood
le 31 mars au Casino Barrière**

© D.R.

Bordeaux/Cenon 33^e ITINÉRAIRE DES PHOTOGRAPHES VOYAGEURS

Le festival des photographes voyageurs revient pour sa 33^e édition du 3 au 28 avril. À cette occasion 10 artistes : Charlotte Auricombe, Benoît Camponi, Céline Clanet, Patrick Cockpit, Lise Dua, Cécile Genest, Thierry Girard, Anaïs Oudart, Sladjana Stankovic et Joël Van Audenhaege, seront exposés dans différents lieux de la métropole. Clichés en noir et blanc, comme le voyage organique de Charlotte Auricombe, en couleurs lavées par le temps comme les photos des vestiges de vacances à l'époque franquiste de Patrick Cockpit ou encore les parterres luxuriants de végétaux de Cécile Genest, la proposition est riche et variée. Le festival débutera par un week-end de rencontres entre les photographes invités et le public les 5 et 6 avril ainsi que des lectures de portfolios et la remise du prix Mentor au Centre Jean Moulin le 5. Ce festival s'organise dans le cadre du mois de la photographie de Bordeaux.

www.itiphoto.com

33^e DES ITINÉRAIRES PHOTOGRAPHES VOYAGEURS

BORDEAUX • DU 3 AU 28 AVRIL 2024
10 PHOTOGRAPHES / 6 LIEUX

WWW.ITIPHOTO.COM



Bordeaux COLLABORATION GOURMANDE

Le restaurant Ganache et l'association RoseUp s'associent autour d'une série d'événements créatifs et gourmands. Afin de soutenir l'engagement de l'association RoseUp, qui accompagne les femmes atteintes du cancer, Marie et Nicolas, les propriétaires du restaurant chocolaterie Ganache lancent une proposition inédite. Ils invitent ainsi dans un premier temps leurs clients à un pop up dédié à l'événement sur le site où l'on pourra s'inscrire (du 1^{er} au 14 avril). Dans un second temps, un tirage au sort confirmera l'inscription de 10 personnes dont le buste sera moulé en chocolat et exposé comme une œuvre d'art. Cette collection sera doublée d'un menu « Boobies », avec des plats, chocolats et cocktails spécialement réalisés par les chefs et mixologue de l'établissement. Pour inaugurer le mois de mai, Ganache et RoseUp organiseront également un dîner de gala exceptionnel le 29 avril. Les bénéfices de ces événements, menus, vente des collections de chocolats et des sculptures exposées et dîner de gala seront reversés à l'association RoseUp.

www.ganache-bordeaux.fr



CHRONIQUE · Parcourant récemment les allées du salon Wine Paris, le plus important salon professionnel du vin au monde, quelle ne fut pas ma surprise d'y découvrir de si nombreuses cuvées rouges issues du cépage cinsault. Régulièrement présent dans les assemblages de vins rouges méditerranéens comme cépage minoritaire, il reste assez méconnu des Français.

Par Gaël HERROUIN

Le cinsault Nouvel eldorado rouge languedocien ?

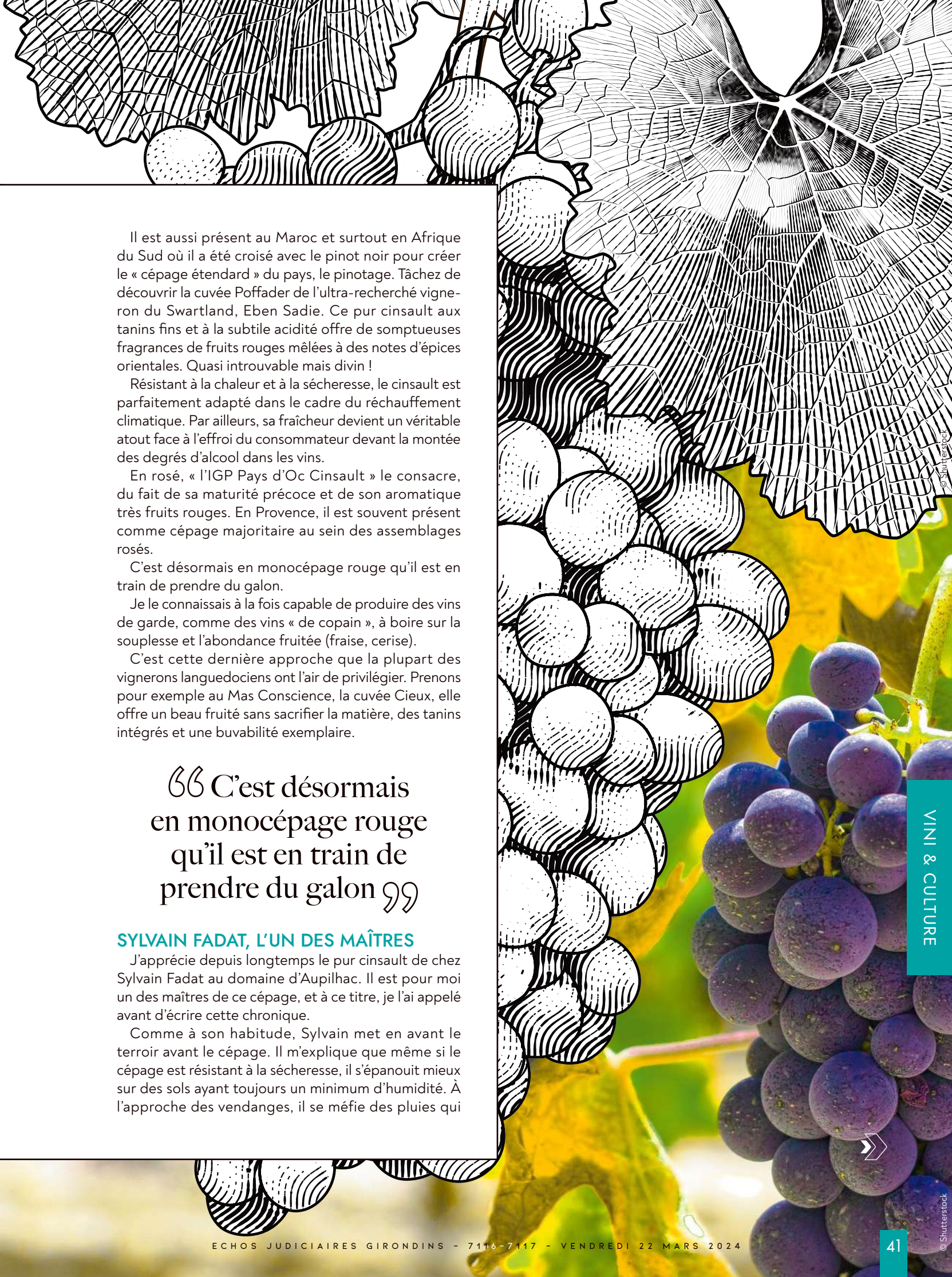
Par sa capacité à délivrer fraîcheur, fruité intense et son accès facile du fait de son degré d'alcool moindre, le cinsault est devenu depuis une vingtaine d'années un cépage majeur dans l'élaboration des rosés du Sud. Celui que les Languedociens appellent « le pinot noir du Languedoc » vit désormais, en rouge, un nouvel état de grâce.

D'origine méridionale, le cinsault est essentiellement cultivé en Languedoc-Roussillon (10 624 ha en 2018) et en Provence (7 885 ha en 2018). Il a vu ses surfaces augmenter jusque dans les années 1980 pour ensuite

régresser de plus de la moitié (Source : *Le Rouge et le Blanc*, n° 147). À cette période, la demande de vin de table chute, tandis qu'augmente celle des vins de qualité. Or le cinsault est travaillé avec et pour ses gros rendements et délivre peu de couleur. Il tombe donc en disgrâce (nous sommes alors dans la période des vins « bodybuildés ») au profit du grenache et de la syrah qui apportent plus de couleurs et de degrés.

UN DIVIN CINSAULT SUD-AFRICAIN

On retrouve ce cépage bien implanté aussi au Liban. Il apporte notamment cette fraîcheur équilibrante au plus célèbre des vins libanais, le Château Musar.



Il est aussi présent au Maroc et surtout en Afrique du Sud où il a été croisé avec le pinot noir pour créer le « cépage étendard » du pays, le pinotage. Tâchez de découvrir la cuvée Poffader de l'ultra-recherché vigneron du Swartland, Eben Sadie. Ce pur cinsault aux tanins fins et à la subtile acidité offre de somptueuses fragrances de fruits rouges mêlées à des notes d'épices orientales. Quasi introuvable mais divin !

Résistant à la chaleur et à la sécheresse, le cinsault est parfaitement adapté dans le cadre du réchauffement climatique. Par ailleurs, sa fraîcheur devient un véritable atout face à l'effroi du consommateur devant la montée des degrés d'alcool dans les vins.

En rosé, « l'IGP Pays d'Oc Cinsault » le consacre, du fait de sa maturité précoce et de son aromatique très fruits rouges. En Provence, il est souvent présent comme cépage majoritaire au sein des assemblages rosés.

C'est désormais en monocépage rouge qu'il est en train de prendre du galon.

Je le connaissais à la fois capable de produire des vins de garde, comme des vins « de copain », à boire sur la souplesse et l'abondance fruitée (fraise, cerise).

C'est cette dernière approche que la plupart des vignerons languedociens ont l'air de privilégier. Prenons pour exemple au Mas Conscience, la cuvée Cieux, elle offre un beau fruité sans sacrifier la matière, des tanins intégrés et une buvabilité exemplaire.

“ C'est désormais
en monocépage rouge
qu'il est en train de
prendre du galon ”

SYLVAIN FADAT, L'UN DES MAÎTRES

J'apprécie depuis longtemps le pur cinsault de chez Sylvain Fadat au domaine d'Aupilhac. Il est pour moi un des maîtres de ce cépage, et à ce titre, je l'ai appelé avant d'écrire cette chronique.

Comme à son habitude, Sylvain met en avant le terroir avant le cépage. Il m'explique que même si le cépage est résistant à la sécheresse, il s'épanouit mieux sur des sols ayant toujours un minimum d'humidité. À l'approche des vendanges, il se méfie des pluies qui



pourraient faire éclater sa peau fine et créer une pourriture acétique. Il trouve donc que son cinsault convient particulièrement à son superbe terroir des Cocalières (frais et argileux).

Là encore, le fruité et la gourmandise s'invitent avec allégresse. La qualité du terroir, l'implication du vigneron, le travail en biodynamie, ensemble, créent une complexité mêlant aux parfums orientaux des notes d'herbes aromatiques. C'est un superbe « canon de vin rouge » équilibré et rafraîchissant, se substituant aisément à un vin blanc, quand les températures commencent à grimper.

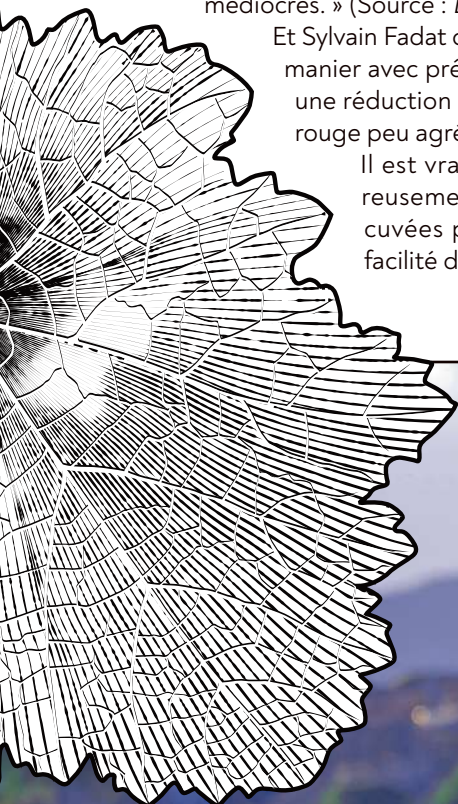
Comme le souligne Yves Falmet (domaine Terres Falmet, à Creissan) qui produit des purs cinsaults depuis vingt ans : « S'il n'est pas porté par un grand terroir et par un vigneron qui sait le cultiver, il s'emballe juste en production, et ne donne dès lors que des vins médiocres. » (Source : *Le Rouge et le Blanc*, n° 147).

Et Sylvain Fadat de confirmer : « Ce cépage est à manier avec précaution et peut parfois révéler une réduction (une odeur de « renfermé ») en rouge peu agréable au nez ».

Il est vrai qu'à Wine Paris, j'ai malheureusement aussi dégusté de nouvelles cuvées peu intéressantes, cédant à la facilité de la nouvelle mode.

« La fraîcheur du cinsault est un véritable atout face à l'effroi du consommateur devant la montée des degrés d'alcool dans les vins »

Dire que le cinsault devrait être cantonné à des vins gouleyants, contredit cependant certaines de mes expériences gustatives. Je pense au Château de Fonsalette, un côtes-du-rhône vinifié par Emmanuel Reynaud à Châteauneuf-du-Pape. L'homme qui préside aux destinées du château Rayas magnifie aussi bien le grenache que le cinsault. Dans ce vin, on retrouve un état de grâce, et s'il y a concentration, ce n'est pas tant dans la matière que dans l'expression aromatique. Le vin caresse littéralement le palais avec ses tanins soyeux. Libérées du domaine après un élevage très long, les bouteilles démontrent magistralement qu'un cinsault peut aisément franchir le cap du temps.





FEU TELLURIQUE ET FRAÎCHEUR INOÛÏE

Une autre cuvée m'a aussi bluffé et porte le cinsault à un niveau de garde inégalé. Il s'agit de la cuvée Capitelle de Centeilles au Clos du même nom, au cœur de l'appellation Minervois dans l'Hérault. Patricia Boyer-Domergue et sa fille Cécile ont fait de leur cinsault leur plus grande cuvée rouge. Dégusté à plusieurs reprises l'an passé, le Capitelle 1985 a été longuement macéré (huit semaines contre une moyenne d'une dizaine de jours habituellement), puis pigé aux pieds vingt à trente fois ! Un travail qualifié « d'obsessionnel » par le domaine. Provenant d'un substrat favorable de grès largement fissuré, il délivre « un feu » tellurique, explosant dans un jaillissement de fruits fondus et de rose fanée. Au-delà de sa chaleur voluptueuse, de ses tanins enrobés, il conservait une fraîcheur inouïe, compte tenu de son âge. Sa longueur en bouche signait définitivement un vin d'une grande élégance.

Avec le cinsault rouge, il y en a donc pour tous les goûts et toutes les saisons. Attention cependant à vous approvisionner en étant bien conseillé. ■



Par Gaël Herrouin

—
Expert gradé et assermenté
près le Tribunal
de Commerce de Paris

—
Membre de la Compagnie
des Courtiers-Jurés-Experts
en vins (Association
créée en 1322, reconnue d'utilité
publique par l'état)

—
Gérant de la société
Les Vins Dévoilés, créateur
d'événements autour de
la dégustation de vins rares.

—
Tél. 06 68 32 91 69
contact@lesvinsdevoiles.com

**COUP DE
CŒUR** de PHILIPPE

Château
Péby Faugères

L'écritin de Saint-Émilion

CHRONIQUE • Cette semaine,
notre chroniqueur Philippe Maurange
vous invite à déguster un verre
de Château Péby Faugères 2018.





© Louis Piquemil - Échos Judiciaires Gironnins

Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX



© D.R.

L'entrepreneur Sylvio Denz n'en est pas à son coup d'essai en matière de construction ! Avec son ami suisse Mario Botta, architecte au geste inspiré de l'architecture sacrée, il a déjà bâti le chai cathédrale du château Faugères ainsi que le très pertinent restaurant deux étoiles René Lalique en Alsace dont Sylvio Denz est propriétaire.

C'est au tour maintenant de son cru plus confidentiel, Château Péby Faugères. Sylvio Denz a fait le lien original entre le chai de Péby Faugères et Lalique en rehaussant l'intérieur de remarquables détails verriers. En quelque sorte, un chai mêlant noblement les valeurs artisanales françaises.

Tout a été pensé pour du sur-mesure, de la haute couture avec notamment un chai permettant des vinifications intégrales en barriques. La plus grande délicatesse est apportée aux différentes étapes de la vinification : extraction douce des tanins et de la couleur, recherche aromatique, élevage en barriques neuves de chêne français.

Ce vin en 100 % merlot issu d'un terroir argilo-calcaire d'exposition sud et sud-est dévoile une matière impressionnante dans le chaleureux millésime 2018 qui s'inscrit parmi les révélations de ce cru recherché des amateurs. Puissant, richement bouqueté, le lien des arômes au nez avec ceux que l'on découvre à la dégustation est inspiré des fruits noirs et de fines notes de moka. Dans un esprit solaire et mature, c'est un vin d'esthète qui vieillira à merveille.

Notons que les bouteilles sont très joliment décorées de la gravure « Merle et Raisins » que René Lalique avait dessinée en 1928. ■

Hors-saison

RETROUVAILLES HORS DU TEMPS

Mathieu, vedette de cinéma, part se ressourcer en thalassothérapie à Quiberon. Une crise d'angoisse l'a poussé à renoncer à une pièce de théâtre une semaine avant la première. Alice, qui habite dans les environs, apprend sa présence par hasard et lui rend visite. Des sentiments que tous deux croyaient éteints

referont surface à l'occasion de ces retrouvailles inattendues dans un cadre en dehors du temps qui leur permettra peut-être d'oser enfin tout se dire. Ces personnages ont comme point commun, outre une affection qu'ils peinent à assumer, de se sentir aussi éteints que ces décors dans lesquels ils évoluent alors que la saison touristique est loin de battre son plein.

« **Le sentiment qui appartient à tous mes personnages principaux dont *La loi du marché*, *Un Autre monde* ou *Une vie*, c'est de la désillusion. Ils ont cru en quelque chose, avaient une certaine idée du monde et de l'Homme et leur regard a été changé après la trahison et l'abandon, qui vient de l'entreprise ou de la famille. Cela représente pas mal d'années à faire intimement le même parcours que mes personnages et à prendre symboliquement les mêmes coups qu'eux. J'ai eu besoin de questionner ce moment où j'étais épuisé par la colère sur laquelle s'étaient construits ces films. L'expérience très singulière d'isolement du Covid que nous avons tous partagée fut très déstabilisante et a fait ressentir à tous l'incroyable précarité de l'existence. Sans forcément nous en rendre compte, nous avons tous été traversés par des questions très existentielles qui ont parfois considérablement remis en question nos certitudes. Mes personnages sont le reflet**



© D.R.

de ce moment de vertige et l'hôtel trop calme, ces rues presque vides deviennent des lieux privilégiés pour qu'ils vivent ce moment de remembrement intérieur. »

La mélancolie sied à Guillaume Canet qui n'est jamais aussi juste que lorsqu'il est dans un registre dépressif, comme dans *La prochaine fois je viserai le cœur* et *Rock'n Roll*, deux de ses prestations les plus marquantes. Il joue un comédien en quête d'un nouveau sens à sa vie.

« J'envisage la fiction comme un documentaire sur mes comédiens. Je fais avec ce qu'ils sont mais chaque acteur doit aussi être comme une part de moi-même. Ce qui résonne en moi chez Guillaume, c'est son infinie mélancolie. Je l'ai toujours senti comme un homme profondément triste avec beaucoup de talent pour le dissimuler. Il est bien plus complexe que ce qu'il semble être, avec une capacité énorme de dérision sur lui-même, essentielle pour accepter de se balader en peignoir entre des bains à remous et des enveloppements d'algues. Il n'a pas peur de se laisser emmener dans sa zone d'inconfort. »

L'écueil de la star boudeuse est évité grâce aux premières scènes à la dérision

sous-jacente. Il est sollicité pour des selfies jusque dans un moment peu opportun et son épouse l'incite à accepter des films sans intérêt, comme un polar pour se refaire une santé financière ou un drame social pour remporter un prix ! Un personnage à qui Marie Drucker (déjà présente dans *En guerre* du même auteur) apporte un pragmatisme comique.

« Il y avait nécessité de faire sourire parce qu'il y aurait eu de l'indécence dans le monde qui est le nôtre à mettre en scène sans reculer les tourments de personnages épargnés par les douleurs sociales. C'était la distance désirée avec Marie Drucker avec qui j'ai écrit. Le personnage joué par Guillaume fait parfois rire mais il n'est pas drôle : nous nous amusons du décalage entre son état et le lieu aseptisé dans lequel il séjourne, en

En salle depuis le 20 mars

Un film de Stéphane Brizé

Avec Guillaume Canet, Alba Rohrwacher, Sharif Andoura

Comédie

plus de l'obligation qu'il a, par son statut d'acteur connu, de paraître heureux. J'ai lutté contre l'idée d'en faire un acteur, car on peut légitimement considérer notre petit monde comme privilégié, surtout à son niveau de notoriété mais il porte des inquiétudes universelles. Par contre, la certitude que les autres ont de son bonheur au regard de sa réussite apporte une ironie sur son malaise. »

Le ton se fait plus sentimental et touchant avec l'arrivée de l'ex charmante campée par Alba Rohrwacher aux émotions à fleur de peau. Elle l'incarne avec une douceur qui tranche avec sa « rivale » mais peine à cacher un même spleen que celui avec qui elle a vécu une passion interrompue soudainement. Entre eux, aucune amertume mais un regret profond sur l'échec de cette relation et sur la vie qu'ils mènent depuis.

« Quand j'ai rencontré Alba, j'ai eu la lumière et le mystère en face de moi. Ce qui m'intéresse le plus chez un comédien, c'est d'être en perpétuel questionnement lorsque je le regarde et le filme. Elle a cette capacité inouïe à révéler en creux la force de son personnage et il y avait sa complémentarité avec Guillaume. Je crois absolument qu'ils ont pu s'aimer, que leur histoire d'amour n'a pas pu exister il y a quinze ans mais que ce nouveau moment peut profondément les déstabiliser. »

De douces mélodies inédites composées par Vincent Delerm illustrent joliment cet attachant mélodrame romantique avec deux acteurs en osmose parfaite. ■





Karaoké

Laissez-les chanter

La grande cantatrice Bénédicte Autain participe à une soirée de promotion de sa prochaine tournée qui doit se dérouler dans des quartiers modestes autour du monde. L'idée est de populariser l'opéra mais elle ne parviendra pas à cacher que ce manque de prestige ne l'emballa pas, aidée par quelques verres de trop. Ses propos injurieux font le tour des médias et des réseaux sociaux. Renvoyée de l'événement et expulsée de sa chambre d'hôtel avec nul endroit où dormir, elle trouve refuge en banlieue chez la femme de ménage du palace. Fatou Dialo va l'entraîner dans un championnat de karaoké, activité dont elle est friande même si elle chante vraiment faux... Seule la passion du chant – dans des genres très différents – réunit ces deux femmes dissemblables, autant par leur statut social que par leurs qualités vocales ou leur caractère. La première est snob et ne jure que par Mozart quand la seconde est chaleureuse, bavarde et aime s'époumoner à sa manière sur des tubes de Balavoine ou Abba.

Michèle Laroque et Claudia Tagbo forment un duo pas crédible dans sa réunion, ce qui n'empêche pas cette comédie d'être très amusante. Gros bémol : on ne croit pas aux scènes de karaoké filmées platement.

Averroès et Rosa Parks

En compagnie d'êtres fragiles

François, Olivier, Eva, Romain et Myiam sont quelques-uns des résidents de deux unités de soin psychiatrique de l'hôpital Esquirol à Paris. Entre entretiens en tête à tête avec des médecins et réunions collectives entre soignants et soignés, ils apprennent à libérer leur parole, aidés par un personnel de santé à l'écoute... Des vies fragiles se dévoilent en pointillé, sous le regard d'un documentariste à l'empathie évidente. Un an après *Sur l'Adamant* sur une péniche transformée en centre d'accueil, Nicolas Philibert poursuit son exploration du monde de la psychiatrie sur un registre plus dramatique, à travers des consultations individuelles entre malades et médecins qui révèlent parfois des traumatismes lourds. L'état des patients est montré avec plus de crudité que dans ce qui n'était que le premier volet d'un triptyque composé de films complémentaires mais indépendants. La durée de 2 h 30 permet aux témoignages de se déployer en épousant le rythme de ceux qui s'expriment avec plus ou moins de clarté et d'aisance, tous essayant de se faire comprendre du mieux possible. Une plongée chaleureuse et douloureuse dans un milieu au manque de moyens choquant.



Cinéma En bref

LE PRINTEMPS DU CINÉMA BOURGEONNE DU 24 AU 26 MARS

Tarif unique de 5 euros pour découvrir à moindre coût tous les films actuellement en salle. Trois nouveautés à signaler en bonus des sorties évoquées ci-contre. Dans son documentaire choc *Une famille*, Christine Angot confronte des proches à l'inceste dont elle a été victime et qui ne cesse de la hanter. Elle exige d'avoir la parole, bataille sans répit pour que ses interlocuteurs trouvent les mots et les pensées justes. Les échanges sont durs mais lui permettent de creuser son cas personnel et, au-delà, l'évolution très lente de la société sur ces violences longtemps tues ou méprisées. Cette femme meurtrie ne cherche pas à être aimable et fait ressentir avec douleur qu'elle n'a pas à l'être. Jeanne Balibar est sublime dans *Laissez-moi en mère* d'un fils lourdement handicapé. Elle s'échappe de son lourd quotidien en rencontrant des hommes de passage dans un hôtel de luxe en haute montagne, routine malmenée lorsqu'un d'entre eux prolonge son séjour pour elle. Un drame émouvant dans des décors naturels envoûtants. Frissons garantis avec le film d'horreur radical *Immaculée*. Une jeune américaine (Sydney Sweeney, magistrale) prononce ses vœux dans un couvent qui cache de sinistres secrets. Drôle ce qu'il faut mais surtout effrayant et gore, avec un final sans concession qui choquera les âmes sensibles. Le Professeur de *La Casa de papel* inquiète en prêtre adepte d'expériences pas très... catholiques.

PLUS ON EST DE FOUS, PLUS ON S'AIME

Karin Viard, Louis-Do de Lencquesaing et Géraldine Pailhas seront impliqués dans un triangle sentimental dans *L'Accident* de Marina de Van. Au retour d'un voyage professionnel à l'étranger, Bettina découvre par hasard que son mari la trompe ouvertement. Face à elle, il ne nie rien et assume : sa maîtresse et sa femme, cette vie lui plaît, pourquoi choisir ? Éprise de vérité, elle ne peut accepter cette confusion et cherche à comprendre comment on peut aimer deux personnes.

ARTUS vient de passer derrière la caméra pour la comédie *Un p'tit truc en plus* où il se dirigera aux côtés de **CLOVIS CORNILLAC** et **ALICE BELAÏDI**.

Pour échapper à la police, un homme et son père en cavale trouvent refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes handicapés, en se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé.

AARON ECKHART (*La Chute de la Maison Blanche*) et **BEN KINGSLEY** (*Gandhi*) feront partie des passagers d'un avion long-courrier contraint d'amerrir en urgence dans des eaux infestées de requins dans *Deep Water* de Renny Harlin.

VICKY KRIEPS et **CATE BLANCHETT** seront réunies sous la direction de Jim Jarmusch dans *Father Mother Sister Brother*, tourné entre le New Jersey, aux États-Unis et Dublin, en Irlande. Aucune précision sur le synopsis du premier long-métrage du cinéaste depuis son film de zombies *The Dead don't die*, qui avait fait l'ouverture du Festival de Cannes en 2019.

UNIES POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

Camille Chamoux, Emmanuelle Devos et sa partenaire d'*Un silence*, Louise Chevillotte, se retrouveront *Au bord du monde* dans un film réalisé par Frédéric Andrei qui, en 1981, jouait le jeune facteur de *Diva* de Jean-Jacques Beineix et a depuis réalisé de nombreux reportages pour *Faut pas rêver* ou *Envoyé spécial*. Trois amies, Lola, Eugénie et Anaïs, se trouvent confrontées à l'incertitude de leur avenir professionnel et privé. Trois générations de femmes qui s'épaulent et partagent le bon et le mauvais en essayant de garder espoir et bonne humeur, jusqu'au jour où un homme étrange apparaît dans la vie de Lola...

UN ÉCRIVAIN DERRIÈRE LA CAMÉRA

Dans le thriller *Ice Fall* de Stefan Ruzowitzky (*Les Faussaires*), Cara Jade Myers, la sœur farouche de Lily Gladstone dans *Killers of the Flower Moon*, sera une garde forestière qui arrête un braconnier notoire joué par Joel Kinnaman (*The Suicide Squad*) et découvre qu'il connaît l'emplacement d'un avion transportant des millions de dollars. Ils devront faire fi de leurs divergences lorsque des gangsters et des flics ripoux tenteront eux aussi de récupérer le butin avant le dégel du lac dans lequel l'avion s'est écrasé. ■

BORDEAUX VENTES DU 11 AVRIL 2024, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
23/104	EJG 8-03-2024	Maître Thierry FIRINO MARTELL	APPARTEMENT T3 AVEC JARDIN ET PARKINGS LOUÉS	TALENCE	8 rue Paul-Louis-Courier, Résidence Parc du Petit Prince	105 000 €

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 14 MARS 2022, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
	M ^e Dominique LAPLAGNE	IMMEUBLE	MONGAUZY	4 lieudit Les 100 Jours Ouest	310 000 €	Défaut d'enchères

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : annoncelegale.echos-judiciaires.com

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Gironde. Le site echos-judiciaires.com est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de la Gironde.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudégué CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



**POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE
NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM



ABR & ASSOCIES
(REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)
SELARL d'Avocats
4 Quai Hubert Prom - 33300 BORDEAUX
TEL : 05.35.54.98.12
andre@redlink.fr

VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
au Palais de Justice - 30 rue des Frères Bonie

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

16 rue de Brannes 33170 Gradignan

MISE A PRIX : 90.000,00 €

ADJUDICATION LE 16 MAI 2024 À 15 HEURES

A LA REQUETE DE : La Société EUROTITRISATION, Société Anonyme, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n° B 352 458 368, ayant son siège social 12 rue James WATT - 93200 SAINT DENIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, Es qualité de représentant du fonds commun de titrisation CREDINVEST, compartiment CREDINVEST 2, en vertu d'un contrat de cession de créances du 28 décembre 2018, représentée aux présentes par la société EOS FRANCE, société anonyme au capital de 18.300.000 € immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 488 825 217, dont le siège social est situé 74, rue de la Fédération 75015 PARIS, représentée par ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, venant aux droits de la BANQUE DE POLYNESIE, venant aux droits de la WESTPAC BANKING CORPORATION suivant traité d'apport de sa branche d'activité bancaire exploitée en POLYNESIE FRANCAISE, en date à SYDNEY et PARIS du 17 Février 1999, déposé au rang des minutes de la SCP «Office Notarial CORMIER et CALMET», Notaires associés à PAPEETE, le 16 Avril 1999 sous le N° 393, enregistré à PAPEETE le 20 Avril 1999 F° 122 Bord.3702/1, Société anonyme au capital de 1.380.000.000 de francs CFP, inscrite au registre du commerce de PAPEETE sous le N° 462 B, ayant son siège social 355 Boulevard Pomare à PAPEETE, TAHITI, POLYNESIE FRANCAISE, ayant pour avocat l'Avocat ci-dessus désigné.

DESIGNATION : Une maison à usage d'habitation, dans un ensemble immobilier à usage de lotissement, sis à Gradignan (33), 16 rue de Brannes, cadastré CS n°16 pour une contenance de 40a39ca, CS n°20 pour une contenance de 45a08ca, CS n°22 pour une contenance de 77a49ca, CS n°26 pour une contenance de 42a24ca, CS n°31 pour une contenance de 63ca, constituant le lot n°14 et les 26/1.000^{èmes} des parties communes

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution - ventes - du Tribunal judiciaire de BORDEAUX RG N°21/00047. Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lequel comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable.

VISITES SUR PLACE :

- 18/04/2024 de 9h00 à 11h00
- 25/04/2024 de 9h00 à 11h00

L24EJ14950

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



COMMUNE DE LACANAU

BIEN VACANT ET SANS MAÎTRE

Par arrêté n°AR2024/0259 en date du 15 mars 2024, le Maire de la commune de Lacanau a constaté que l'immeuble cadastré section DI n°70 situé avenue du Lac - 33680 LACANAU, d'une superficie de 32 m², n'a pas de propriétaire connu et que les contributions foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans.

Par conséquent, la procédure d'appréhension dudit bien par la commune, prévue à l'article L1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques, est mise en œuvre.

Si le propriétaire ne se fait pas connaître dans un délai de six mois à compter de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues, l'immeuble sera présumé sans maître au titre de l'article 713 du code civil.

Le Maire, Laurent PEYRONDET

Le 18 mars 2024

L24EJ14943



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

INSTALLATIONS CLASSÉES

DEUXIÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 27 février 2024, une enquête publique a été prescrite, relative à la demande d'autorisation environnementale, déposée par la Société CARRIERES DE THIVIERS, en vue d'obtenir la poursuite de l'exploitation actuelle d'une carrière de sables et graviers, sur le territoire de la commune de Flaujagues, et l'extension du périmètre d'extraction.

Pendant l'enquête, qui se déroule du 18 mars au 16 avril 2024 inclus, le dossier d'enquête, comportant notamment la demande d'autorisation environnementale, les avis réglementaires et une étude d'impact environnemental, est déposé dans la Salle du Conseil de la Mairie de Flaujagues (18 place de la Mairie), où les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- les lundi et jeudi de 8h30 à 12h00,
- les mardi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

Le Commissaire enquêteur, Mme Carola GUYOT-PHUNG, Chargée de recherches en sciences de gestion, est présent en Mairie de Flaujagues aux jours et horaires suivants :

- jeudi 28 mars 2024 de 8h30 à 12h00,
- vendredi 5 avril 2024 de 13h30 à 17h30,
- jeudi 11 avril 2024 de 8h30 à 12h00,
- mardi 16 avril 2024 de 13h30 à 17h30.

Une copie du dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde, à l'adresse : [www.gironde.gouv.fr / Accueil / Publications / Publications légales / Enquêtes publiques](http://www.gironde.gouv.fr/Accueil/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques), consultations du public, déclarations d'intention, décisions examen cas par cas.

Des informations relatives au dossier peuvent être obtenues, pendant l'enquête, auprès du pétitionnaire, et plus spécifiquement auprès de :

Mme Marine GAUDUCHEAU, Chargée Environnement et ICPE

Tél. : 05 53 55 35 35 / Courriel : marine.gauducheu@carrieres-thiviers.fr

à l'adresse suivante : CARRIERES DE THIVIERS - 940 route du Poteau des Landes - 24800 THIVIERS.

Des observations et propositions relatives au projet peuvent également être adressées, avant clôture de l'enquête, au Commissaire enquêteur :

- par correspondance, en Mairie de Flaujagues,
- par voie électronique, à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ou communiquées au Commissaire enquêteur lors de ses permanences, sont consultables en Mairie de Flaujagues.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le site des services de l'Etat en Gironde.

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment dédié à l'accueil du public devant la cité administrative : DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, en Mairie de Flaujagues, auprès du service des procédures environnementales de la DDTM et sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde : [www.gironde.gouv.fr / Accueil / Publications / Publications légales / Enquêtes publiques](http://www.gironde.gouv.fr/Accueil/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques), consultations du public, déclarations d'intention, décisions examen cas par cas.

Mme Carole ANCLA, Conseillère Juriste, est désignée en qualité de suppléant, pour intervenir en cas de remplacement du Commissaire enquêteur.

Le Préfet est compétent pour statuer sur l'autorisation sollicitée, par un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions à respecter ou par un arrêté de refus.

L24EJ11389

POUR TOUTES VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Autorisation Environnementale pour le projet de travaux d'aménagements pour la gestion de l'eau, la continuité écologique et les zones humides du canal des Etangs, ouvrages de Langouarde et du Pas du Bouc, restauration du Marais de l'Ilette sur la commune de Le Porge.

Une enquête publique est prescrite du lundi 18 mars 2024 au mardi 16 avril 2024 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet de travaux d'aménagements pour la gestion de l'eau, la continuité écologique et les zones humides du canal des Etangs, ouvrages de Langouarde et du Pas du Bouc, restauration du Marais de l'Ilette sur la commune de Le Porge.

Le responsable du projet est (SIAEBVELG) Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Lacs Girondins - 2A rue de la Poste 33121 CARCANS. Les informations relatives au projet peuvent être demandées à Monsieur Frank QUENAULT au tél : 05 57 70 10 57.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable à la Mairie de LE PORGE aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'État en Gironde www.gironde.gouv.fr rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes-publiques 2024».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'État en Gironde.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie de LE PORGE, siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Philippe CALAND Lieutenant Colonel de Gendarmerie retraité, est désigné en qualité de Commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique et de Monsieur Paul GIRONA Administrateur Général des Finances retraité désigné en qualité de Commissaire enquêteur suppléant. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations à la Mairie de LE PORGE, selon le calendrier ci-après :

- lundi 18 mars 2024 de 09h00 à 12h00
- samedi 06 avril 2024 de 09h00 à 12h00
- lundi 15 avril 2024 de 15h00 à 18h00

A la fin de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Mairie de Le Porge, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'État de la Gironde www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications légales.

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer, par un arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

L24EJ09438

FNS SIMPLIFIÉ AVIS DE MARCHÉ

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : **SIAEPA des Vallées de l'Isle et de la Dronne**

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 2533024200095

Code Postal : 33230

Ville : Saint Médars de Guzières

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur :

<https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/1005545>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Contact : Bernard Céline

email : direction@siaepavi.fr

Tél : +33 557696279

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

cf. règlement de la consultation

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

cf. règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

cf. règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : 17 Avril 2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : cf. règlement de la consultation

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : DIAGNOSTIC PERMANENT DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DE COUTRAS ET LES PEINTURES MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE SECTORISATION

CPV - Objet principal : 45232410.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le programme comprend la pose de 13 ouvrages de sectorisation afin d'individualiser 12 secteurs de collecte. Les travaux consistent en la réalisation d'équipements hydraulique et électrique, la mise en place d'appareils de métrologie.

Lieu principal d'exécution du marché : communes de COUTRAS et LES PEINTURES

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Mots descripteurs : Assainissement, Station de relevage, Equipement hydraulique.

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis : 15 Mars 2024

L24EJ14855

PREMIERE PARUTION DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES INSTALLATIONS CLASSÉES AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 18 mars 2024, une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation environnementale formulée par la société SMURFIT KAPPA CELLULOSE DU PIN en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation de fabrication de papier (actualisation du dossier d'autorisation) située sur le territoire de la commune de Biganos.

Pendant l'enquête qui se déroulera du 8 avril 2024 au 7 mai 2024 inclus, le dossier de demande d'autorisation environnementale accompagné de ses avis sera déposé à la mairie de Biganos où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Le commissaire enquêteur, Mr Maurice CAPDEVIELLE-DARRE, Inspecteur des installations classées au Ministère de la défense à la retraite, sera présent à la mairie du lieu d'enquête :

- le lundi 8 avril de 8h30 à 11h30
- le jeudi 18 avril de 14h00 à 17h00
- le mercredi 24 avril de 9h00 à 12h00
- le vendredi 3 mai de 9h00 à 12h00
- le mardi 7 mai de 14h30 à 17h30

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Préfecture de la Gironde :

<https://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications> - legales/Enquetes - publiques - consultations - du - public - declarations - d - intention - decisions - examen - cas - par - cas/Enquete - publique - Consultation - du - public - 2024/BIGANOS - Societe - SMURFIT-KAPPA-Enquete-publique-pour-l-actualisation-du-dossier-d-autorisation

Des informations complémentaires concernant le projet peuvent être sollicitées auprès du responsable de projet : Madame Laure CROUZET :

laure.crouzet@smurfitkappa.fr

Le public pourra adresser ses observations :

- par correspondance à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie de Biganos.

- par mail à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr.

Ces observations seront consultables sur le site internet de la Préfecture pendant la durée de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la Cité administrative - Accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

Mr Gérard DURAND, est désigné en qualité de suppléant, pour intervenir en cas de remplacement du Commissaire enquêteur.

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an, à la mairie de Biganos, auprès du service des procédures environnementales à la DDTM et sur le site internet de la préfecture :

<https://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications> - legales/Enquetes - publiques - consultations - du - public - declarations - d - intention - decisions - examen - cas - par - cas/Enquete - publique - Consultation - du - public - 2024/BIGANOS - Societe - SMURFIT-KAPPA-Enquete-publique-pour-l-actualisation-du-dossier-d-autorisation

Le Préfet est compétent pour statuer sur l'autorisation sollicitée, soit par un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions à respecter, ou par un arrêté de refus.

L24EJ15131

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol COMMUNE DE GRIGNOLS

Une enquête publique est prescrite sur le territoire de la commune de GRIGNOLS, du lundi 08 avril 2024 au mardi 07 mai 2024 inclus afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque dans cette commune.

Le parc photovoltaïque occupe une surface globale clôturée d'environ 26 ha, pour une puissance totale d'environ 33 Mwc.

Le responsable du projet photovoltaïque est la société PHOTOSOL DEVELOPEMENT, 40-42 rue de la Boétie 75008 PARIS. Les informations relatives au projet peuvent être demandées aux représentants du maître d'ouvrage, Monsieur Abdelaziz LAMHAMDI, Responsable Développement Régions Nord, Ile-de-France, Grand-Est, mail : abdelaziz.lamhamdi@photosol.fr, téléphone : 06 77 62 28 84, et Monsieur Benoit CALMES, mail : benoit.calmes@photosol.fr, téléphone : 06 45 12 94 39.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant le dossier de permis de construire, avec une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse du pétitionnaire ainsi que les divers avis émis sur ce projet, à la mairie de GRIGNOLS, située 56 allée Saint-Michel, 33690 GRIGNOLS, où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet. Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde à l'adresse suivante : <http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales>, rubrique «Enquêtes publiques, consultations du public, déclarations d'intention, décisions examen cas par cas», «Enquête publique, Consultation du public - 2024».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde. Les observations pourront aussi être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie concernée, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public. Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment dédié à l'accueil du public (DDTM) à la cité administrative - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouverts d'accueil du public.

Monsieur Lawrence BULGHERESI-DESCUILLES, Directeur de promotion immobilière retraité est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Monsieur Pierre PELLOUX est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant, pour intervenir en cas de remplacement du commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de GRIGNOLS pour recevoir les observations, le :

- lundi 8 avril de 13h30 à 17h30
- lundi 22 avril de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30
- mardi 30 avril de 13h30 à 17h30
- mardi 7 mai de 13h30 à 17h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, à la mairie de GRIGNOLS, à la DDTM de la Gironde et sur le site internet des services de l'État de la Gironde : <http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales>. Le Préfet de la Gironde, est compétent pour statuer sur la demande de permis de construire déposée par la société PHOTOSOL DEVELOPEMENT.

L24EJ14492

SAS BAM
Société par actions simplifiée à associé
unique au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Rue Romain Roland
33660 SAINT-SEURIN-SUR-LISLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-SEURIN-SUR-LISLE du 12 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique,

Dénomination : SAS BAM,
Siège : 9 Rue Romain Roland, 33660 SAINT-SEURIN-SUR-LISLE,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Capital : 1 000 euros,
Objet : Le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, le conseil et la vente en fertilisant, l'activité de consulting en fertilisation, apport d'affaires dans le dit domaine,

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Monsieur Mathieu BORDAS, demeurant 9 Rue Romain Roland, 33660 SAINT-SEURIN-SUR-LISLE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS
Le Président

L24EJ14103

Par ASSP en date du 07/03/2024, il a été constitué une SARL dénommée : **CRÉATION BY M&R** Siège social : 6 impasse des Pins, Neworkstation 33470 GUJAN-MESTRAS Capital : 500 € Objet social : Création, édition, exploitation de tous services en communication en ligne ainsi que leur stockage. Production, édition de tout contenu, par tout moyen et dans tout secteur artistique, informatique, audiovisuel, phonographique, publicitaire et didactique. Gérance : M RAPHAEL DAVEREDE demeurant 29 allée du Bosquet des cigales 33470 GUJAN-MESTRAS ; Mme Méline CHAMPEIL demeurant 29 rue Fernand Baudvin 33380 MIOS Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L24EJ14201

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 13 mars 2024, il a été constitué une EURL :

Dénomination : **LM Pizzas**

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 105 Cr du Mal de Lattre de Tassigny - 33210 LANGON

Objet : Fabrication et vente de pizzas de qualité à emporter. Toutes autres tâches liées à une pizzeria spécialisée dans la pizza à emporter.

Durée : 99 ans

Capital : 3000 euros

Gérant : Laura MABILE demeurant 33 rue de la Taillade - 33430 BAZAS

Immatriculation : au RCS de BORDEAUX

L24EJ14281



www.opteam-avocats.com

Aux termes d'un ASSP en date du 28/02/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : F&F

Objet social : L'acquisition et la vente à titre exceptionnel, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Siège social : 86, Avenue de Tivoli, 33110 LE BOUSCAT

Capital : 200 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
Co-gérance : M. LIPPE Edouard, demeurant 51, rue Calixte Camelle, 33130 BEGLES et M. CONSTANTOPOULOS, Charles-Arthur, demeurant 79, rue de la Tour d'Auvergne, 33200 BORDEAUX
Pour avis
La gérance

L24EJ14334



**GROUPE
CAEC**
CONSEIL-AUDIT-EXPERTISE COMPTABLE
AUX FUGUES - BOUTEREAUX - LANGON - MÉRIGNAC

www.groupecaec.fr

LES GIRL'Z
SAS au capital de 5 400€
Siège social : 5 bis Rue de l'Amitié, 33150 Cenon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Bordeaux du 11/03/2024, il a été constitué LES GIRL'Z, SAS au capital de 5 400€, dont le siège social est situé au 5 bis Rue de l'Amitié, 33150 Cenon. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Objet social : Transport public routier de marchandises, ou biens, à l'aide de véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes ; livraison de colis, location de véhicules pour le transport routier de marchandises avec ou sans conducteur. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : Céline AKOSZ-LOCTIN, demeurant au 20 Rue des Jacinthes, 33700 Mérignac. Directrice Générale: Aurélie TOUZANNE, demeurant au 5 bis Rue de l'Amitié, 33150 Cenon. La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

POUR AVIS

L24EJ14381



AVOCATS

Parc d'activités Kennedy
19 avenue Becquerel
33700 MERIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13 mars 2024, à Martignas-sur-Jalle.

Dénomination : **AWSB (Agencement Woodside Bordeaux)**.

Sigle : **AWSB**.

Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

Siège social : 5 Chemin de Monfaucon, 33127 Martignas sur Jalle.

Objet : Toutes activités de menuiserie générale, la fabrication, la pose de tous types de menuiserie, intérieur et extérieur en PVC, bois, alu.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 118.000 euros

Gérant : Monsieur Julien DOURDIN, demeurant 5 Chemin de Monfaucon, 33127 Martignas sur Jalle

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

Le gérant

L24EJ14580

CONSTITUTIONS



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCI ACE
Société civile immobilière
au capital de 900 euros
Siège social : 36 avenue Austin conte
33560 CARBON BLANC

L24EJ10173

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 19/02/2024 à CARBON BLANC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI ACE
Siège social : 36 avenue Austin conte
33560 CARBON BLANC

Objet social : L'acquisition, l'administration, l'exploitation par voie de location nue ou autrement, de tout bien immeuble bâti ou non bâti dont elle viendrait à être

propriétaire, et à titre exceptionnel l'aliénation du ou des immeubles au moyen de vente, échange ou apport en société ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 900 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Tony BAUDRON demeurant 27 rue du Professeur Daguin, 33140 VILLENAVE D'ORNON

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

ABONNEZ VOUS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 mars 2024, à MONTUSSAN.

Dénomination : **MODERNE BATEMENT AQUITAINE.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 1 rue Jean Walton, 33450 Montussan.

Objet : Travaux de maçonnerie, de plâtrerie, de carrelage et de peinture.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Madame Cilem AKGUN, demeurant 16 route de l'église, 33370 Pompi gnac

Gérant : Monsieur Mehmet APAYDIN, demeurant 16 route de l'église, 33370 Pompi gnac

La société sera immatriculée au RCS Bordeaux.

Pour avis. L24EJ14638

Suivant acte SSP du 12 mars 2024 il a été constitué une SASU dénommée **LANAP**

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 11 impasse Martindoit, 33550 LANGOIRAN

Objet : conseil, expertise dans le domaine de l'énergie, génie civil, rail, nucléaire. Prise de participation dans toute société française ou étrangère. Prestations de service en matière administrative, technique, commerciale.

Président : M. Pierre GAUDIN demeurant 26 cours Général de Gaulle - 33720 PODENSAC

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

L24EJ14640

SBM IMMO

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000 €
Siège social : 25 rue de la paix
33200 Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 15 mars 2024 il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale : SBM IMMO

- Siège Social : 25 rue de la paix 33200 Bordeaux

- Objet social : l'achat, l'administration, la gestion, la disposition de tout immeuble dont elle viendrait à être propriétaire et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

- Durée de la société : 99 ans à compter de l'immatriculation

- Capital social : 1000 €

- Gérantes : Madame Sylvie ANNIC épouse BOCHE demeurant 25 rue de la Paix 33200 BORDEAUX et Madame Sylvie MICHON demeurant 1 rue du Grand Rabbin Cohen 33000 Bordeaux

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX

Pour Avis, la Gérance L24EJ14706



BOX LOCATION Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 500 euros Siège social : 7 Route de Lacanau 33112 ST LAURENT MEDOC
AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST LAURENT MEDOC du 01/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : BOX LOCATION
Siège social : 7 Route de Lacanau, 33112 ST LAURENT MEDOC
Objet social : - Location de box, location de bennes, location de matériel ; prestations de services
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 500 euros
Gérance : Monsieur Quentin RUZZICA, demeurant 7 Route de Lacanau 33112 ST LAURENT MEDOC, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX
Pour avis, la Gérance L24EJ14728



Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **ONNYX 11**

Objet social : L'acquisition, la mise à disposition des associés de tous immeubles et biens immobiliers à usage d'habitation, la vente à titre exceptionnel desdits immeubles et biens immobiliers ; l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers à usage d'habitation ou autre, la vente à titre exceptionnel desdits immeubles et biens immobiliers ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Siège social : 3 Hameau des Graves - 33370 POMPIGNAC.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100 euros divisé en 100 parts sociales de 1 euro.

- Apports en numéraire : 100 euros

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés, entre conjoints ou partenaires pacésés, ascendants ou descendants des associés même si le conjoint, partenaire pacésé, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire par une décision adoptée par un ou plusieurs associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Gérance : Monsieur Olivier DELAS, demeurant 3 Hameau des Graves à POMPIGNAC (33370), nommé pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis. L24EJ14780

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Stéphan YAIGRE, Notaire soussigné membre de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX (Gironde), 14, rue de Grassi, identifié sous le numéro CRPCN 33026, Notaire nommé à la résidence de BORDEAUX, le 14 mars 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code civil, et par les présents statuts.

L'article 1833 du Code civil dispose que la société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.

Dénomination : **ASTIBO**

Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : BORDEAUX (33000), 18, rue Arnaud Miqueu.

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) divisé en 100 parts de 10 euros.

Les apports sont en numéraire

Toutes cessions de parts, soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant pour une durée illimitée : Zorica MILENKOVIC demeurant à BORDEAUX (33000) 18, rue Arnaud Miqueu.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

Le notaire. L24EJ14781

Aux termes d'un ASSP en date du 15/03/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **BISSOU STUDIO**

Objet social : La conception, la création, le prototypage, la fabrication, l'achat de tissus, de textiles, d'accessoires d'assemblage et toute autre matière utile et nécessaire à la confection des créations, la vente en boutique ou en ligne, en gros ou en détail, le négoce et la promotion de tous articles d'habillement (textile, cuir, etc.), accessoires de mode, maroquinerie, bijoux, chaussures. Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser sa réalisation et son développement.

Siège social : 21 cours Xavier Arnozan, 33000 BORDEAUX

Capital : 2 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Gérance : MADZIMBA Magalie, demeurant 21 Cours Xavier Arnozan, 33000 BORDEAUX

Magalie Madzimba L24EJ14823



Guillaume HARPILLARD
Avocat à la Cour
26 rue de la Paix
33000 BORDEAUX
05 35 06 69 70

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 29 février 2024, de la SAS «**OBSDIO PATRIMOINE**» capital variable : 50.000 euros, minimum : 12.000 euros siège social : 21 rue Aristide Bergès 333270 FLOIRAC. La société a pour objet l'activité de marchand de biens, ainsi que l'acquisition, la propriété, la gestion et la revente par bail ou autrement, de tous biens immobiliers et droits immobiliers, ainsi que toutes activités annexes et connexes. Elle sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Sa durée est de 99 années.

Monsieur Tony GRILLO demeurant 7 Chemin de la Tourasse 33370 POMPIGNAC, a été nommé Président pour une durée illimitée, Monsieur Jérémy NEUVEGLISE demeurant 12 rue Freyssinet 33400 TALENCE, Monsieur Emile BIREAU demeurant 3 avenue du Périgord 33370 POMPIGNAC ont été nommés Directeurs Généraux pour une durée illimitée.

L24EJ14882

Par acte SSP du 14/03/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SCI DU MANOIR

Objet social : L'acquisition, l'administration, la construction, et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Siège social :

5 Roulet 33126 Fronsac.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : MARTIN ET ALEXANDRE INVEST, SARL au capital de 2000 €, ayant son siège social 5 LD ROULLET 33126 Fronsac, 922 630 033 RCS de Libourne, Mme LAURENT Hélène, demeurant 5 Roulet 33126 Fronsac

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties entre associés ou au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. Le projet de cession est notifié à la Société et à chacun des associés, accompagné de la demande d'agrément, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. L'assemblée statue dans le mois suivant la notification à la Société du projet de cession et sa décision est notifiée aux associés par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans les 15 jours suivants la décision de l'assemblée. En cas de refus d'agrément, chaque associé peut se porter acquéreur des parts. Lorsque plusieurs associés expriment leur volonté d'acquérir, ils sont, sauf convention contraire, réputés acquéreurs à proportion du nombre de parts qu'il détenait antérieurement.

Immatriculation au RCS de Libourne L24EJ14937



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 14/03/2024, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SARL RUIVET**

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Capital : 500 €

Siège : 119 avenue de Maubuisson - 33121 CARCANS

Objet : tous types de restauration, préparation de plats cuisinés, vente sur place et à emporter, livraison à domicile, vente de boissons dont des boissons alcoolisées ...

Durée : 99 ans

Apports en numéraire : 500 €

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal à celui des parts qu'il possède

Cession de parts : les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Dans les autres cas l'agrément préalable est donné par décision collective des associés

Gérant : Christophe RUIVET domiciliée 18 avenue des Landes de Simon - 33950 Lège Cap Ferret

Immatriculation : R.C.S. de BORDEAUX.

Pour avis, le Gérant. L24EJ14948



HAMGC
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 238 095 euros
Siège social : 3 B rue Michel Zarzuela
33130 BEGLES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEGLES du 07/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : HAMGC
Siège social : 3 B rue Michel Zarzuela - 33130 BEGLES
Objet social : L'activité de société Holding

- L'exercice de tout mandat social, notamment au sein des filiales de la Société
- Toute prestation de conseils et de services aux entreprises ; notamment dans les domaines du management d'entreprise et de l'animation à caractère financier, commercial, technique et stratégique

- L'apport d'affaires,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 238 095 euros
Gérance : Monsieur Guillaume CECCHINI, demeurant 3 B rue Michel Zarzuela 33130 BEGLES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L24EJ15027

OPRJ
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 46 rue Binaud
33300 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 18 mars 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : OPRJ
Siège social : 46 rue Binaud - 33300 BORDEAUX

Objet social : La création, la fabrication, la vente et la commercialisation de verres en silicone ainsi que tous les accessoires pouvant s'y rapporter tant au niveau du verre en lui-même que des éléments pouvant permettre sa personnalisation,

ABONNEZ VOUS

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Julien GOENAGA, demeurant 46 rue Binaud 33300 BORDEAUX, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L24EJ15289

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 15 mars 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **SISKAT**

Forme : Société par actions Simplifiée Unipersonnelle

Siège Social : 17 avenue du Président Vincent Auriol 33 700 MERIGNAC

Objet : La prise de participation et d'intérêts et la gestion de ces participations dans toutes sociétés françaises et étrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de ces participations.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : 200 euros représentés par des apports en numéraire

Président : Madame BARANOWSKI Cyrielle, née le 05/01/1992 à Villeneuve d'ascq demeurant 17 avenue du Président Auriol 33 700 MERIGNAC.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

L24EJ15307

JC EXPERT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 714 rue Voltaire
33290 LE PIAN MEDOC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE PIAN MEDOC du 19/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : JC EXPERT

Siège social : 714 rue Voltaire 33290 LE PIAN MEDOC

Objet social : ingénierie, études techniques et conseils en matière de construction, activité d'expertise judiciaire ou amiable dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, d'une manière plus générale dans le secteur immobilier, l'organisation de missions de conseils dans tous les domaines du secteur du bâtiment et des travaux publics, l'organisation de missions d'arbitrage, de conciliation dans les domaines précités.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 500 euros

Gérance : Monsieur Julien CAMPO demeurant 714 rue Voltaire 33290 LE PIAN MEDOC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L24EJ15477

MODIFICATIONS

26 Rue Beck
33800 BORDEAUX

SCI CORSCA CONCA
SCI

au capital de 400 euros
38 Route de Donissan 33480 LISTRAC
MEDOC
RCS BORDEAUX 528 002 066

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'un PV du 27/11/2023, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à compter du 27/11/2023 aux activités d'acquisition d'immeuble et de vente de l'immeuble situé à TOZZARELLA - 20135 CONCA.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence comme suit : «La société a pour objet la propriété, la gestion, l'acquisition, la vente d'un immeuble situé à TOZZARELLA - 20135 CONCA et plus généralement, l'exploitation par bail, location ou tout autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social».

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis

L23EJ54558

SV Conseil, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 euros, Siège social : 29, Rue de Pessac 33000 BORDEAUX, 838 150 100 RCS BORDEAUX. D'une décision de l'associé unique du 29 novembre 2023, il résulte que le siège social a été transféré au 9 rue de Condé - Bureau 3 33000 BORDEAUX à compter du 29 novembre 2023. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de BORDEAUX

L24EJ09769

AXSI
SARL au capital de 201 720 €
Siège social 33 Allée Giuseppe Verdi
33470 GUJAN MESTRAS
481 616 613 RCS Bordeaux

Par délibération en date du 04/01/2024 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé la transformation de la société en S.A.S. sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraîne les modifications suivantes. Président : M. DENEZ Michel demeurant 33 Allée Giuseppe Verdi 33470 GUJAN MESTRAS. Directeur Général : Mme DENEZ Patricia demeurant 33 Allée Giuseppe Verdi 33470 GUJAN MESTRAS.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

L24EJ13509

SERVICES FORESTIERS GASCON
SASU
au capital de 1 000 euros
Siège social : 31 rue de la Haute Lande,
33770 SALLES
904 144 748 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV en date du 12/03/2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L24EJ13924

LES TERRIERS

SCI au capital de 100 €
Siège social : 23 rue Georges Lesieur
33300 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 951 030 782

L'assemblée générale extraordinaire du 21/11/2023 a décidé à compter du 21/11/2023 d'augmenter le capital social de 600 000 € par apport de bien immobilier en le portant de 100 € à 600 100 €.

Article articles 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS BORDEAUX.

le notaire

L24EJ14090

JORDAN PEREIRA

EURL au capital de 2 000 €
Siège social : 15 RUE DU COURDOUNEY,
15 RUE DU COURDOUNEY
33140 CADAUJAC
RCS BORDEAUX 980 181 804

L'assemblée générale extraordinaire du 12/03/2024 a décidé le transfert du siège social à compter du 13/03/2024 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 15 RUE DU COURDOUNEY, 15 RUE DU COURDOUNEY, 33140 CADAUJAC.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 299 ROUTE DE MAREUIL, 33210 PUJOLS SUR CIRON.

L'inscription modificative sera portée au RCS BORDEAUX tenue par le greffe du tribunal.

JORDAN PEREIRA

L24EJ14143

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

CF
Compagnie
Fiduciaire

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

LE JEHENNE
Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social : 119, cours de la République
33470 GUJAN MESTRAS
885 268 359 RCS Bordeaux

AVIS DE MODIFICATION

L24EJ14488

Suivant ASSP du 30/05/2023, la société OCTO PROMOTION (anciennement dénommée SASU CAROLINE RIC-CI), associée en nom, a cédé à la SARL SODDEFIM la part sociale détenue dans la Société LE JEHENNE. L'article 8 « parts sociales » des statuts a été modifié en conséquence. Cette cession entraîne les modifications suivantes par rapport à l'avis antérieurement publié : Ancienne mention : SNC G3L, au capital de 1 000 euros, siège social « 119, cours de la République 33470 GUJAN MESTRAS » SAS JBF, au capital de 1 000 euros, siège social « 119, cours de la République 33470 GUJAN MESTRAS » SAS OCTO PROMOTION, au capital de 1 000 euros, siège social « 3, impasse de la Caravelle - Apt 33 31500 TOULOUSE » Nouvelle mention : SNC G3L, au capital de 1 000 euros, siège social « 119, cours de la République 33470 GUJAN MESTRAS » SAS JBF, au capital de 1 000 euros, siège social « 119, cours de la République 33470 GUJAN MESTRAS » SARL SODDEFIM, au capital de 10 000 euros, siège social «112 Allée du Haurat - 33470 GUJAN MESTRAS » Suivant AGE du 30/05/2023, la SARL SODDEFIM (siège social «112 Allée du Haurat - 33470 GUJAN MESTRAS » - RCS Bordeaux 814 958 450) a été nommée en qualité de Gérante pour une durée indéterminée partant à compter du 30/05/2023. Pour avis La Gérance
L24EJ14226

FIDAL AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy
CS 60073
33692 MERIGNAC

TRANSFORMATION EN SAS

Le 11 mars 2024, l'associé unique de la société **MOTHER WORK COMMUNITY**, SARL au capital de 1.000 € dont le siège social est situé 7 Allée des Roses 33200 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 900 452 285, a décidé, à compter du même jour, (1) d'adopter une nouvelle dénomination, (2) de transformer la société en SAS, (3) de mettre fin aux fonctions de Gérant, (4) de nommer le Président de la société sous sa forme nouvelle. Les modifications sont les suivantes :

ANCIENNES MENTIONS : Dénomination sociale : MOTHER WORK COMMUNITY ; Forme sociale : Société à responsabilité limitée ; Gérant : Marine ALARI demeurant 7 Allée des Roses 33200 BORDEAUX.

NOUVELLES MENTIONS : Dénomination sociale : WorkSpace Family ; Forme sociale : Société par actions simplifiée ; Président : LE KOCON, SASU au capital de 1.000 € dont le siège social est situé 7 Allée des Roses 33200 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 919 967 786 ; Objet social : toutes activités de conseils en finance ; toutes activités de formations à la création et au développement d'entreprise ; toutes activités de gestion, animation et développement d'espaces de vie et de travail partagés : coworking, domiciliation d'entreprises, pépinière d'entrepreneurs, services réseaux, télécom, informatiques et multimédia, organisation de formations, d'événements ou de séminaires, location de bureaux, de salles, d'équipements, et la mise en uvre de services connexes ; la prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises, constituées ou

à constituer, quel que soit leur activité, civile ou commerciale ou industrielle et quel que soit leur nationalité, et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, et financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Exercice du droit de vote : en cas de démembrement de la propriété des actions, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des bénéfices où il est réservé à l'usufruitier ; Clause d'agrément en cas de pluralité d'associés : à l'exception de celles au profit des conjoints, ascendants et descendants, ou par voie de succession ou en cas de liquidation de bien entre époux, toutes les cessions d'actions sont soumises à la procédure d'agrément statutaire et au vote de la collectivité des associés à la majorité des voix dont disposent les associés présents ou représentés.

**OFFICE NOTARIAL
ARCACHON**
Etude de Maîtres Philippe JEAN, Jeanne DELEGLISE, Guillaume FROGA et Joséphine BLANCHARD-MOGA
Notaires associés à ARCACHON (Gironde)
14 Boulevard Général Leclerc.

SCI COGHE

Société civile immobilière
au capital de 1 219,59 euros
2 Place Thiers
33260 LA TESTE DE BUCH
RCS BORDEAUX 398.886.200

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 13 février 2024, il a été décidé le transfert du siège social, à compter du 13 février 2024, à l'adresse suivante : LA TESTE DE BUCH (33260), 53 avenue du Général de Gaulle, Résidence Sud Bassin, appt 202.
L24EJ14502

CF
Compagnie
Fiduciaire

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

UBA
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 76 Boulevard de la Plage,
33120 ARCACHON
952 218 873 RCS BORDEAUX

Suivant décision de l'associée unique du 22/01/2024, ont été nommés en application de l'alinéa 1 de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce, pour un mandat de 6 (SIX) exercices partant à compter de l'exercice clos le 31/12/2023 inclus, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 : - En qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, la Société : SARL FEDIS (50 bis avenue du Général Leclerc 33600 PESSAC - RCS Bordeaux : 905 007 050 - En qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, la Société SAS PARTEXIA AUDIT (11 rue Ferdinand Buisson 33130 BEGLES - RCS Bordeaux : 533 475 059). POUR AVIS. La Présidente
L24EJ14523

ECHOS JUDICIAIRES - GIRONDINS

**POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

CF
Compagnie
Fiduciaire

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

JOHANN ALVARO ARCHITECTURE
Société à responsabilité limitée
au capital de 97 440 euros
Siège social : 10, rue du Docteur Aristide
Ichard
33260 LA TESTE DE BUCH
830 309 506 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} mars 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 10, rue du Docteur Aristide Ichard, 33260 LA TESTE DE BUCH au 16 rue des Poilus - 33260 LA TESTE DE BUCH à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance
L24EJ14558

**SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIES**
Société d'Avocats
27 Cours Eclair de Foyolle
33000 MERIGNAC
Tél. 05 56 01 58 77

BISTROT DES GRANDS HOMMES

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.976,33 euros
Siège social : 10 Place des Grands
Hommes 33000 BORDEAUX
552 093 627 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 23 février 2024, il résulte que :

La Société BARDERO, SAS au capital de 10.000 euros, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 805 316 353, dont le siège social se situe 4-6 Rue de la Maison Daurade 33000 Bordeaux, représentée par Monsieur Romain LEJEUNE, Président, a été nommée sans limitation de durée, en qualité de Présidente à compter du 24 février 2024, zéro heure, en remplacement M. Richard Suteau, démissionnaire.

POUR AVIS

Le Président

L24EJ14560

**SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIES**
Société d'Avocats
27 Cours Eclair de Foyolle
33000 MERIGNAC
Tél. 05 56 01 58 77

LA BOCA

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 27 rue de la République
33290 BLANQUEFORT
837 989 391 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 10 janvier 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mr Roland Bidou de ses fonctions de gérant à compter du 10 janvier 2024, et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis - La Gérance

L24EJ14632

CF
Compagnie
Fiduciaire

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

CFBR
Société à responsabilité limitée
au capital de 360 000 euros
porté à 860 000 euros
Siège social : 12 rue Auguste Comte,
33400 TALENCE
882 241 722 RCS BORDEAUX

L'AGE en date du 13/03/2024 a décidé d'augmenter le capital social de 500 000€ par l'incorporation directe de réserves au capital, d'étendre l'objet social, et de modifier en conséquence les articles 2, 6, 7 et 8 des statuts, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à trois cent soixante mille euros (360 000€)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à HUIT CENT SOIXANTE MILLE euros (860 000€)

L24EJ14643

**ETIC
AVOCATS**

QUADRILEGE AVOCATS

Société d'exercice libéral
par actions simplifiée
Au capital de 1.000 €
11 Avenue du Maréchal Leclerc
33700 MERIGNAC
810 666 453 RCS BORDEAUX

Transfert du siège social

Par acte du 23/02/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social sis «11 Avenue du Maréchal Leclerc, 33700 Mérignac» au «1 rue Duffour Dubergier, 33000 Bordeaux», à compter du 23/02/2024. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L24EJ14697

**CornetVincent
Séguel**
Société d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes de ses décisions en date du 07/03/2024, l'associé de **SARL MAURAT**, SARL ; Capital : 40.000 euros, Siège social : 230 boulevard de la République, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, RCS BORDEAUX 522 955 764, a décidé de nommer Madame Jing ZHOU, demeurant 5 rue Louis Mie, 33000 Bordeaux, en qualité de Gérante de la société, à compter rétroactivement du 4 mars 2024, en remplacement de Monsieur Alex COUROUNEAU, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux,

Pour avis,

L24EJ14714

BESOIN D'AIDE POUR
VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
CONTACTEZ-NOUS AU 05 56 52 32 13

ABR & ASSOCIES
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'avocats
au capital de 314817 euros
Siège Social: BORDEAUX (33300), 4 quai Hubert Prom - Résidence Côté Bassin
RCS BORDEAUX 831 041 207

AUGMENTATION CAPITAL ET MODIFICATION DIRIGEANT

En date du 01/03/2024, les co-gérants ont décidé à compter du 01/03/2024 de :
- nommer en qualité de co-gérant M. URBAN Mark, demeurant 8 impasse Jeannin, 33200 BORDEAUX
- augmenter le capital social de 7 817 € par augmentation en le portant de 307 000 € à 314 817 €. Les articles articles 6 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX
Pour avis
les co-gérants

L24EJ14770

EARL LECOEVRE

EARL au capital de 80797,98 €
Siège social : Belle Croix
33490 LE PIAN SUR GARONNE
RCS BORDEAUX : 391 105 673

Par décision d'assemblée Générale Extraordinaire du 22/11/2023, il a été décidé de transformer la société en Société Civile d'Exploitation Agricole sans la création d'un être moral nouveau à compter du 22/11/2023.

La nouvelle dénomination de la société est désormais : **LECOEVRE**.

Son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Gérance : Mr LECOEVRE Bernard demeurant à LANGON (33210) 70 cours Gambetta.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX
L24EJ14776



www.opteam-avocats.com

SARL RIVE GAUCHE

EURL au capital de 7 500 €
Siège social : 322 BD DE LA PLAGE
33120 ARCACHON
RCS de BORDEAUX n°750 162 158

En date du 15/03/2024, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 248 - 250, Boulevard de la Côte d'Argent, 33120 ARCACHON à compter du 15/03/2024.

Pour avis
La gérance

L24EJ14777

CNOVA PAVY
Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 000 €
Siège social : 120/126 quai de Bacalan
33000 BORDEAUX

827 802 737 RCS BORDEAUX
Par décision en date du 15 mars 2024, l'associé unique de la société susvisée a nommé, en qualité de nouveau membre du Comité de Surveillance, M. Yves TREZIERES demeurant à Capbreton (40130) - 24 rue Paul Marguerite en remplacement de M. Jean-Marie GAUVAIN démissionnaire.

Pour avis

L24EJ14806

MARKET CYCLE
SAS au capital de 100 €
Siège social :
9 RUE DE CONDE 33000 Bordeaux
981 638 372 RCS de Bordeaux
L'AGE du 15/03/2024 a décidé de changer la dénomination sociale qui devient :
TERRES & VIGNES
Mention au RCS de Bordeaux
L24EJ14859



174 Avenue du Truc
33697 MERIGNAC
Tél : 05 56 12 41 41

LE TALMELIER

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros
Siège social : 12 avenue Montesquieu -
33160 ST MEDARD EN JALLÉS
789 750 494 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 15/03/2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables à compter de la transformation de la société en société par actions simplifiée et jusqu'au 31 décembre 2027.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Guillaume AUZENE.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président de la société : Monsieur Guillaume AUZENE, demeurant 209, rue de Turenne - 33000 BORDEAUX.

Pour avis, le Président

L24EJ14887

CHETRIT-DECADT

SCM au capital de 1 500 €
129 Avenue Saint Médard
33320 Eysines
819 999 491 RCS BORDEAUX

Le 7 novembre 2023 l'AGE approuve :

La démission de sa fonction de co-gérante de Mme Séverine DECADT et son remplacement par Marion Rousseau demeurant 22 rue Pierre Mendés France 33320 Eysines mariée à M. Thibault CLEMENT;

De procéder au changement de la dénomination sociale par **CABINET INFIRMIER LE 129**.

L24EJ14893

PRÉSIDENT

Dénomination : **AUTHENTIQUE GOLF**.

Forme : SAS.

Capital social : 7500 euros.

Siège social : 776 Avenue DU PARC DES EXPOSITIONS, 33260 LA TESTE-DE-BUCH.

451991673 RCS de Bordeaux.

Aux termes d'une décision en date du 29 février 2024, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de Président, à compter du 29 février 2024, la société PETIT BRANA SARL, sise 33 Rue Fougnet, 33600 Pessac, sous le numéro 531401370, immatriculé au greffe de Bordeaux en remplacement de Didier CLERGET, démissionnaire, et a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 janvier de chaque année. L'article 19 des statuts est modifié en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L24EJ14907

SOGECA BORDEAUX

68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

RUE DES CLEFS

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 2 000 euros
Siège social : 50 Cote de Monrepos,
33270 FLOIRAC
903 878 981 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 11 mars 2024, l'associée unique a décidé :

- d'étendre l'objet social social à l'activité d'intermédiation en immobilier, la réalisation de transactions immobilières et commerciales pour le compte de tiers avec entremise tels qu'achats, ventes, de tous types de biens immobiliers, fonciers ou commerciaux, neufs, anciens ou en VEFA et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L24EJ14924



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

WAPI PARK

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social :
10 B Allée de Saint-Brice, 33380 MIOS
905 379 103 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal en date du 11/03/2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de la démission de Madame Lucie ALEXANDRE de ses fonctions de Directrice Générale à compter du 05/02/2024 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR AVIS. Le Président

L24EJ14931

ABONNEZ VOUS

BENITO DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 65 550 €
Siège social : PEP DU BOS PLAN, LOTISSEMENT LE FILEUR,
33750 BEYCHAC ET CAILLAU
RCS de BORDEAUX n°454 200 494

En date du 15/03/2024, le président a décidé à compter du 15/03/2024 de diminuer le capital social de 21 750 € par voie de rachat en vue de leur annulation de 290 actions en le portant de 65 550 € à 43 800 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
Le Président

L24EJ14988

ATELIER DE CONSTRUCTION ET DE MECANISATION - ACM

SAS au Capital de 60 000 euros
Siège social : 743 chemin Croix de tallet
84250 LE THOR
RCS Avignon 797 763 745

En date du 18/03/2024, l'associé unique a pris les décisions suivantes :

1) Modification de la dénomination sociale qui devient : **CASTILION**. Modification de l'article 3 des statuts.

2) Modification de l'objet social comme suit :

l'acquisition, la construction, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, la location en meublé de biens immobiliers. Modification de l'article 2 des statuts.

3) transfert du siège social au 27 chemin du moulin des vaches à SALLES (33770). Modification de l'article 4 des statuts.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux et radiée au RCS d'Avignon.

Pour avis,

Le Président de la société.

L24EJ14990

LA SAVOYARDE
Société civile immobilière au capital de 500 euros
Siège social : 36 Avenue de la République
CASSY
33138 LANTON
494 445 745 RCS BORDEAUX
AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 24/01/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 36 Avenue de la République CASSY 33138 LANTON au 7 Rue du Marais 21250 CORGENGOUX à compter du 1^{er} septembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L24EJ15117

REACLIM
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 60 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 10 BIS, CHEMIN DU SOLARIUM
33170 GRADIGNAN
984 589 523 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 29 février 2024, les associés ont nommé en qualité de cogérant de la société Monsieur Benoît LE BLEIS, né le 23/09/1984 à QUIMPER (Finistère), demeurant 6D Chemin des Menuts, 33360 CAMBLANES ET MEYNAC pour une durée illimitée à compter du 29 février 2024.

Pour avis
La Gérance

L24EJ15193

BENOEHR DUMAS ASSOCIES

SARLU transformée en SASU au capital de 200€ sise : 52 Avenue de Gradignan 33600 PESSAC-519841464 RCS BORDEAUX.

Le 18/03/2024, l'associée unique a décidé de :

- Transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau;

- Changer la dénomination de la Société qui est désormais **HD Dumas**;

- D'étendre l'objet social aux activités d'investissements financiers et immobiliers, la prise de participation et la mise en relation commerciale ;

- Son siège, sa durée, les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social, son capital de 200 euros demeurent inchangés;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

En SARLU, la Société était gérée par Madame Hélène DUMAS. En SASU, la Société est dirigée par Madame Hélène DUMAS demeurant 52 Avenue de Gradignan 33600 PESSAC qui devient Présidente- Pour modification au RCS Bordeaux.

L24EJ15195



Etude de
Me MONTIEL,
notaire à
BERGERAC (24100)
34, bd Victor Hugo.

SCI ANDRIEUX

Société civile
au capital de 244 680,67€
Siège : BERGERAC (24100)
118 rue Clairat
RCS BERGERAC siren n°388 050 452

Suivant AGE du 21/10/2023, il a été décidé :

- Le transfert de siège social.

Ancienne mention : le siège social est fixé à BERGERAC (24100) 118 rue Clairat,

Nouvelle mention : le siège social est fixé à MERIGNAC (33700) 11 rue Suzanne Debrat.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du tribunal de commerce de BERGERAC et le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX où la société sera immatriculée.

Objet : Exercice du droit de propriété sur son patrimoine.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation

Pour avis, la gérance.

L24EJ15279

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE
ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com



Compagnie
Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

SIG MDB

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Route de Giscours, 33460
LABARDE
912 904 257 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV des décisions de l'associé unique du 14/02/2024, il résulte qu'Olivier GEORGES, demeurant 14 rue Léo Lagrange 33700 MERIGNAC, a été nommé en qualité de Directeur Général.
POUR AVIS
Le Président

L24EJ15317



NEXXAD

EURL au capital de 720 000 €
Siège social : 6 le Collet de Darbousson
06560 VALBONNE
507 679 512 RCS GRASSE

Le 01/03/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 6 le Collet de Darbousson 06560 VALBONNE au 132 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX à compter du 01/03/2024 et de modifier les statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de GRASSE sous le numéro 507 679 512 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Co-Gérance : M. et Mme FAVARON
L24EJ15361

SCI MATEOU

SCI au capital social de 1.500,00 euros
445 310 006 RCS TARBES
Siège : Chez M. Jean-Baptiste SOUBERBIELLE 65120 VIELLA
Objet : Acquisition, gestion et administration de tout bien immobilier
Durée : jusqu'au 19/02/2053

Aux termes de l'AG en date du 29/12/2023, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérants :

- M. Raymond SOUBERBIELLE, demeurant à 33540 SAINT MARTIN de LERM, «au Bourg»

- M. Guillaume SOUBERBIELLE, demeurant 21 rue du Capitaine Ferber 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

- M. Benjamin SOUBERBIELLE, demeurant 4 rue Despagnet 40000 MONT-DE-MARSAN

- M. Ronan SOUBERBIELLE, demeurant 9 rue Salomon Reinach 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

En remplacement de Dominique SOUBERBIELLE démissionnaire.

Aux termes de l'AGE en date du 07/03/2024, il a été décidé de transférer le siège social à 33540 ST MARTIN DE LERM, château Bellerm - lieudit «Au Bourg»

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du RCS DE TARBES et sera immatriculée au RCS DE BORDEAUX.

L24EJ15384



ARCACHON AUTOMOBILES

SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 72 rue Nicolas Appert
33260 LA TESTE DE BUCH
RCS 950836916 BORDEAUX

Le 18/02/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 96 rue Nicolas Appert 33260 LA TESTE DE BUCH à compter du 01/02/2024.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L24EJ15387



SARL CHEZ GN

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 9 RUE FRANCOIS RUDE
33160 SAINT MEDARD EN JALLES
RCS de BORDEAUX n°983 751 447

L'AGE du 12/03/2024 a décidé le transfert du siège social au 53 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33610 CESTAS à compter du 12/03/2024.

Pour avis
La Gérance

L24EJ15389

SOCIETE CIVILE LES BRETONS

Société Civile D'exploitation Agricole
au capital de 50 160,00 €
Siège social : Les bretons
33580 DIEULIVOL.
383 541 596 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2023, il résulte la réduction de capital de 23 104 euros et l'augmentation de capital de 23 104 euros. Le capital reste donc à 50 160 euros.

L'assemblée générale constate la démission de Muriel PELLERIN en tant que gérante de la société.

Demeure gérant Cédric PELLERIN, domicilié 8 Grand Champ à LE PUY (GIRONDE)

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

L24EJ15395

FONCIERE D'AQUITAINE

Société par actions simplifiée
à capital variable
210 Avenue Mission haut Brion
33400 Talence
RCS BORDEAUX n°820 037 869

En application de l'article L223-42 du code de commerce, par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 septembre 2023 les associés de la SAS Foncière d'Aquitaine ont décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et de poursuivre son activité malgré des capitaux propres inférieurs au capital social.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

L24EJ15397

CLR
Société par actions simplifiée au capital de 3 510 000 €
Siège social : 120/126, Quai de Bacalan

33000 BORDEAUX
892 381 690 RCS BORDEAUX
Par décision en date du 4 décembre 2023, l'Associé Unique de la société susvisée a :
nommé à compter du 4 décembre 2023, M. Antoine WOLFF demeurant 18 rue Condorcet - 33300 BORDEAUX, en qualité de nouveau Président de la société en remplacement de M. Thomas METIVIER, démissionnaire,
renouvelé le mandat de Directeur général de M. Stéphane LIMPALAER
Pour avis

L24EJ15440

TUP

BAMS

SAS au capital de 12 000 €
Siège social :
16 RUE CHEVALIER DE LABARRE
33130 - BEGLES
RCS : BORDEAUX 904 358 363

En date du 15/03/2024, la société BAMS, SASU au capital de 12 000 €, sise 16 Rue du Chevalier De Labarre - BEGLES, RCS : Bordeaux 904 358 363, Associée unique de la société HYDRO-PEED SAS, sise 16 Rue du Chevalier De Labarre - BEGLES, RCS : Bordeaux 910 447 887, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société, dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil. Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de commerce de Bordeaux dans les 30 jours de la présente publication.

L'associé unique s'engage à se conformer à toutes les dispositions fiscales prévues en matière de dissolution sans liquidation

Radiation au RCS de Bordeaux.

Pour Avis

L24EJ14722

DISSOLUTIONS



ACTUARIELLE EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuarielle-expertise.com

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 29 FEVRIER 2024, l'assemblée générale de la société GOURY AFFUTAGE, société à responsabilité limitée au capital de 5000 Euros, dont le siège social est 85 rue de Rambaud 33850 LEOGNAN, immatriculée 789 100 278 RCS BORDEAUX, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Philippe GOURY, demeurant 85 rue de Rambaud 33850 LEOGNAN, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 85 rue de Rambaud 33850 LEOGNAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le liquidateur.

L24EJ13155

ABONNEZ VOUS



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31 DECEMBRE 2023, l'associé unique de la société MAISON AMESTOY, société à responsabilité limitée au capital de 1000 Euros, dont le siège social est 298 rue Pelleport 33800 BORDEAUX, 797 516 572 RCS BORDEAUX a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Patricia AMESTOY demeurant 298 rue Pelleport 33800 BORDEAUX, gérant, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 298 rue Pelleport 33800 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le liquidateur.

L24EJ13283

LE VIGEAN IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 20, rue Savorgnan de Brazza
33520 BRUGES
RCS BORDEAUX 517 773 776

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant décision du 7 mars 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable.

Il nomme Monsieur Stéphane LEPELLETIER demeurant 20, rue Savorgnan de Brazza à BRUGES aux fonctions de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 20, rue Savorgnan de Brazza à BRUGES

Pour avis, le liquidateur

L24EJ14301



DEM HAT BATIMENT

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social :
Parc d'activités des Docks Maritimes
Bâtiment E4
Quai Carriet, 33310 LORMONT
891 528 002 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 15/03/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Mehmet Sahin YILDIZ, demeurant Le Grand Parc, Appt 8, 5 Rue Henri Expert, 33300 BORDEAUX, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Le Grand Parc, Appt 8, 5 Rue Henri Expert, 33300 BORDEAUX.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ14639

SCI 173 BD WILSON

Société civile immobilière
BORDEAUX (33200), 16 rue Pasteur
Capital social : 1.500 euros
R.C.S. de BORDEAUX : 442 457 578.

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une assemblée générale en date du 19 février 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société et sa mise en liquidation dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Mark SHAW demeurant à BORDEAUX (33200), 16 rue Pasteur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Les actes et pièces relatifs à ladite liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de

Commerce de BORDEAUX.

L24EJ14645



SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DOMAINE DE LOURME

Société civile agricole
au capital de 1 524,49 €
Siège de social : Lieu-dit Lourme,
33750 BEYCHAC ET CAILLAU
417 562 758 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 octobre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Marie LACAUSSE, demeurant Lieu-dit Gaillard, 33750 BEYCHAC ET CAILLAU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Lieu-dit Lourme, 3350 BEYCHAC ET CAILLAU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ14660



LALA & SONS

SAS en liquidation au capital de 2 000 €
Siège social : 1B rue Edouard Costes
33123 LE VERDON SUR MER
Siège de liquidation : 67b Cours Balguerier
Stuttenberg 33300 Bordeaux
884 488 123 RCS BORDEAUX

Le 11/03/24, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 11/03/24 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur M. Benoît LACUEILLE demeurant 67b Cours Balguerier Stuttenberg 33300 Bordeaux pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 67b Cours Balguerier Stuttenberg 33300 Bordeaux. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L24EJ14713



Damien BARRE
Avocat
353 Bld du Président Wilson
33200 BORDEAUX

SCM CABINET DE KINESITHERAPIE DES CHARTRONS

Société civile de moyens
au capital de 20.000 euros
Siège social : 54 cours du Médoc
33300 BORDEAUX
534 290 390 RCS BORDEAUX
(la «Société»)

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décision de l'associée unique du 31 décembre 2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2023 et sa mise en liquidation.

L'associé unique, M. Antoine BEAUMONT demeurant 8 Rue des Fleurs - 33320 EYSINES exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour Avis

La Gérance

L24EJ15367



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

SCI COLOU

Société Civile Immobilière au capital de
100,00 €
Siège social : 9 rue de Nadeau, 33200
BORDEAUX
R.C.S. BORDEAUX 503 876 484

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 6 janvier 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 6 janvier 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur amiable Madame Marie COYOLA, demeurant 9 rue de Nadeau, 33200 BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 9 rue de Nadeau, 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L24EJ15414

CLÔTURES



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

TB LAVERIE
Société à Responsabilité Limitée en
liquidation

Au capital de 500 euros
Siège : 15 avenue Durand Dassier,
33290 PAREMPUYRE
Siège de liquidation : 12 Lotissement L'en-
clos des Peyrettes 33460 MACAU
528 495 963 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 29/02/2024 au 12 Lotissement L'enclos des Peyrettes 33460 MACAU a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Frédéric TUQUET, demeurant 12 Lotissement L'enclos des Peyrettes 33460 MACAU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L24EJ14453

PUBLIER VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE SUR :
annoncelegale.echos-judiciaires.com

Assemblée Générale Extraordinaire du 30/09/2023 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M EYREAU Jean demeurant 137 Avenue du Roy 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE pour sa gestion et décharge de son mandat; et prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/11/2023 . Radiation au RCS de BORDEAUX.
L24EJ15377

L'exploitation à titre de gérance-mandat du fonds de commerce de produits de toute provenance et de toutes sortes situé 117-119 Avenue de la Somme, 33700 MERIGNAC connu sous le nom de «NOZ» ;
Pour une durée d'une année ans à compter du 01/04/2024 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.
L24EJ15293

SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DOMAINE DE LOURME

Société civile agricole en liquidation au capital de 1 524,49 €
Siège social et de liquidation : Lieu-dit Lourme - 33750 BEYCHAC ET CAILLAU
417 562 758 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 1^{er} novembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Marie LACAUSSE, demeurant Lieu-dit Gaillard, 33750 BEYCHAC ET CAILLAU de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24EJ14662

BUSINESS METRICS
SAS au capital de 1000 €

Siège social :
14 GREEN PARC 33680 Lacanau
885 013 482 RCS de Bordeaux

Le 31/12/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. RICHARD DI-DIER, demeurant 14 GREEN PARC 33680 Lacanau pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Radiation au RCS de Bordeaux

L24EJ14720

MV FORMATION

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Siège de la liquidation : 162 Avenue d'Eysines, Résidence Cheverny, Entrée 4, 33200 Bordeaux
RCS de BORDEAUX : 890 927 247

Par décision du 6 mars 2024, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 15 décembre 2023,

- donné quitus au Liquidateur (Madame Marie VAUBOURGEIX, demeurant 162 Avenue d'Eysines, Résidence Cheverny, Entrée 4, 33200 Bordeaux) et l'a déchargé de son mandat ;

- décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis

L24EJ14912

MJN CONSEILS

EURL en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social et de liquidation : 22 rue Vergniaud 33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 22 rue Vergniaud 33000 BORDEAUX
838 718 716 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision du 15/03/2024, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Carine SABAS demeurant 22 rue du Port 33240 CUBZAC LES PONTS de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation avec effet au 29/02/2024. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
L24EJ15014

A3GP BORDEAUX SASU au capital de 100 € Siège social : 14 Rue Cantelaudette Imm Pont d'Aquitaine 33310 LORMONT RCS BORDEAUX 833974843 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/08/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M LAGARDERE Jean-Luc demeurant 8 Route de guîtres M09 résidence la cours du Sommelier 33133 GALGON pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2020 . Radiation au RCS de BORDEAUX.
L24EJ15208

AVIS DE LIQUIDATION DE SOCIÉTÉ

Par assemblée en date du 27 février 2024, il a été procédé aux opérations liquidatives et à la clôture de la liquidation de la société dénommée «**SCI LES ETANGS**», société civile au capital de 152,45 €, ayant son siège social à SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (33920), Font de Mingé, immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE, sous le n° 412 556 581, avec effet au 27 février 2024. L'assemblée a déchargé le liquidateur de son mandat.

Radiation au RCS de LIBOURNE.

Pour avis

L24EJ15329

SCI BARAILLE SCI au capital de 304,9 € Siège social : 137 Avenue du Roy 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE RCS BORDEAUX 389898172 Par décision

LOCATIONS GERANCES



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

AVIS DE LOCATION- GÉRANCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/03/2024 fait à SOULAC SUR MER, SIBLU FRANCE SAS, SAS au capital de 3 113 288 €, dont le siège social est 10 av Léonard de Vinci 33600 PESSAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 321 737 736 a confié à CAMP SOLUTIONS, SARL au capital de 2 000 €, dont le siège social est 62 rue Jules Delpit 33800 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX, sous le n° 984 804 625, L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de restauration, snack, bar, pizzeria et vente à emporter situé à SOULAC SUR MER (33780), 8 allée Michel Montaigne, connu sous le nom de «LE DOMAINE DE SOULAC» ; pour une durée de 7 mois à compter du 30/03/2024 renouvelable par tacite prolongation, sauf dénonciation.

L24EJ15104

LIEMJI

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 65 Impasse de l'abreuvoir 33570 LES ARTIGUES DE LUSSAC
987 559 747 RCS LIBOURNE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/03/2024 fait à MERIGNAC, La société MERIG, société en nom collectif au capital de 8 000 € dont le siège social est 117-119 Avenue de la Somme, 33700 MERIGNAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n° 413 626 166 a confié à

La société LIEMJI, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros dont le

Siège social est 65 Impasse de l'abreuvoir, 33570 LES ARTIGUES DE LUSSAC immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE, sous le n° 987 559 747

CONVOICATIONS



CONVOCAION

Assemblée Générale Ordinaire de la CUMA de SAINT-EMILION - siège social - rue Guadet - BP 15 - 33330 Saint-Emilion

Le lundi 08 avril 2024 à 10 h 30

Site de la station au
145 impasse Jean-Pierre Palatin
33330 Saint-Christophe-des-Bardes

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Approbation des comptes
- Quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Nomination d'un commissaire aux comptes
- Election et renouvellement des administrateurs
- Présentation des modifications du Règlement Intérieur
- Questions diverses

L24EJ14563

FONDS DE COMMERCE



www.opteam-avocats.com

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 07/03/2024, enregistré au SIE BORDEAUX, le 08/03/2024, dossier : 2024 00010530, bordereau : 3304P61 2024 A 01852, N HOME LE MOULLEAU, SAS au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 147 RTE DE CAP FERRET CANON, 33950 LEGE CAP FERRET, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°842 865 321, a cédé à SARL RIVE GAUCHE, EURL au capital de 7 500 euros, ayant son siège social 322 BD DE LA PLAGE, 33120 ARCACHON, immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le n°750 162 158, un fonds de commerce : Achat et vente d'objets au détail, objets de décoration, luminaires, mobiliers de jardin, accessoires, parfums, maroquinerie, biens d'équipements de la maison, objets d'art et antiquité, exploité sis 248-250, Boulevard de la Cote d'Argent, 33120 ARCACHON, moyennant le prix de 60 000 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 23/12/2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : Me Jacques de LATUDE - 14, rue Boudet, 33000 BORDEAUX, pour la validité et pour la correspondance.

Pour avis
La gérance

L24EJ14731

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME WEB :

annoncelegale.echos-judiciaires.com

CESSION D'ELEMENTS RESIDUELS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte (Acte SSP) en date à du 22.02.2024, enregistré au service départemental de l'enregistrement de Bordeaux le 11.03.2024, dossier 2024 00010293, Réf 3304P61 2024 A 01810

- Monsieur **Nicolas Benoît PREVOST**, Demeurant 70 rue Vidélot 33500 Libourne, immatriculé au RCS de Libourne sous le n° 391 772 670 vendeur, a cédé à parts égales entre les Sociétés ci-après :

- La Société **GRANDE PHARMACIE DE LIBOURNE**, SELARL limitée dont le siège social est 102 Avenue du Général de Gaulle 33500 Libourne, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n°801 575 713,

- La Société **MA PHARMACIE DE LA MARNE**, SARL unipersonnelle dont le siège social est 115 rue de la Marne 33500 Libourne, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n°523 148 179,

- La Société **PHARMACIE DU PINTEY**, SELARL dont le siège social est 23 avenue de la Roudet, Centre commercial Leclerc, Local N 33500 Libourne, immatriculée au RCS de Libourne sous le n° 420 860 256,

- La Société **MA PHARMACIE DU STADE**, SELARL dont le siège social 17 avenue du Général de Gaulle 33500 Libourne, immatriculée au RCS de Libourne sous le n° 824 523 443,

des éléments résiduels du fonds de commerce d'officine de pharmacie, exploité 57 Avenue des Combattants en Afrique du Nord 33500 Libourne, pour lequel le vendeur est inscrit au RCS de Libourne sous le n° 391 772 670 moyennant le prix de 700.200 €.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues chez la SELARL Alexandre SANSON, Huissier de Justice, 6, Place René Princeteau 33500 LIBOURNE pour validité, et chez la SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE MOYAERT BARALE & ASSOCIÉS, 27 cours Evrard de Fayolle, 33000 BORDEAUX, pour notification.

Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion

L24EJ14959

CESSION DE DROIT AU BAIL COMMERCIAL

Suivant acte reçu par Me Charlotte HOTTIN, le 11 décembre 2023, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 15/12/2023, dossier 2023 00044096, ref2023 N 06531,

La société « **GREEN PLANET** », SAS dont le siège social est à BORDEAUX (33000), 20 rue Castelnau d'Auros, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le SIREN 804 950 749,

A cédé à

La société « **MOKO COFFEE** », SAS dont le siège social est à BORDEAUX (33000), 20 rue Castelnau d'Auros, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le SIREN 982 112 369,

Le droit au bail des locaux situés à BORDEAUX (33), 20 rue Castelnau d'Auros. Moyennant le prix de 195.000,00 €. Entrée en jouissance au jour de l'acte.

Pour insertion - Me Charlotte BOTTIN

L24EJ14961

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 mars 2024 à BORDEAUX, enregistré le 15 mars 2024 au SIE - BORDEAUX - dossier 2024 00010771 / référence 3304P61 2024 A 01879 :

A VENDRE A LOUER GRADIGNAN SARL, sise 1 place des Augustins, 33170 Gradignan, immatriculé au greffe de Bordeaux

A cédé à : **MOJO SAS** au capital de 2000 euros, sise 39 cours Pasteur, 33000 Bordeaux, immatriculée au greffe du de Bordeaux sous le numéro 818794216.

Moyennant le prix de 150000 euros son fonds de commerce de agence immobilière exploité 1 place des Augustins, 33170 Gradignan.

Entrée en jouissance au 8 mars 2024.

Pour la réception des oppositions, domicile est élu pour la validité et la correspondance à l'adresse de la SARL WE RISE AVOCATS sis 63 rue de Rigoulet 33000 BORDEAUX.

L24EJ15107

REGIMES MATRIMONIAUX



OFFICE NOTARIAL DE BORDEAUX RIVE DROITE
Michelle ZEFEL
D.E.S Gestion de Patrimoine

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Michelle ZEFEL, Notaire Associée à BORDEAUX 247 avenue Thiers, le 14 mars 2024 :

Monsieur Philippe **BOUHET**, artisan, demeurant à SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX (33880) 10 chemin Fosse Ferrière Appt 16, et Madame Marina Gilberte Sylviane **LUBRANO di SBARAGLIONE**, employée, demeurant à MERIGNAC (33700) 12 rue des Violettes.

Mariés à la mairie de LANTON (33138) le 23 août 2003 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Me Michelle ZEFEL

L24EJ14467

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Elysa EHRHART-OHRENSSTEIN, Notaire associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée «SELARL Office Notarial d'Andernos Les Bains», titulaire d'un Office Notarial à ANDERNOS-LES-BAINS (Gironde), 91 Boulevard de la République, CRPCEN 33028, le 14 mars 2024, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Jean Claude **MILICE**, retraité, et Madame Marie Christinne **DULEAU**, retraitée, demeurant ensemble à BEGLES (33130) 156 rue Marcel Sembat.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 6 mars 1954,

Madame est née à SENDETS (33690) le 11 avril 1957.

Mariés à la mairie de FARGUES (33210) le 7 octobre 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française et Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Modification opérée : apport de la pleine propriété d'un bien immobilier sis à BEGLES, 156 rue Marcel Sembat et d'une propriété sise à PAUILLAC, 18 chemin de Cordeillan, par Monsieur MILICE à la communauté.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ14711



SELAS
Jean-Charles BOUZONIE,
Nicolas INGUERE
et Nathalie FESTAL
Notaires Associés
1 rue Franklin
33000 BORDEAUX

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, le 18 mars 2024, **Monsieur POUGET** Tom Paul Louis, né à LIMOGES (87000) le 11/03/1987 et **Madame MOULIN Marie Pierre**, née à LIMOGES (87000) le 06/11/1989, son épouse, demeurant ensemble à PESSAC (33600), 80 bis avenue de Noës, actuellement mariés sous le régime de la séparation de biens, ont apporté certains aménagement aux clauses de leur régime et notamment quant à l'adjonction d'une société d'acquêts.

Les oppositions des créanciers à ce modificatif, s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance compétent.

Pour avis et mention, Me J-Ch. BOUZONIE, notaire.

L24EJ15139

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas YAIGRE, notaire à la résidence de BORDEAUX (Gironde), membre de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX (Gironde), 14, rue de Grassi, N° CRPCEN 33026, le 18 Mars 2024 a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle avec faculté d'attribution intégrale au conjoint survivant, entre

Monsieur Daniel André Jean **GU-DOLLE**, et Madame Nadia **FURLAN**, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000) 112 rue Manon Cormier.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 13 juillet 1949,

Madame est née à BORDEAUX (33000) le 5 mai 1955.

Mariés à la mairie de BEYCHAC-ET-CAILLEAU (33750) le 28 avril 1973 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Alain DES-QUEYRoux, notaire à BORDEAUX, le 16 avril 1973.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire.

L24EJ15218

AMENAGEMENT REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Cécile YAIGRE-BOYE, Notaire membre de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES», Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX (Gironde), 14, rue de Grassi, identifié sous le numéro CRPCEN 33026, Notaire nommé à la résidence de Bordeaux, le 15 mars 2024, a été reçu un aménagement du régime matrimonial avec apport à communauté de bien propre, et clause de préciput en faveur du survivant des conjoints,

Entre Monsieur Marc **DOMMERC**, et Madame Chantal Anne-Marie **ARNAUD**, demeurant ensemble à BRUGES (33520) 54 avenue des Martyrs de la Résistance.

Monsieur est né à ORAN (ALGERIE) le 8 octobre 1951,

Madame est née à BORDEAUX (33200) le 4 février 1952.

Mariés à la mairie de BRUGES (33520) le 8 juillet 2000 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers suite à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ15294

CHANGEMENT DE PATRONYME

Monsieur **EL ANZOUK Samir**, né le 01 Janvier 1990 à Sidi Kacem Maroc, demeurant 4 rue Jacques Prévert, Les écus bat A4 p2113, 33110 LE BOUSCAT agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants, **EL ANZOUK ZYAD** né le 12 Juin 2020 à BORDEAUX (33) FRANCE **EL ANZOUK ISRA** née le 12 Mars 2023 à BORDEAUX (33) FRANCE dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de s'appeler à l'avenir EL BADAOUI.

L24EJ14895

LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS
SONT HABILITÉES
DANS LE DÉPARTEMENT 33

NOUS PUBLIONS ÉGALEMENT
VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

Rectificatif à l'annonce légale L24EJ14177 du 15/03/2024 concernant la Société **GRANDE ANSE**. Il fallait lire : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE, et non pas, BORDEAUX

L24EJ14779

Rectificatif à l'annonce n° L24EJ08748 du 16 février 2024 concernant la cession du fonds de commerce de **Madame Nathalie LACOUR** à la société **LA PAUS'DEJ**, il fallait lire : Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du 12 février 2024 et en a la jouissance à compter de cette date.

L24EJ15010

Rectificatif à l'annonce L24EJ13999 du 15-03-2024 concernant la cession de fonds **LE BLEU CIEL** à **MA**, il fallait lire pour les oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, ou domicile a été élu à cet effet : au siège de l'expert-comptable **EXPERT SOLUTIONS** 33 avenue de l'Entre Deux Mers 33370 FARGUES SAINT HILAIRE dans l'attente de la clôture de ladite société.

L24EJ15118

ADDITIFS

Additif à l'annonce L23EJ57427 du 15 décembre 2023 sur ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS concernant la **SCI LES DEUX M**. Il fallait lire: **Modification sera faite au Greffe du tribunal de Commerce de LIBOURNE et non BORDEAUX.**

L24EJ14630

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 mars 2024)

SAS FA8, 439t Cours de la Libération, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 953 861 523. Achat et vente en vrac et au détail de produits alimentaires et non alimentaires, alimentation générale ou spécialisée, épicerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302562803198

SARL CLIPS, 22 Allée de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 334 201 050. Vente de bimbelerie, objets d'art, articles de fantaisie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302562803159

SARL STUDIO VIDEO SON (SVS), 5 Avenue du Mal Foch, 33190 La Réole, RCS BORDEAUX 349 712 570. Conseil en communication et production réalisation, diffusion audio visuels (en création) animation de bal public et organisation, vente de matériel vidéo et sono tout matériel électronique (en location gérance). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302562803162

SAS INTER@CTION CONSULTING SAS, 11 Chemin de Lhote, 33360 Camblanes-Et-Meynac, RCS BORDEAUX 533 097 267. Conseil aux entreprises dans le développement de l'activité par l'assistance à la mise en place ou au développement des activités. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 23 Rue de Margaux 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302562803171

SARL SITKA SUSTAINABLE DEVELOPMENT, 16 Rue Montfaucon, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 538 842 154. Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre, ordonnancement, pilotage, coordination, promotion immobilières, aménagement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302562803174

SARL 2C3L, 2 Avenue Carnot, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 539 367 953. Prise de participation dans toutes sociétés, achat-vente de tous produits non réglementés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 février 2024, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302562803177

SARL ARTISANS CREATEURS ET CIE, 46 Avenue de Brivazac, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 841 583 644. Ouverture de boutiques éphémères ou permanentes et organisation de manifestations ayant pour but la commercialisation de produits mis en dépôt ainsi que la promotion des produits de créateurs/artisans et toute forme de création auprès

du public. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302562803180

SARL C-DO, 50 Boulevard Pierre 1^{er}, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 843 387 226. Webmarketing, création de sites internet, Webdesign, graphisme. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2024, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302562803183

SAS BY EVENTS, 284 Route de Toulouse, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 843 759 135. Conception et Organisation d'événements d'entreprise. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 janvier 2024, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302562803186

SAS NEW COMPACT COMMUNICATION, 284 Route de Toulouse, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 899 158 588. Étude, création, gestion, distribution de budgets de publicité. publicité sous toutes ses formes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 janvier 2024, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302562803189

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

SAS IL GOLOSO, Rue Ferdinand Buisson, Res Maurice Thorez Bâtiment G25, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 913 094 652. Traiteur, achat-vente de tous produits alimentaires, restauration sans alcool. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 décembre 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302562803192

CHAABANI Khawla, 8 Allée Françoise Giroud, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 921 450 540. Alimentation Générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 août 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302562803195

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 12 mars 2024)

HAZI Bachir, 17 Allée Claude Pecastaings, Chez Henry Lagueyterie, 33460 Macau. Non Communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 novembre 2023 désignant mandataire judiciaire Selarl Laura Lafon 155 Rue Fondaudège 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302562683880

KHOMONTOFF Christopher, 2 a Chemin de l'Ancienne Forge, 33750 Beychac Et-Caillau, RCS BORDEAUX 853 964 088. Livraison de repas et de courses à domicile à vélo. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 9 août 2023 désignant mandataire judiciaire Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302562683875

(Jugement du 13 mars 2024)

SAS GROUPE WE, 284 Route de Toulouse, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 327 469 706. L'activité de holding animatrice, la gestion d'un portefeuille de participations, la participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales, la fourniture de service à ses filiales. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 7 février 2024 désignant administrateur Selarl Fhb 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302562803156

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 mars 2024)

SARL BUREAU D'ETUDE E.S.I. CONCEPT, 2 Bis Rue de Marmande, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 399 071 257. Conception coordination réalisation tous travaux de décoration et d'architecture intérieure, ergonomie, sociologie, éthologie. Jugement prononçant la résolution

du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur SELARL Philae 23 Rue de Margaux 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302562803165

SAS CITRON PRESSE, 284 Route de Toulouse, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 422 973 388. Agence de communication, société de services et de conseils ; l'édition de livres, de journaux, de magazines et la réalisation de films et enregistrement sonore. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 janvier 2024, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302562803168

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 mars 2024)

SAS TRANSPORTS H DUCROS, 6 Rue de Strasbourg, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 306 494 899. Transports routiers, services de transports publics de marchandises et commissionnaires de transports. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 23 Rue de Margaux 33000 Bordeaux.
13302562803153

Par jugement en date du 15 Mars 2024 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 681-2 III du code de commerce à l'égard de :

Madame Fatima BOUDRA Profession : Infirmière libérale 16 rue des Violettes Appt 62 33700 MÉRIGNAC Entrepreneur individuel SIRET : 488 486 275 00065

Fixe provisoirement au 20 Février 2024 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me Jean-Denis SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me SILVESTRI-dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>
L24EJ14849

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 15 Mars 2024 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Association ECOACTEURS EN MEDOC Activité : autres organismes fonctionnant par adhésion volontaire 1 avenue Gambetta 33480 CASTELNAU-DE-MEDOC SIRET : 537 483 828 00027

Fixe provisoirement au 15 Février 2024 la date de cessation de paiements.

Nomme Maître Jacques DE LATUDE, 14 rue Boudet - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur. Fixe à douze mois le délai dans lequel Maître Jacques DE LATUDE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624 -1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Maître Jacques DE LATUDE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>
L24EJ14839

Par jugement en date du 15 Mars 2024 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Monsieur Sébastien BERTIN Profession : Agent commercial 11 Rue de Lurbe 33000 BORDEAUX Entrepreneur individuel RCS de BORDEAUX : 494 410 046 SIRET : 494 410 046 00051

Fixe provisoirement au 10 Novembre 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL PHILAE, demeurant 53 Rue Margaux 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Maître Caroline CACHAU-LAGOUTTE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me CACHAU-LAGOUTTE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me CACHAU-LAGOUTTE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>
L24EJ14841

Par jugement en date du 15 Mars 2024 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 681-2 III du code de commerce à l'égard de :

Madame Nathalie Nelly FALLEMPIN Profession : Infirmière libérale 2 rue Tendei 33120 ARCAÇON Entrepreneur individuel SIRET : 803 096 932 00022

Fixe provisoirement au 1^{er} juillet 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Maître BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Maître BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624 -1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Maître BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>
L24EJ14844

Par jugement en date du 15 Mars 2024 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

G.F.A. VIGNOBLES JEAN PHILIPPE DUBOURDIEU Activité : Culture de la vigne Lieudit Archambeau 33720 ILLATS RCS de BORDEAUX : 394 341 416 SIRET : 394 341 41600011

Fixe provisoirement au 13 Février 2024 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL PHILAE, 53 rue Margaux - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Maître Laetitia LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>
L24EJ14847

Par jugement en date du 15 Mars 2024 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

S.C.I. MENDES IMMO Activité : location de terrains et d'autres biens immobiliers 41 avenue Austin Conte 33560 CARBON-BLANC RCS de BORDEAUX : 881 280 069 SIRET : 881 280 069 00017

Fixe provisoirement au 05 Février 2024 la date de cessation de paiements.

Nomme Maître Laura LAFON, 155 rue Fondaudège - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire. Fixe à douze mois le délai dans lequel Maître Laura LAFON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624 -1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Maître Laura LAFON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com>
L24EJ14851

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT DE VOTRE PUBLICITÉ LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES VENDREDIS

1 Publicité vous donne une Maxi visibilité
1 Diffusion chez tous les acteurs économiques de la région
1 Tarif très attractif

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

ANNONCES LÉGALES



VENTE EN IMMO-INTÉRACTIF

CASSEUIL (33190)
40 Route Nationale 113

MAISON EN PIERRE À RÉNOVER

Maison en pierre à rénover 91m² hab.
Parcelles 525m² section AB 258, 259, 261

1^{ère} offre possible : 30.000 €

VISITES SUR PLACE SANS RENDEZ-VOUS :

MARDI 19 MARS 2024 de 11h à 12h30

LUNDI 25 MARS 2024 de 11h à 12h30

JEUDI 4 AVRIL 2024 de 14h à 15h30

DEBUT DE RECEPTION DES OFFRES :

LUNDI 8 AVRIL 2024 à 12h

Succession vacante de M. André BACARISSE

Cahier des charges et modalités de la vente consultable sur
www.immobilier.notaires.fr

Etude de Me Sébastien CETRE - BORDEAUX
05 56 42 41 85



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



MAÎTRE JACQUES DE LATUDE
Mandataire Judiciaire inscrit sur la liste nationale
14 RUE BOUDET 33000 BORDEAUX



**À VENDRE
FONDS DE COMMERCE
DE VENTE DE PRODUITS SURGELÉS**

A SAINTE-EULALIE (33)

36 Avenue de l'Aquitaine

Centre Commercial Grand Tour

Loyer du premier trimestre 2024 : 20.194,96€ TTC

Date limite de dépôt des offres : mardi 26 mars 2024 à 17h
Descriptif détaillé du fonds de commerce et toutes les annonces
en ligne à retrouver sur :

www.mjdl.fr



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
6 ET 7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND
33500 LIBOURNE



**À VENDRE
FONDS DE COMMERCE
vente de fruits et légumes,
épicerie fine**
A PUGNAC (33710)
ZA Bellevue

Les offres devront impérativement être adressées auprès de
la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON, 6 et 7
Boulevard Aristide Briand 33506 LIBOURNE **avant le 12/04/2024 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication
par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement
téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif»

Référence : 44799

Coordonnées de la personne en charge du dossier : amandine.elizondo@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

RECHERCHE DE REPRENEURS



SARL BISCA PLAGE

Procédure de Redressement Judiciaire

Activité : Restauration, brasserie, crêperie, glacier exploitée sous
l'enseigne « Thérèse à la plage », cuisine locale à consommer sur
place ou à emporter.

Local : Restaurant avec terrasse de 120 couverts à plat, situé
proche de l'océan au 44 place de l'Océan 40600 BISCARROSSE.
Entièrement rénové et équipé. Bail 3/6/9. Loyer : 32 K€ / an

CA : 352 K€ au 31/03/2023. Fort potentiel de développement.

Salariés : Aucun salarié

**La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée
au 15 avril 2024 à 12h**

Dossier disponible à l'Etude sur demande écrite motivée,
sous **références 11194** après signature d'un engagement de
confidentialité et justification de la capacité technique, commerciale
et financière du candidat à intervenir dans cette affaire. Les offres
devront être conformes aux articles L.642-2 et suivants du Code du
Commerce.

Les candidats sont invités à contacter par écrit :

SELARL APEX AJ - Espace Rive Gauche - 66 allées marines
64100 BAYONNE - Courriel : etude@apex-aj.fr

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL LAURA LAFON - MANDATAIRE JUDICIAIRE
155 RUE FONDAUDEGE
33000 BORDEAUX

A VENDRE
FONDS DE COMMERCE DE :
MAGASIN DE VENTE DE MEUBLES,
DÉCORATIONS, LUMINAIRES ET BAZAR

A LESPARRE-MEDOC (33)

20 rue de Dr Benaben

Local de 140 m²

Loyer mensuel : 1.200€ HT/HC

CA exercice 2022 : 120.034 €

Vous pouvez adresser toute demande par mail à :
contact@mandatairesjudiciaires.eu

ou prendre connaissance des pièces sur le site :
www.mandatairesjudiciaires.eu "Onglet Actif"

Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au :
jeudi 04-04-2024 à 12h

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL LAURA LAFON - MANDATAIRE JUDICIAIRE
155 RUE FONDAUDEGE
33000 BORDEAUX

A VENDRE
FONDS DE COMMERCE DE :
BOUTIQUE DE PRÊT À PORTER FÉMININ

A LUDON-MÉDOC (33)

22 rue du Général de Gaulle

Local de 35 m²

Loyer mensuel : 584€ HT/HC

CA exercice 2023 : 64.542 €

Vous pouvez adresser toute demande par mail à :
contact@mandatairesjudiciaires.eu

ou prendre connaissance des pièces sur le site :
www.mandatairesjudiciaires.eu "Onglet Actif"

Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au :
lundi 15-04-2024 à 12h

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

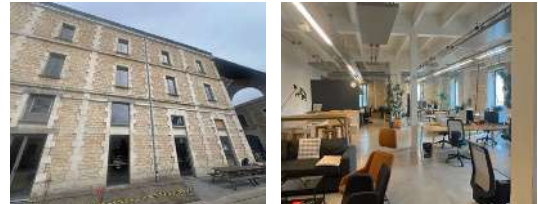
WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



À VENDRE FONDS DE COMMERCE
DE PROGRAMMATION INFORMATIQUE

situé 87 Quai de Queyries

33100 BORDEAUX

Dossier n° 14049 sur demande à la
SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataires Judiciaires
23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux
Courriel : fxbuteux@mjsb.fr

DESCRIPTIF SUR LE SITE : WWW.MJ-SO.COM



REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



À VENDRE FONDS DE COMMERCE
DE SALLE DE SPORT ET DE BIEN-ÊTRE

Situé 4 rue Huguerie
33000 BORDEAUX

Dossier n° 14050 sur demande à la
SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataires Judiciaires,
23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux
Courriel : pasilvestri@mjsb.fr

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

Consommation Mention du délai de livraison

Dans un contrat conclu hors établissement, la mention d'un délai de livraison maximal ne remplace pas l'indication d'un délai précis.

La Cour de cassation continue de renforcer la protection du consommateur ayant conclu un contrat hors établissement (contrat conclu à la suite d'un démarchage à domicile, dans un hôtel, sur le lieu de travail, dans un espace public ou privé différent de celui dans lequel le professionnel exerce son activité

de manière permanente ou habituelle). Préalablement à la conclusion d'un tel contrat de vente de biens ou de services, le professionnel doit fournir au consommateur, de manière lisible et compréhensible, un ensemble d'informations : caractéristiques essentielles du bien ou du service, prix, date de livraison ou de fourniture du service (Code de la consommation, article L221-5).

DÉLAI PRÉCIS ET NON DÉLAI MAXIMAL

S'agissant du délai de livraison, la Cour de cassation vient de préciser qu'il doit s'agir d'un délai précis et non d'un délai maximal. L'affaire concernait un contrat de fourniture et de pose de panneaux photovoltaïques financé par un crédit bancaire. Le consommateur en demandait l'annulation et le remboursement des sommes payées (24 900 euros). Le consommateur invoquait l'absence d'indication du délai de livraison dans le bon de commande. Les conditions générales de vente remises au consommateur ne mentionnaient qu'un délai maximum. Pour la Cour de cassation, cette indication dans les conditions générales de vente, « au demeurant illisible sur l'exemplaire remis au consommateur », ne permettait pas de remplacer l'absence d'indication, sur le bon de commande, de la date d'exécution des différentes prestations.

CONTRAT ANNULÉ ET PAIEMENTS REMBOURSÉS

Le contrat doit donc être annulé et les paiements remboursés. La Cour avait déjà jugé que le contrat doit distinguer le délai pour effectuer la pose et le délai pour accomplir les démarches administratives. Dans ce nouvel arrêt, la Cour juge qu'un délai précis d'exécution doit être mentionné même si aucune prestation complémentaire n'est prévue. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+ 5,97 %

source : INSEE
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2024 : 3 864 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JANVIER 2023	JANVIER 2024	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,6	118,19	+ 3,1 %
INDICE HORS TABAC	113,86	117,16	+ 2,9 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
4 ^e TRIMESTRE 2023	142,06	+ 3,5 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,65 €		1 766,96 €	

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	8 201,05	5,6%	8,7%	23,6%	8 201,05	7 318,69	France
SBF 120	6 179,83	5,1%	7,8%	21,4%	6 179,83	5 555,78	France
EURO STOXX 50	5 006,40	5,1%	10,7%	28,1%	5 006,40	4 403,08	Europe
S&P 500	5 170,64	3,3%	8,4%	30,9%	5 175,27	4 688,68	USA
NASDAQ 100	18 025,38	1,9%	7,1%	56,0%	18 302,91	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 738,30	0,1%	0,1%	4,9%	7 772,17	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	17 987,49	5,2%	7,4%	25,1%	17 987,49	16 431,69	Allemagne
SMI	11 577,80	1,6%	4,0%	4,4%	11 790,46	11 091,58	Suisse
NIKKEI	40 003,60	4,0%	19,5%	43,2%	40 109,23	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	3 062,76	5,2%	3,0%	-0,7%	3 084,93	2 702,19	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,35	0,0%	1,9%	48,3%	13,60	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	8,20	-0,5%	-13,7%	-18,0%	9,65	8,16	-
ASHLER ET MANSON	3,06	-4,4%	-4,4%	-6,7%	3,20	3,06	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	8,20	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,23	-13,2%	-15,2%	115,7%	2,98	2,23	-
CHEOPS TECHNOLOGY	62,00	-2,4%	-3,9%	1,6%	65,00	53,00	2,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	492,00	1,2%	4,2%	8,8%	498,00	470,00	7,7%
EAUX DE ROYAN	88,00	2,3%	-3,3%	2,3%	91,00	82,00	7,0%
EUROPLASMA	0,001	-25,0%	-83,0%	-99,9%	0,005	0,001	-
FERMENTALG	0,67	-12,7%	122,5%	-58,0%	0,93	0,27	-
GASCOGNE	3,50	0,3%	-3,8%	-10,9%	3,64	3,40	-
GPE BERKEM	2,15	-10,0%	-29,7%	-59,4%	3,68	2,15	-
GPE PAROT (AUTO)	8,45	2,4%	2,4%	300,5%	8,45	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	6,35	-26,0%	-49,6%	-74,2%	12,70	6,33	-
HUNYVERS	12,50	-7,1%	-10,7%	6,8%	14,25	12,50	-
I.CERAM	1,61	-59,8%	-44,5%	-86,0%	5,35	1,60	-
I2S	6,80	3,8%	17,2%	7,9%	6,80	5,10	2,1%
IMMERSION	2,00	2,6%	3,1%	-57,8%	2,06	1,79	-
IMPLANET	0,07	1,9%	8,1%	-58,2%	0,09	0,06	-
KLARSEN DATA	2,70	13,4%	-0,7%	39,2%	3,38	2,38	-
LECTRA	31,50	-5,5%	0,8%	-7,5%	34,75	29,15	1,1%
LEGRAND	98,06	9,3%	4,2%	24,3%	98,06	89,08	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	8,26	3,3%	-	-	8,26	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,25	0,0%	19,0%	0,0%	0,25	0,18	-
OENEO	9,90	-11,6%	-23,3%	-28,0%	12,90	9,90	3,5%
POUJOLAT	15,60	13,9%	-5,5%	-31,0%	16,50	12,80	2,1%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	3,15	-17,8%	-10,5%	-16,7%	4,34	3,10	-
VALBIOTIS	3,72	-7,0%	-25,6%	4,8%	5,12	3,72	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



EN MANQUE
D'ESPACE POUR
DÉVELOPPER
VOTRE ACTIVITÉ ?

PRENEZ L'AVIS D'UN EXPERT.

TOURNY MEYER, 30 ans d'expérience en immobilier professionnel :
bureaux, locaux d'activités, entrepôts, commerces, hôtels.

**Tourny
Meyer.**

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES
BORDEAUX | **BAYONNE** | TOULOUSE | MONTPELLIER

 **JLL**[®]
PARTENAIRE

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet), conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3301 2018 000 036 727 délivrée par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Entreprise ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.